

ÎLE DE LA COLOMBIÈRE (22)

Statut de protection : Arrêté interpréfectoral de protection de biotope n°42/85 du 1^{er} août 1985 (interdiction d'accès sur la partie émergée de l'île sur une zone de 100 m. autour de l'île comptée à partir de la laisse de basse mer de coefficient 90 du 15 avril au 31 août)

Commune : Saint-Jacut-de-la-Mer

Propriété : Conseil général des Côtes d'Armor (convention signée le 4 mars 1985)

Intérêts écologiques :

Habitats/flore : communautés de plantes halophiles régressant au profit de plantes nitrophiles ; lichens des rochers maritimes.

Faune : oiseaux nicheurs : sterne pierregarin, sterne caugek, sterne de Dougall, huîtrier-pie et pipit maritime ; reposoir important pour les goélands, quelques cormorans huppés et grands cormorans.

Conservateur : Jean-Paul Rivière

Surveillants : Sébastien Bougant, Émilie Farcy et Gaétan Perrin

SUIVI NATURALISTE

Il n'y a pas eu de débarquement sur la colonie cette année et donc pas de comptage précis des couples reproducteurs.

- STERNE CAUGEK

Une estimation donne une soixantaine de couples reproducteurs (2-4 couples en 2000).

- STERNE PIERREGARIN

Une estimation donne entre 100 et 120 couples reproducteurs (31-49 couples en 2000).

- STERNE DE DOUGALL

Nidification probable. Tout d'abord quelques individus sont observés en vol courant juillet. Puis début août, un individu est observé à terre en position de nidification dans une cavité naturelle. Ce jour là, 5 autres individus étaient observés autour de l'île.

Observations d'autres espèces de sternes

- STERNE BRIDÉE - *STERNA ANAETHETUS*

Le 24 juillet 2001 en fin de journée une sterne à dos sombre est observée par Olivier Ganne, Sébastien Bougant et Nicolas Loncle sur la Colombière. Son identification de sterne bridée sera confirmée par la suite par de nombreux observateurs. Elle est observée pour la dernière fois sur le site le 23 août. L'observation a été communiquée au Comité d'Homologation National (Duquet, 2001).

Dérangement, prédation

- DÉRANGEMENTS HUMAINS

La surveillance n'a pu être poursuivie après le 15 août. Elle aurait pourtant été nécessaire jusqu'au 31 août date limite de l'arrêté, car 27 personnes étaient présentes sur l'île fin août à l'occasion des grandes marées, avant même que le collet ne soit entièrement découvert, et alors qu'il y avait encore 6 poussins au nid.

- PRÉDATION PAR LE RENARD

Des pêcheurs locaux rapportent des observations de renard empruntant le collet tôt le matin.

GESTION

Délimitation du périmètre

La pose des bouées délimitant le périmètre maritime de l'arrêté, en cohérence avec la signalétique maritime officielle, n'a pu se faire en 2001 comme prévu. Elle sera effectuée au cours de l'hiver 2001-2002.

Prévention de la prédation par les rats et les goélands

Il a été procédé à 3 dératisations en janvier, février et avril.

Aucun débroussaillage n'a été effectué. 4 nids de goélands contenant sept œufs ont été détruits.

Surveillance

Du 4 mai au 15 août, 3 gardien(ne)s ont assuré le suivi, la sécurité et la tranquillité de la colonie, aidés du conservateur. Le gardiennage correspond à 105 journées - homme, soit 840 heures de présence sur le terrain.

Ce site atteint le plus fort taux d'intervention avec une moyenne en 2001 de 5 à 6 interventions par jour.

Le fait marquant de la saison est l'impact très positif de l'habillement (châuble Bretagne Vivante) lors de la surveillance (même si elle n'était pas tout à fait adaptée aux conditions météo) et l'information des personnes en bateau et sur la grève.

Matériel nautique

La remorque du Zodiac a été remplacée, grâce au financement du programme LIFE « îlots ».

INFORMATION - COMMUNICATION

Signalisation

Il a été distribué dans les capitaineries, écoles de voiles, mairies de la partie ouest de la Baie de Saint-Malo, des affichettes et des plaquettes. Il est prévu de modifier l'emplacement des panneaux sur le site début 2002.

PROJETS 2002

Il devient impératif de mettre en place des bouées matérialisant les limites de l'arrêté préfectoral, en accord avec le Conseil Général des Côtes d'Armor afin de mettre fin aux polémiques courantes concernant la distance fixée dans l'arrêté de biotope.

Le panneau d'information à la pointe du Chevet sera également posé l'hiver prochain. Un double portatif sera réalisé pour être utilisé sur le collet au moment des grandes marées et pour porter assistance aux gardiens présents. Par ailleurs, pour des raisons de faible efficacité et manque d'esthétique, le grand panneau fixé au sud de l'île sera démonté avant la saison 2002.

Le Conseil général des Côtes d'Armor projette de démolir la cabane de carriers. Celle-ci représente un danger pour le public qui fréquente l'île en dehors des dates de l'arrêté préfectoral de protection de biotope. Il lui a été demandé de conserver un mètre de muret et de procéder à l'aménagement d'une zone d'éboulis pour favoriser les espèces à reproduction hypogée (sterne de Dougall, tadorne de Belon) ou autres (pipit maritime, hultrier pic...).

D'autre part, il faut prévoir un type d'habillement plus approprié aux conditions climatiques.

VIADUC DE CORBINIERES (35)

Statut de protection : réserve d'association créée le 3 octobre 1989 (interdiction d'accès en tout temps).

Communes : Langon et Messac

Propriété : SNCF sous convention de gestion (1989)

Intérêt patrimonial :

Faune : Chauves-souris en hivernage : environ 100 individus de 8 espèces : grand murin et grand rhinolophe principalement, vespertilion à moustaches et vespertilion de Daubenton.

Conservateur : Guy-Luc Choqué

Aidé pour les recensements et la gestion du site par : Roland Jamault, Maïwenn Magnier, Brigitte Ruault,

SUIVI NATURALISTE

Chauves-souris : 2 recensements au cours de l'hiver 2000-2001

<i>Maxima observés au cours de l'hiver</i>	
Grand murin	52
Grand rhinolophe	27
Murin de Daubenton	2
Murin à moustaches	5
total	86

Au cours de l'été, 3 soirées sont effectuées. Quelques chauves-souris sont notées dans les galeries. D'autres espèces sont contactées également chassant autour de la réserve.

Résultats été 2002

- 3 **grands murins** sont notés dans la galerie de Boeuvres. Ils chassent ensuite dans les allées qui longent la réserve
- 2 **grands rhinolophes** et un **murin de Natterer** sont également notés dans la galerie
- De nombreux **murins de Daubenton** chassent devant la réserve à la recherche d'insectes sur la Vilaine
- Des **noctules communes**, ainsi que des **pipistrelles communes** et de **Kuhl**, sont repérées en vol autour du viaduc grâce au détecteur à ultra-sons.

Faits marquants en 2001

- Hivernage faible pour le grand rhinolophe
- Comme pendant l'hiver précédent, un essaim de 28 grands murins est noté dans la galerie de Boeuvres
- Un accouplement de 2 grands rhinolophes est observé le 23 février
- 6 individus de 3 espèces sont notés dans la galerie de Boeuvres le 25 juillet.
- Présence de la noctule commune et la pipistrelle de Kuhl chassant autour de la réserve.

GESTION

Quelques travaux de nettoyage ont été effectués dans les galeries.

PROJETS ANNEE N+1

Une demande de devis a été effectuée pour changer de la grille de la galerie de Boeuvres.

ÉGLISE DE CRACH (56)

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope signé le 4 avril 2000

Commune : Crac'h

Propriété : commune

Intérêt patrimonial : colonie de reproduction de chiroptères

Faune : grand murin (*Myotis myotis*)

Conservateur : Guillaume Evanno

SUIVI NATURALISTE

En 2001 les effectifs semblent stables avec 73 adultes le 9 juin. Des travaux de rénovation du clocher n'ont pas permis d'accéder à la colonie durant l'été et donc de recenser précisément les jeunes. A partir de l'automne 2001 Jean-Luc Lemonier est le nouveau conservateur de cette réserve.

GESTION

néant

LES LANDES DU CRAGOU

Statut de protection : réserve d'association créée le 26 novembre 1986

Communes : Le Cloître-Saint-Thégonnec - Scrignac - Plougonven

Propriétés : Bretagne Vivante - SEPNEB ; Conseil Général (convention de gestion du 4 décembre 1995) ; privés

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : landes de fauche, landes hautes à *Erica ciliaris*, tourbières à sphaignes, bas-marais et prairies naturelles acides, rochers humides à *Hymenophyllum*, landes à *Arrhenatherum thorei*, boisement de crête à chêne et poirier sauvage

Faune : courlis, busard cendré, busard Saint-Martin, traquet tavier, pipit des arbres, escargot de Quimper

Conservateur : François de Beaulieu

Personnel permanent : Emmanuel Holder, responsable de sites ; Boris Prouff, garde animateur ; Emmanuel Quéré, plan de gestion et cartographie

Animateur d'été : Stéphane Wiza

Stagiaires : Maxime Esnault, stagiaire ENSA de Rennes, étude avifaune nicheuse lande pâturée/fauchée ; Hélène Wullus, stagiaire éco-interprète, plan d'interprétation de la réserve ; Hélène Quénéa, stagiaire BTS GPN, étude herpétologique ; Audrey Goarnisson, stagiaire Ecole d'ingénieur de Clermont Ferrand, foncier bois de crête ; Aude Aimé, stagiaire IUP communication de Arras, promotion des animations d'été ;

Les bénévoles : Michel Audouenneix (vétérinaire) ; Gilbert Boucher (agriculteur), Bernard Clément (écologie végétale) ; José Durfort (FCBE), Jean Guillaume Féat (agriculteur) ; Philippe Fouillet (entomologiste) ; Marcel Guillou (agriculteur) ; Raymond Lachuer, Jacques Maout (ornithologue) ; Emmanuel Marsala, Éric Prigent (agriculteur), François Séité, Hervé et Jean-Pierre Saout (agriculteurs), Anthonus Werkerck (centre équestre de la Feuillée), et les adhérents de Bretagne Vivante SEPNEB de la section de Morlaix.

Autres : Philippe Fouillet, chargé d'études, Agents d'entretien des espaces naturels du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA)

INTRODUCTION

Suite au départ de Raymond Lachuer, François de Beaulieu a repris les fonctions de conservateur.

De même, un nouveau responsable de sites, Emmanuel Holder a été recruté le 2 juillet 2001 pour remplacer Danièle Pesquer qui a fait l'objet d'un licenciement. Il devra organiser le travail des salariés, veiller à la bonne application des plans de gestion, développer l'éducation à l'environnement, assurer les relations avec les institutions et le suivi administratif des actions, pour les trois réserves des monts d'Arrée, dont la réserve du Cragou.

SUIVI NATURALISTE

Impact du pâturage

■ SUR LA VÉGÉTATION DE L'ENCLOS N°6

Un suivi a été effectué sur les 7 points permanents de l'enclos 6, au cours de l'automne 2001. Cet inventaire rapide confirme le maintien des plantes menacées ou protégées mais aucune nouvelle espèce n'a été relevée.

■ SUR LE MARAIS

Suite au pâturage du haut de ce marais, une vingtaine d'orchidées, dont *Spiranthes estivalis* (spiranthe d'été), sont apparues en 1997. Un suivi de cette espèce a été effectué au sud-est de Roc'h Kulku. Neuf plants ont été cartographiés à partir du point permanent n°4 de l'enclos 6 grâce à une boussole et un décimètre. Pour chaque pied, un relevé de végétation a été effectué comme sur les points permanents de l'enclos 6. Ce repérage permettra un suivi précis au cours des prochaines années du déclin de cette espèce qui fait peut-être suite au pâturage forcé des poneys sur d'autres secteurs de l'enclos.

■ SUIVI DE RÉGÉNÉRATION SUR UN ENCLOS

Une stagiaire, Hélène Quénéa, a dressé l'inventaire botanique sur un enclos témoin conseillé par B. Clément, quatre ans après l'arrêt du pâturage. Elle a emprunté la méthode déjà utilisée pour effectuer le point zéro de cette étude. Par comparaison avec l'inventaire des transects du point zéro, on peut noter :

- une fermeture du milieu,
- une recolonisation des sentes empruntées par le bétail,
- une régression des espèces pionnières caractéristiques des tourbières,
- une régression des espèces de milieu ouvert,
- une régression importante du lichen des rennes (*Cladonia sp.*), sans que cela semble être lié à l'arrêt du pâturage.

Il sera donc intéressant de poursuivre ce suivi à intervalles réguliers pour mieux connaître les besoins en pâturage d'une telle zone, dans l'objectif de maintenir un milieu typiquement tourbeux. Texte

■ ÉTUDE EN COLLABORATION AVEC LA FCBE ET L'UNIVERSITÉ DE RENNES

Des relevés botaniques ont été effectués par le même collectif de scientifiques en 1993 et 1998. Les points concernés ont à nouveau fait l'objet de relevés en 2000. Quelques changements ont été notés entre l'état initial (1993) et les relevés de 1998 alors que la comparaison entre 1998 et 2000 (relevés de Sophie Guillerm) dénotent d'une certaine stabilité. L'interprétation de ces résultats souligne la pertinence du mode de gestion et du chargement. Il serait intéressant que l'équipe de scientifiques refasse le relevé en 2003 pour conserver la périodicité et comparer les résultats.

■ EXPÉRIENCES DE PÂTURAGE EN LIAISON AVEC LE RÉSEAU ESPACE

Un questionnaire de RNF a été rempli et renvoyé. Il concernait le pâturage sur le site, son opportunité ... Un autre questionnaire a été renvoyé à ENF (espaces naturels de France) concernant la labellisation des produits agro-alimentaires issus d'espaces naturels protégés.

■ FAUCHE SUR LES PASSEREAUX NICHEURS

Cette étude a été réalisée par Maxime Esnault, étudiant à l'ENSA de Rennes, au cours de l'été 2001 sur les landes du Cragou pâturées et les landes du Vergam, fauchées. Ces deux méthodes de gestion ont des effets différents sur la végétation. La fauche crée un milieu relativement uniforme et favorise les espèces d'oiseaux de milieux ouverts. Le pâturage crée un milieu avec des hauteurs de végétation disparates et par les déjections animales, favorise les oiseaux insectivores. Ces différentes espèces d'oiseaux sont échantillonnées par des indices ponctuels d'abondance, méthode qui fait appel à la reconnaissance des chants. D'autres variables sont relevées sur le terrain, comme la nature du milieu, la ressource alimentaire, l'intensité du mode de gestion, la distance avec une zone boisée. Pour mettre en évidence les liens entre peuplements, milieux et mode de gestion, une autre méthode statistique est utilisée.

En conclusion, il est remarquable de noter que les landes exploitées sont moins riches en espèces que les landes plus hautes et plus évoluées. Mais la lande rase est importante pour la conservation de certaines espèces. En fait l'intérêt des deux modes de gestion diffère selon les espèces et il est donc primordial de les utiliser ensemble, comme c'est le cas sur le Cragou.

Suivis botaniques

■ CARTOGRAPHIE DE LA VÉGÉTATION DU VERSANT SUD

Les relevés ont été effectués au cours de l'été 2001 afin de dresser une cartographie des plantes remarquables.

■ INVENTAIRE BOTANIQUE ANNUEL SUR LE MARAIS

Aucune nouvelle plante n'a été décelée malgré une recherche active de la part des salariés et stagiaires de la réserve.

■ GENTIANE PNEUMONANTHE

Le repérage des stations et le comptage du nombre d'individus indiquent une stabilité de l'espèce. Cependant, on note que la gentiane pneumonanthe affectionne plus particulièrement les milieux de landes rases, plus ouverts.

Pour l'instant, aucune tendance particulière ne se dégage entre les zones fauchées et les carrés témoins. Le recul ne semble pas suffisant.

■ HAMMARBYA PALUDOSA

Tout suivi de ces orchidées a cessé à la demande de F. Seité, spécialiste des orchidées et de José Durfort, botaniste professionnel, pour éviter un piétinement de la zone, préjudiciable à l'expansion de cette plante patrimoniale. Toutefois, les salariés ont contrôlé la bonne santé de cette population en restant en dehors de la zone en défend.

Suivis Faunistiques

■ BUSARDS

Au minimum, un couple de chaque espèce a niché sur la réserve avec pour chacun d'entre eux au moins une reproduction. L'emplacement du nid du busard cendré semble être le même que celui de l'an dernier. Celui du busard Saint martin est sur le versant sud. Le nombre de jeunes à l'envol pourraient bien être supérieurs à ce qui est indiqué précédemment selon les observations faites par des visiteurs, des stagiaires ou des agriculteurs. Un effort plus important d'observation et de suivi devra être entrepris l'an prochain, sachant que cela demande beaucoup de disponibilité.

Observations des populations de busards sur les réserves des monts d'Arrée

Année 2001 : Raymond Lachuer, Emmanuel Holder, Boris Prouff

- 11 juillet : à l'ouest de la voie romaine, au-delà du petit bois de pins : busard cendré mâle en chasse.
- 14 juillet : jeune busard St Martin ravitaillé (passage de proie) par le mâle adulte, au sud du « Quartier de l'Abbé ».
- 17 juillet : un busard cendré mâle en chasse et posé sur un poteau en Lr2a.
- 22 juillet : jeune busard cendré en vol entre l'emplacement du nid de l'an 2000, Roc'h Kulkul et l'enclos n°6. Ravitaillement par le mâle adulte.
- 23 juillet : échange de proie entre un busard cendré mâle et un juvénile le matin. Un busard cendré mâle au-dessus des crêtes l'après-midi.
- 27 juillet : un busard cendré mâle en chasse au-dessus de l'enclos n°6.
- De nombreuses observations de passage de proies entre le mâle cendré et l'unique jeune de l'année ont été réalisées au cours de l'été.

■ COURLIS CENDRÉ

Quatre couples ont été répertoriés par B. Prouff et J. Maout (les sites des nids sont habituels). Au moins un couple a produit des jeunes.

La surveillance des sites à courlis s'est déroulée dans de bonnes conditions. La météo pluvieuse a découragé les promeneurs pendant la couvaison et les préconisations de ne pas quitter les chemins ont été respectées.

■ ENGOULEVENT

Aucun changement n'est à noter avec l'année précédente. Quatre couples nicheurs aux quatre même emplacements ont été observés (Raymond Lachuer & Coll.)

■ MUSCARDIN

Des boîtes à muscardin ont été placées dans le bois de crête afin de recueillir des données sur l'habitat de cette espèce. Une campagne de relevé des données a été entreprise au cours de l'année 2001. La visite de contrôle des boîtes en septembre a permis de dénombrer de nombreux nids d'oiseaux (malgré les difficultés d'accès) et des litières de campagnols ou de mulots. Aucune trace du muscardin n'a été décelée.

■ REPTILES

Une stagiaire, Hélène Quénea, a passé six mois à prospecter l'ensemble de la réserve grâce à la mise en place d'un protocole à partir de plaques attractives. Les résultats ne sont pas probants concernant une estimation des densités des différentes espèces de reptiles, mais ils confirment la présence de la coronelle lisse et la rareté de la vipère péliade.

■ ODONATES

Plusieurs inventaires entomologiques ont été menés par Philippe Fouillet, secondé par les salariés de la réserve. Ces études portent sur le peuplement entomologique du bois de crête et sur le peuplement entomologique des landes mésophiles du Cragou.

Des pieds de succises colonisés par des chenilles du Damier de la succise ont été découverts en automne 2001 dans les prairies humides de Kergreis.

■ TIQUES

Cet inventaire est coûteux et les spécialistes en la matière sont introuvables. Aucune étude ne sera menée sans être financée et supervisée par un scientifique spécialisé. Il présenterait toutefois un intérêt renforcé par la présence de la maladie de Lyme (maladie neurologique transmise par les tiques).

■ AMPHIBIENS

Les différentes prospections n'apportent pas de renseignements supplémentaires quant à la diversité spécifique de ce groupe sur les landes du Cragou. Sept espèces sont visibles ou audibles.

GESTION

Gestion botanique

■ FAUCHE, ÉTRÉPAGE, ARRACHAGE

Aucune coupe de bois n'a été nécessaire cette année hormis quelques pins tombés suite à des coups de vents et la préparation du chantier "hangar". Il n'y a pas eu d'arrachage de touradons de molinie. Il n'y a pas eu d'étrépage cette année. Sur le carré étrépe en 2000, sont apparus *Drosera intermedia*, *Juncus acutiflorus* (jonc acutiflore), *Hypericum elodes* (millepertuis des marais), *Potentilla erecta* (potentille tormentille). La plante dominante est *Scirpus cespitosus* (scirpe cespiteux).

Seule la fauche de la végétation envahissante sous les clôtures a été effectuée cette année grâce au concours du personnel du PNRA.

■ EXPÉRIMENTATION DE MÉTHODES DE GESTION VISANT À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPÈCE *GENTIANE PNEUMONANTHE*

Dans ce cadre, une sélection de deux stations a été opérée : une en milieu fermé à molinie, l'autre en milieu encore ouvert de lande un peu humide. Il est prévu 3 types d'expérimentation sur une surface de 6 m² : une fauche avec enlèvement (réalisé en 2001), un brûlis contrôlé par une enceinte en tôle et une de « non-intervention » pour des surfaces de 2 m² chacune.

Relations avec les agriculteurs

Aucun renouvellement de convention pluriannuelle n'a été nécessaire cette année. Toutefois, une nouvelle convention est en préparation pour un agriculteur qui souhaite faucher une parcelle du Conseil général du Finistère.

Natura 2000 et CTE

Les sites des monts d'Arrée ont été retirés de la liste transmise à la Commission européenne, le 22 juin 2001, pour vice de forme. Toutefois, le travail élaboré avant ce rejet est conservé et devra passer au vote de chaque conseil municipal concerné avant de remonter à nouveau à la commission européenne, pour être adopté.

Toutefois, très peu d'agriculteurs engagés dans les MAE "landes et prairies humides" contractualisent des CTE. Ceci entraîne un abandon de la gestion de ces parcelles, leur transformation en terres agricoles ou leur inscription en site potentiel d'implantation d'éolienne.

Pâturage

■ Pour les poneys :

- Pâturage sur le marais de mai à octobre
- Pâturage sur les prairies humides du nord de la réserve à l'automne (mi-octobre, fin novembre) et au tout début printemps (mi-mars fin avril)
- Les huit ponettes de la réserve des Cragou vont être transférées sur la réserve du Cap Sizun. Sur ces landes littorales, les graminées (base du pâturage), la dactyle et la fétuque rouge restent nourrissantes durant l'hiver, ce qui n'est pas le cas sur les landes intérieures où la molinie bleue perd toute qualité nutritive. Les animaux partiront début décembre et reviendront mi-mars.

Les poneys ont à nouveau été cantonnés sur une partie de l'enclos 6 par des clôtures volantes. Après plusieurs échappées, il a été décidé de les laisser circuler sans contrainte dans l'enclos 6. Le comité scientifique sera consulté pour décider si le pâturage d'été doit continuer dans de petits enclos ou dans l'enclos 6 en entier.

■ Pour les vaches :

- Pâturage sur la molinaie de mai à octobre.
- Pâturage sur la prairie PE à l'automne (mi-octobre, fin novembre) et au tout début printemps (mi-mars fin avril).
- Pâturage avec affouragements sur les landes de retrait et les parcelles près de la voie romaine au cœur de l'hiver.

Il est à noter que la vache (la "Grande") est repartie sur Nantes à la demande de l'APRBN (association de promotion de la race bovine nantaise) pour être remplacée par Câlène. En effet, la "Grande" présente des caractères génétiques intéressants pour la conservation de la race. L'APRBN a donc souhaité obtenir des géniteurs de cette lignée pour apporter du "sang nouveau" chez la Nantaise, ce qui se fera par prélèvement d'ovules et mères porteuses si la méthode naturelle ne fonctionne pas.

Câlène devrait mettre bas en décembre 2001 ou janvier 2002. Dans la foulée de la mise bas, un taureau « Nantais » sera hébergé pour couvrir les deux vaches.

Les troupeaux

Toutes les données concernant le pâturage sont saisies sur un cahier. Tout ce qui concernait le logiciel ESPACE a été abandonné mais le réseau « Brouteur Fan Club » de Réserves naturelles de France (RNF) prépare le relais.

Il n'y a pas eu de problèmes particuliers pour l'alimentation du bétail. Il n'y a pas eu d'intervention vétérinaire cette année en dehors des vaccins et des parages des sabots.

Équipement

■ HANGAR

Un chantier est prévu durant cet hiver pour débarrasser la réserve des restes de la cabane. Les travaux de fondations du hangar sont commencés depuis début décembre et se poursuivront jusqu'à mi-janvier par la construction du bâtiment. Ce bâtiment recevra tous les équipements dispersés aujourd'hui, sur la réserve : parc de contention, balance, local de stockage, etc.

■ OUTILS ET BUREAUTIQUE

Une nouvelle débroussailleuse et un nouvel ordinateur ont été acquis.

Gestion et maîtrise foncière

Une liste des différents propriétaires fonciers a été dressée par Audrey Goarnisson, stagiaire de la réserve au cours de l'été 2001. Des contacts ont été et seront pris avec ces propriétaires.

Le Conseil général a, suite à l'accord des communes concernées, établi une zone de préemption. Des conventions de gestion peuvent être établies avec des propriétaires non-vendeurs dans le cadre de ces achats. Ces parcelles sont également intégrées dans les terrains des sociétés communales de chasse évitant la création de "chasses privées". De plus, cette zone de préemption est un excellent observatoire du foncier.

ACCUEIL - ANIMATION - PEDAGOGIE

Plan d'interprétation

Une étude préliminaire au plan d'interprétation a été réalisée en 2000 par Fabien Le Jeune dans le cadre d'une MST aménagement du territoire. Ce travail pose les bases de la réflexion sur les potentialités du site et les messages que le gestionnaire veut faire passer au public.

Ce travail de rédaction du plan d'interprétation a été confié à Hélène Wullus, stagiaire éco-interprète. Malgré un encadrement conséquent, des relectures nombreuses et des remarques unanimes pour corriger son travail, ce plan d'interprétation ne sera pas exploitable en la forme. Il sera donc nécessaire de le reprendre afin d'en dégager des pistes de travail. Cette "amélioration" sera entreprise par un stagiaire de Beatep encadré par le responsable de sites, au cours de l'année 2002, et leurs propositions seront adressées au comité de gestion.

Animations

■ ANIMATIONS POUR GROUPES

Groupes accueillis sur la réserve au cours de l'année 2001

date	école	ville	durée	nbre	jours		niveau	animation
					semaines	groupe		
15/01/01	ENSA	Rennes	1/2 journée	21	10,5	1	école ingénieur	Landes Cragou
23/01/01	Lycée agricole de Kemfien	Flouvy	1/2 journée	29	14,5	1	BTS PA	Landes Cragou
01/02/01	CFPPA	Kerleven	1/2 journée	31	15,5	1	BT	Landes Cragou
07/03/01	EPLA	Neuville	1/2 journée	35	17,5	1	BTS GPN	Landes Cragou
20/04/01	Bellevue	Brest	1/2 journée	23	10,5	1	CP	Landes Cragou
14/05/01	Collège Paul Le Pion	Ploumne	1/2 journée	22	11	1	6ème	Landes Cragou
14/05/01	Collège Penquis	Plestin	1/2 journée	14	7	1	5ème	Landes Cragou
20/05/01	Club Nature	Le Rieu	journée	21	21	1	divers	Landes Cragou
22/05/01	Collège	Guémen	journée	25	25	1	6ème	Landes Cragou
29/05/01	Collège Racine	Saint Brieuc	journée	27	27	1	6ème	Landes Cragou
07/06/01	Ecole publique	Camaret	1/2 journée	23	11,5	1	CE	Landes Cragou
08/06/01	Ecole publique	Moustoir	1/2 journée	26	13	1	CM	Landes Cragou
21/06/01	Ecole publique	Gaerlequin	journée	41	20,5	2	Cycle 3	Landes Cragou
22/06/01	Ecole publique	Fouesnant	1/2 journée	22	11	1	CP	Landes Cragou
25/06/01	Ecole publique	Fouesnant	1/2 journée	27	13,5	1	CE	Landes Cragou
06/09/01	Lycée Rive droite	Brest	journée	37	37	3	divers	Landes Cragou
11/09/01	Maison Familiale	Plebeuc	1/2 journée	18	9	1	BTA GPS	Landes Cragou
20/09/01	Collège Racine	Saint Brieuc	journée	48	24	2	6ème	Landes Cragou
18/09/01	Lycée Nature	La Roche sur Yeu	journée	37	37	1	BTS GPN	Landes Cragou
28/09/01	Lycée Sauteris	Morbihan	1/2 journée	15	7,5	1	BTS GPN	Landes Cragou
09/10/01	Ecole publique	Plouzanou	1 journée	57	19	3	élémentaire	Landes Cragou
06/11/01	Ecole publique	Locmin	1 journée	70	35	2	élémentaire	Jeux bûcherons
28/11/01	CFP-CFA	Port Brillon	1/2 journée	26	13	1	haut pro	Landes Cragou
Total				36	71,5	283,5	30	

Au cours de l'année scolaire, 30 classes ou groupes ont été accueillis sur la réserve, pour un total de 715 personnes. La promotion du site a souffert du désinvestissement, des arrêts maladie puis du départ de D. Pesquer.

Avec 393,5 journées-enfant, la réserve est en nette amélioration par rapport à l'année précédente mais ce chiffre reste modeste. D'autres animations et une meilleure promotion seraient souhaitables afin de mieux attirer les groupes sur nos sites. Depuis septembre 2001, un dépliant propose de nouvelles animations. De plus, un stagiaire Beatep aidera, l'année prochaine, l'équipe salariée de la réserve. Sa mission sera, entre autres, de démontrer la viabilité d'un poste d'animateur à temps plein sur les réserves des monts d'Arrée. C'est la condition *sine qua non* pour développer l'éducation à l'environnement sur ce secteur.

■ ANIMATION POUR INDIVIDUELS

46 personnes ont participé aux animations bihebdomadaires. Ce mauvais chiffre s'explique par une promotion difficile, une affluence touristique faible et une signalisation routière quasi-inexistante. On peut noter que le contexte de la baisse de fréquentation des zones de Bretagne intérieure ainsi qu'un contexte global où l'offre d'animation nature s'est développée plus vite que la demande toujours relativement faible en France, est préjudiciable à la réserve du Cragou qui est située en marge des grands axes de fréquentation des monts d'Arrée.

Depuis septembre, un dépliant est à la disposition des enseignants et propose trois nouvelles animations en plus de la visite classique des landes du Cragou : « la vie dans le ruisseau », « le bois dans tous les sens » et « jouets buissonniers ».

Au cours de l'année 2001, un animateur, Stéphane Wiza a été employé afin de mener les animations pour renforcer l'équipe permanente.

Journées portes ouvertes

Enfin, une porte ouverte a été organisée en partenariat avec le Musée du loup, le 26 et le 29 septembre. 42 enseignants se sont déplacés pour visiter le musée et découvrir les activités pédagogiques de Bretagne vivante grâce à des panneaux.

INFORMATION - COMMUNICATION

Panneaux

Sept panneaux vont promouvoir cette découverte : quatre présentant la réserve seront installés sur le parking de la Croix courte et les trois autres similaires seront installés à Kersac'h, Kergreis et au Musée du Loup. Ils expliqueront le travail de gestion, la biodiversité du site et l'éventail de milieux proposés à la découverte.

Dépliants

Le dépliant habituel a été distribué dans les offices de tourisme de la région et des affiches ont été apposées dans différents commerces locaux. La diffusion de l'information fait l'objet de réflexions pour améliorer son efficacité.

Le dépliant régional présentant les animations de l'association a été diffusé à grande échelle. Cette diffusion devra être reconduite en 2002 car c'est la meilleure promotion de Bretagne vivante et de ses activités.

Médias

Des communiqués de presse annonçant les sorties ont été diffusés difficilement par les journaux. La réserve et les animations sont aussi présents sur le site internet de Bretagne Vivante. D'autre part, grâce à un partenariat entre Bretagne Vivante et les éditions Dakota, le guide « balades natures en Bretagne » comprend de nombreuses balades sur des réserves gérées par l'association, dont les landes du Cragou. Enfin, Emmanuel Holder tient une rubrique hebdomadaire sur l'environnement dans le Pocher Hebdo, le journal du centre ouest Bretagne et sur RKB, radio Kreiz Breizh, ce qui permet de rappeler les animations estivales et de promouvoir l'association.

Des réunions informelles ont été organisées avec différents enseignants afin d'élaborer des projets pédagogiques pour l'année 2002.

Formation

Aucune formation pédagogique n'a été suivie cette année.

PROJETS 2002

Le projet principal de l'année 2002 est la maison de l'environnement du Cloître Saint Thégonnec avec la valorisation nécessaire : signalétique, abords, accès par la voie romaine, parking de la Croix courte, construction du hangar...

Par ailleurs, dans la veine de l'étude de l'impact du pâturage et de la fauche sur les passereaux nicheurs des landes des monts d'Arrée, d'autres études devront être menées à ce niveau. La réserve des landes du Cragou doit être aussi un lieu d'expérimentation et de recherche.

Engager une réflexion avec le conseil général autour de la signalétique routière du site qui fait actuellement défaut et la construction d'un parking à la Croix Courte.

En 2002, les salariés de la réserve devraient suivre plusieurs formations internes à l'association Bretagne vivante : le conte avec John Molyneux et François de Beaulieu, les énergies renouvelables en animation, ...

CROS (29)

Statut de protection : réserve d'association créée le 30 mai 1983

Commune : Ploudalmezeau

Propriété : privée (convention de gestion signée à la création)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Pelouse aérohaline en bon état, d'un intérêt esthétique important au printemps notamment

Faune : Ancien site à sterne

Conservateurs : Claude Colin

Aidé de : Yann Jacob

SUIVI NATURALISTE

Nidification probable de l'huitrier pie

Début d'inventaire des gastéropodes terrestres

Présence régulière de phoque gris

GESTION

Aucune action de gestion n'a été entreprise

ACCUEIL - ANIMATION - PEDAGOGIE

Pas d'animation

ÉGLISE DE DINGÉ (35)

**Nouvelle
réserve !**

Statut de protection : Convention de gestion signée le 30 juillet 2001

Commune : Dingé

Propriétés : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : Colonie de reproduction de grands murins ; présence d'oreillard gris

Conservateurs : Anne-Marie Ducassé

Aidée de : Pierre-Yves Pasco

SUIVI NATURALISTE

Deux comptages ont été effectués cette année :

31 mai 2001 : 10-11 grands murins

10 juillet 2001 : 14-15 grands murins et 6-7 jeunes.

ÉGLISE D'ELLIANT (29)

Statut de protection : Convention de gestion signée 26 octobre 1999 : l'accès aux combles se fait par la sacristie (il est limité du 1^{er} mars au 31 octobre). Sa porte est fermée à clefs en permanence

Commune : Elliant

Propriété : commune

Intérêt patrimonial : site d'importance régionale abritant depuis sans doute plusieurs années déjà, une importante colonie de reproduction et d'hivernage de chauves-souris

Faune : grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)

Conservateur : Patrice Bernard

Aidé de : Jacques Ros

SUIVI NATURALISTE

Les observations ont été faites entre les mois de novembre 2000 et novembre 2001.

Hivernage

Entre le 1^{er} décembre et le 5 février, entre 111 et 177 individus de grands rhinolophes ont été comptés, dont quelques individus volants. Une baisse des effectifs du grand rhinolophe se fait sentir pendant l'hiver.

Reproduction

Les premières sorties de gîtes sont constatées en avril et le début de la reproduction est notée mi juin. Les observations faites des grands rhinolophes en sortie de gîte ont permis de compter de 197 à 349 individus selon les période. Par rapport à 2000, on note une très nette augmentation des effectifs en sortie de clocher.

La reproduction de la sérotine se confirme.

GESTION

Le ramassage du guano a eu lieu (environ 20 kg). Une bâche a également été posée au pied de l'essaim traditionnel au printemps.

Les services techniques de la mairie ont posé de projecteurs pour éclairer l'église et notamment le clocher sans prévenir Bretagne Vivante. Après discussion, une minuterie a été installée. L'impact de cette source lumineuse est très difficile à mesurer, mais les chauves-souris dérangées au début semblent s'adapter un peu à la lumière.

ANIMATION - SENSIBILISATION

Pascale Bodin a assuré une animation (diaporama, sortie) avec l'animatrice patrimoine d'Elliant au mois d'août dans le cadre d'une soirée sur le thème des chauves-souris.

ÉGLISE D'ERCÉ EN LAMÉE (35)

Statut de protection : convention de gestion signée le 23 octobre 1998 ; arrêté de protection de biotope pris le 24 août 2001 par le Préfet d'Ille et Vilaine

Commune : Ercé en Lamée

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de mise-bas de grands murins, gîte pour pipistrelles communes et oreillards gris

Conservateur : Guy-Luc Choqué

Aidé de : Daniel Bellier

SUIVI NATURALISTE

Reproduction

2 recensements ont eu lieu au cours de l'été 2001

- 110 femelles le 15 juin
- 160-170 adultes + jeunes (environ 60 jeunes) le 27 juillet

4 mâles sont notés le 15 juin en périphérie de la colonie.

Comme les 2 années précédentes, 1 femelle sur 2 n'a pas produit de jeune. Un seul cadavre de jeune non volant est trouvé au mois d'août. La cause de ces échecs répétés n'est pas déterminée.

Autre espèce

6 oreillards gris sont observés le 15 juin.

Hivernage

Aucune chauve-souris n'a hiberné.

GESTION

Le Préfet d'Ille et Vilaine prend, le 24 août 2001, un arrêté de protection de biotope afin de conforter la protection du site.

ANIMATION

60 personnes participent à la nuit de la chauve-souris le 25 août à Ercé en Lamée. Un diaporama est présenté à cette occasion au public. Une observation des chauves-souris est ensuite effectuée autour de l'église.

Plusieurs grands murins sont notés volant autour du bâtiment ainsi que des sérotines et des pipistrelles communes..

BOIS D'ESCOUBLAC (44)

Statut de protection : réserve d'association créée le 8 décembre 1983

Commune : La Baule

Propriété : commune (convention de gestion signée le 8 décembre 1983).

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Orchis homme-pendu *Aceras anthropophorum*

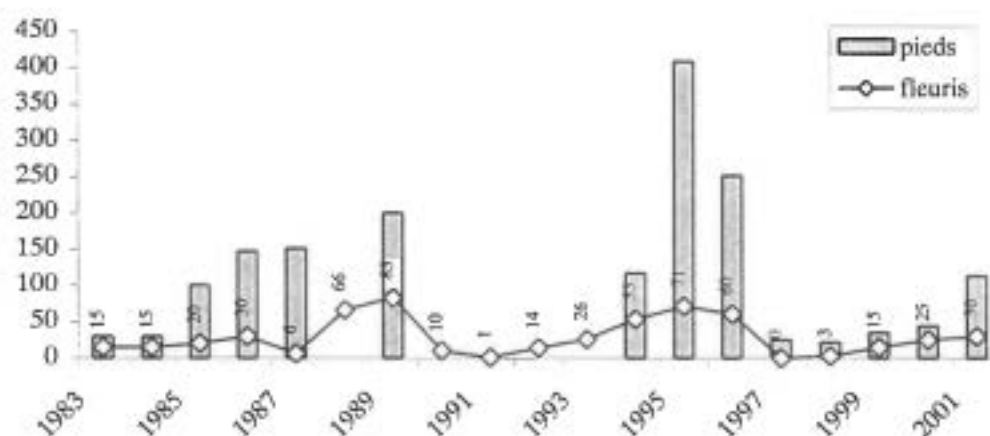
Conservatrice : Armelle Dujardin

SUIVI NATURALISTE

	nombre de pieds en 2001 (2000)	dont fleuris (2000)
Orchis homme-pendu	113 (44)	30 (25)

La petite station, à environ 100 mètres de là, d'une cinquantaine de pieds fleuris en 1999 a été envahie par les ronces. Depuis (2000,2001), on y retrouve une orchidée par-ci, par là.

Évolution du nombre de pieds (dont fleuris) de l'orchis homme -pendu*
réserve d'Escoublac - 1983-2001



* les histogrammes manquants correspondent à des données manquantes

GESTION

RAS

ÉTEL : ÎLOTS D'INIZ ER MOUR ET LOGODEN (56)

Statut de protection : Arrêtés de protection de biotope pris pour Iniz er Mour le 14 avril 1980 et pour Logoden le 12 avril 1983 (interdiction de débarquer du 1^{er} avril au 15 juillet)

Commune : Saint Hélène (Iniz er Mour) et Plouhinec (Logoden)

Propriété : État

Intérêt patrimonial :

Faune : Oiseau marins nicheurs : sterne pierregarin sterne Caugek ; loutre présente

Conservateur : Arnaud Guillas

Aidé de : Ewen de Kergariou et Arnaud Le Nevé

SUIVIS NATURALISTES

sterne pierregarin

La saison est marquée par la désertion totale de la colonie d'Iniz er Mour pour cause de prédation par un mammifère, probablement un vison d'Amérique. À la suite de cette destruction, la tentative d'installation des sternes sur Logoden se soldera par un échec.

Le 13 mai, l'installation des sternes pierregarin se déroule normalement sur Iniz er Mour : 45 individus sont observés en position d'incubation. Dès début juin, quelques couples semblent désertir Iniz er Mour pour Logoden... est-ce lié à la présence de rats ?

Le recensement du 16 juin révélera l'ampleur du désastre : 17 adultes sont trouvés morts ainsi que 15 poussins âgés de 2-3 jours et 20-25 œufs à peine éclos avec le poussin mort à l'intérieur. Un seul poussin est vivant et seulement 10 adultes alertent lors du débarquement sur un total de 110 nids comptés. Le détail donne : 24 nids (qui abritaient les 15 poussins morts), 29 x 1 œuf, 27 x 2 œufs, 29 x 3 œufs, 1 x 1 poussin.

Par ailleurs, de nombreuses traces de rats sont observées, mais l'ampleur de la prédation, notamment sur des adultes, ne peut être imputable aux rats. Le seul autre mammifère susceptible de signer ce type de forfait pourrait être le putois. Mais les rives proches urbanisées limiteraient ce type d'initiative à un vison.

Sur Logoden ce jour là, 2 ébauches de nids et quelques accouplements sont observés, sans doute en remplacement des échecs d'Iniz er Mour.

Le 25 juin, de nombreux oiseaux sont encore présents. Environ 45-60 sternes volent autour de Logoden et 90-100 sont posées sur l'estran tout proche. Sur Iniz, 3-4 couples semblent encore nicher. Malheureusement, il n'y aura pas de jeunes à l'envol. Quelques adultes seront encore observés jusqu'à la mi-juillet mais sans nidification.

• À LA BARRE D'ÉTEL

45 pierregarins + 12 caugeks en pêche harcelées par un labbe parasite adulte phase claire pendant une ½ heure

19 barges rousses, 30 bécasseaux sonderlings, 5 tournepierres, 4 grands gravelots et 6 gravelots à collier interrompu

Bilan de la reproduction

(16 juin 2001)

• INIZ ER MOUR

Bilan des données sur le contenu des nids, et le volume moyen des pontes

s. pierregarin	Date	Ø	10	20	30	1P
Iniz er Mour, îlot nord	16 juin	8	14	4	8	-
Iniz er Mour, îlot sud	16 juin	16	15	23	21	1

Au total, on comptait 110 nids

• LOGODEN

40-45 sternes pierregarin sont observées en vol, 15 posées sur l'estran, 2 ébauches de nids et quelques accouplements observés.

GESTION

Fauche

Le débroussaillage d'Iniz er Mour a eu lieu le 12 avril.

Prévention / prédation

De nombreuses traces de rats sont observées sur Iniz er Mour le 16 juin, la prédation sur les adultes semble pourtant être l'œuvre d'un vison d'Amérique. Il est alors décidé de faire une sortie sur l'île pour poser des pièges à vison et à rats en plus du raticide posé le 16 juin. 4 pièges à visons et 5 pièges à rats sont posés lors de la sortie du 25 juin, sur les 2 îlots d'Iniz er Mour (déclaration de piégeage est déposée en mairie de Saint Helène et le bureau de l'ONCFS de Belz est informé). Ce jour-là, de nombreux oiseaux sont encore présents sur la colonie ; 45-60 pierregarin en vol autour de Logoden, 90-100 posées sur l'estran, sur Iniz 3-4 couples semblent encore nicheurs.

Cependant les pièges à fauve n'ont rien donné. Il faut changer les appâts assez souvent pour qu'ils restent attractifs et relever les pièges tous les matins (au plus tard dans l'heure qui suit le lever du soleil). Ce type de manipulation oblige à déranger la colonie (lorsqu'elle est installée).

Le raticide a néanmoins été consommé par au moins 2 rats. Un cadavre est retrouvé. Le raticide FEROX semble très efficace, constitué de blocs-appâts hydrofuges. On peut le laisser plusieurs semaines caché dans la végétation sans qu'il ne se détériore.

PROJETS 2002

Une surveillance de la colonie devra être envisagée au même titre que la surveillance effectuée sur d'autres îlots à sternes.

GALERIES DE LA GARDE-GUÉRIN (35)

Statut de protection : arrêté de protection de biotope pris le 18 août 1997, le site est fermé par une porte métallique.

Commune : Saint-Briac-sur-Mer

Propriétés : Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : les galeries de la Garde-Guérin desservent d'anciens ouvrages fortifiés allemands ayant joué un rôle important dans les combats de la poche de Saint-Malo en août 1944.

Faune : les galeries hébergent la plus importante colonie d'hivernage de Grands Rhinolophes d'Ille-et-Vilaine.

Conservateurs : Patrick le Mao

aidé par : Annie Blanquaert, Coralie le Mao, Pierre-Yves Pasco, Claude le Bec.

SUIVI NATURALISTE

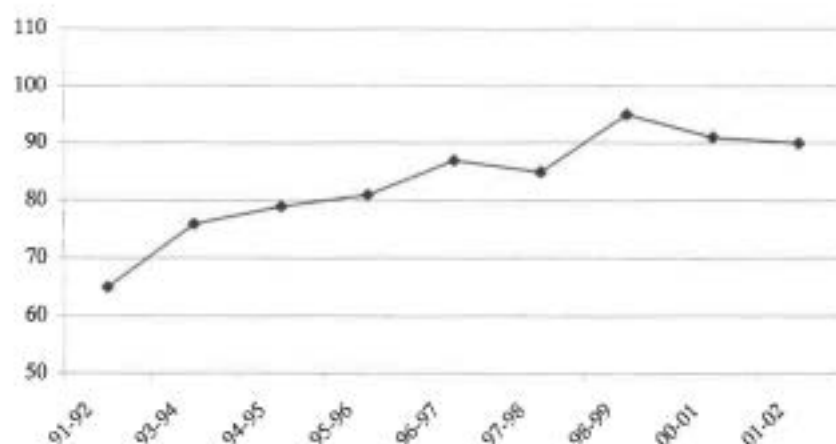
Chauves-souris

Tableau 1 : résultats des décomptes de l'hiver 2000-2001

	17 oct.	6 nov.	11 déc.	18 déc.	28 déc.	15 jan.	11 fév.	22 fév.
Grand Rhinolophe	32	50	68	76	90	82	58	56
Grand Murin	0	0	1	1	1	1	2	2

L'essaim principal de grands rhinolophes a occupé plusieurs endroits de façon successive cet hiver. Sa dernière localisation, dans l'ancienne galerie du projecteur, est très originale car ce site n'avait jamais été occupé jusqu'à présent. L'évolution des effectifs a été très régulière mais elle montre l'existence, à proximité d'un ou plusieurs autres sites d'hivernage réoccupés à partir du mois de janvier.

Tableau 2 : maxima observés pour les grands rhinolophes en hivernage de 1991 à 2001



Les maxima dénombrés sont en léger retrait par rapport à l'hiver précédent mais restent à un niveau élevé pour ce site. Il faudrait identifier les sites d'hivernage secondaires situés à proximité et qui pourraient accueillir les rhinolophes qui se déplacent au cœur de l'hiver. Pour le moment, les colonies de reproduction restent également inconnues et des recherches sont à entreprendre pour les localiser.

Comme tous les ans, quelques grands murins ont hiverné dans la galerie ; par contre, le murin à oreilles échancrées n'a pas été observé à nouveau cette année.

Papillons hivernants

Tableau 3 : résultats des décomptes de l'hiver 2000-2001

	17 oct.	6 nov.	11 déc.	28 déc.	15 jan.	11 fév.
<i>Inachis io</i>	54	69	62	47	22	17
<i>Vanessa atalanta</i>	1	1	1	0*	0	0
<i>Scoliopteryx libatrix</i>	69	93	102	98	87	92
<i>Hypena rostralis</i>	12	7	9	8	4	2
<i>Alucita hexadactyla</i> **	31	37	59	44	30	48

* = trouvé mort (encore vu vivant le 18/12)

** = petite espèce seulement dénombrée dans la galerie de l'observatoire

Un effort particulier a été porté sur le décompte des papillons cet hiver. Les sites d'hivernage sont situés, pour la plupart des espèces, à proximité des ouvertures. Ils sont très stables tout au long de l'hiver, même si les effectifs évoluent sensiblement. Ceci s'explique à la fois par la prédation (plusieurs cas constatés par des tégénéaires, en particulier dans la galerie de l'observatoire) et par les déplacements hors des galeries au cœur de l'hiver (l'hiver a été plutôt doux et des papillons ont pu changer de site d'hivernage). À noter la tentative d'hivernage d'un Vulcain *Vanessa atalanta*, espèce migratrice dont l'hivernage en Bretagne restait à prouver. Cette observation démontre que certains papillons de cette espèce restent en Bretagne certains hivers. Bien que l'hiver 2000-2001 n'ait pas été rigoureux, cette tentative s'est achevée par la mort du papillon. On peut donc s'interroger sur l'adaptation du Vulcain à notre climat hivernal, pourtant clément...

GESTION

R.A.S.

GALERIES DE GLÉNAC (56)

Statut de protection : réserve d'association créée le 31 mars 1989 ; arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 22 juin 1992 (interdiction d'accès dans les galeries).

Commune : Glénac

Propriété : privée (convention de gestion tripartite (+ GMB) signée le 31 mars 1989)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : ravin envahi par une végétation exubérante (fougères, mousses).

Faune : grottes et galeries abritant des chauves-souris en hivernage (env. 300 individus), bois accueillant des oiseaux sylvoles, diversité des espèces de chauves-souris (12 espèces).

Conservateur : Guy-Luc Choqué

Aidé par : Patrice Bernard, Dominique Carcreff, Olivier Farcy, Roland Jamault, Marc Jamet, Magali Le Millier, Maïwenn Magnier, Ludovic Morguet, Brigitte Ruault.

SUIVI NATURALISTE

2 recensements ont été effectués au cours de l'hiver 2000-2001

<i>Maxima observés au cours de l'hiver</i>	
Grand rhinolophe	224
Grand murin	106
Vespertilion à moustaches	13
Vespertilion de Daubenton	13
Vespertilion à oreilles échancrées	11
Petit rhinolophe	10
Vespertilion de Natterer	1
Total	378

Effectif record de grands rhinolophes noté dans le cadre du stage chauves-souris de janvier. C'est le chiffre le plus élevé depuis la création de la réserve en 1989.

A quand les 1000 individus de 1958 ?

La situation des grands murins devient inquiétante. L'absence de nombreux grand murins serait-elle due à une baisse réelle de population (146 en 1998, 85 en 1999, 81 en 2000) ?

Faits marquants en 2001 :

- Un groupe de 210 grands rhinolophes dans la galerie n°6 le 14 janvier 2001
- A peine 100 grands murins au cours de l'hiver
- Une grenouille verte notée dans la cavité n° 8 (1^{ère} donnée)

GESTION

Enlèvements des déchets trouvés dans la réserve.

ÎLOTS DES GLÉNAN (29)

(Guiriden, Castel Braz, Brilnec, Kignenec)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1960 (interdit d'accès pendant la saison de nidification) ; DPM ; Réserve de Chasse Maritime, site classé (1973)

Commune : Fouesnant

Propriété : État (autorisation d'occupation temporaire jusqu'en 2004) et privée (îlots de Kignenec)

Intérêt patrimonial :

Faune : Oiseaux marins nicheurs : cormoran huppé, goéland brun, argenté et marin, et présence de gravelot à collier interrompu sur Guiriden.

Conservateurs : Charles et Éliane Le Roux

Aidés de : Patrice Bernard, Roger Gouriou, Pierre Monfort

SUIVI NATURALISTE

Comptage du 21 avril et du 13 juin sur Guillotec

Cormorans huppés

3 ÎLOTS KIGNEC

• BRILNEC	
vide	0
1 œuf	2
2 œufs	1
3 œufs	22
4 œufs	3
1 jeune	12
2 jeunes	14
3 jeunes	11
4 jeunes	1
Total	66

• CASTEL BRAS	
vide	1
1 œuf	1
2 œufs	0
3 œufs	4
4 œufs	0
1 jeune	1
2 jeunes	7
3 jeunes	1
Total	15

• GROTEK	
Vide (13-06)	2

• LA TOMBE	
vide	2
2 œufs	2
2 jeunes	2
Total	6

Kignenec	
2 œufs	1
3 œufs	1
1 jeune	2
2 jeunes	1
Total	5

Krugenn	
vide	1
1 œuf	3
2 œufs	1
3 œufs	17
4 œufs	1
1 jeune	1
2 jeunes	3
Total	27

Castel Kignenec	
vide	3
3 œufs	4
4 œufs	1
1 jeune	2
2 jeunes	2
4 jeunes	1
Total	13

Total 3 îlots	45
Total îlots Glénan	134

Huîtriers-pie	
Geotek (réserve)	3 nids ou couple alarmant
Loch (privée)	15-18 couples
Penfret (privée)	7 couples
St Nicolas (RN)	voir Nathalie
Moëlez, Pen ar	15 couples
Guern, Enez ar	
Razed (réserve)	
Brilnec (réserve)	1 couple
Kignenec (réserve)	1
Kastell K (privée)	1
Krugenn (privée)	1
Castel Bras (privée)	1
Total	entre 40 et 50

GRAND CHEVREUIL (35)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1958 (interdiction de débarquer du 15 mars au 31 juillet) ; DPM en réserve de chasse ; site classé (1976)

Commune : Saint Coulomb

Propriété : privée sous contrat de gestion du 20 mai 1975, renouvelée en 2001

Intérêt patrimonial :

Flore : très forte régression, voire disparition de la végétation typique des falaises

Faune : tadorne de belon, cormoran huppé, grand cormoran nicheur, goélands argentés, bruns et marins, passereaux.

Conservateur : Philippe Lumeau

Aidé par : Annick Araujo, Anne Marie Barbaza, Patrick Le Mao, Maïwenn Magnier

SUIVI NATURALISTE

Le décompte des oiseaux nicheurs a été effectué au cours de deux sorties sur l'île les 11 mai et 2 juin 2001. Le 11 mai, un recensement botanique non exhaustif a également été effectué. Une vingtaine d'observations a par ailleurs été effectuée depuis la côte entre mai et novembre.

Oiseaux nicheurs

grand cormoran	37 nids ; quelques jeunes sont près de l'envol le 11 mai, presque tous le 2 juin ;
cormoran huppé	99 nids, la présence des lavatères se fait toujours sentir et les cormorans huppés investissent ce milieu.
tadorne de belon	6 individus avaient été observés du littoral le 7 mai, 4 individus sont à nouveau observés le 11 mai, la reproduction est probable mais non prouvée.
goéland argenté	195 nids. Les chiffres sont en nette augmentation par rapport à 2000 et tendent à revenir au niveau des années précédentes.
goéland brun	20 individus sont dénombrés.
goéland marin	6 nids et 15 individus sont recensés.

Ces observations montrent un repeuplement de l'îlot en 2001 en terme d'oiseaux marins nicheurs. La chute des effectifs de ces dernières années semble enrayée.

Hormis les espèces nicheuses citées ci-dessus, il convient de noter la présence sur l'île le 11 mai de 18 tournepierres, 3 couples d'huîtriers pies, 5 couples de pipits maritimes dont un nourrissant, un chevalier guignette auxquels il faut ajouter un guillemot de Troil vu à proximité de l'île, probablement en provenance de Cézembre.

Flore

L'île est surtout marquée par la présence de plantes nitrophiles mais aussi de plantes plus communes des milieux littoraux : l'armérie maritime (*Armeria maritima*), la silène maritime (*Silene maritima*), l'ombilic de vénus (*Umbilicus rupestris*), la dactyle (*Dactylis glomerata*), les lavatères (*Lavatera arborea*), la bette maritime (*Betta maritima*), la stellaire (*Stellaria holostea*), l'orge des rats (*Hordeum murinum*), le *Geranium molle*, le *Sochis arvensis*, un plant de *Yucca gloriosa*, trace de l'implantation humaine passée, des spergulaires maritimes (*Spergularia maritima*), la cranson danois (*Coclearia danica*), l'arroche hastée (*Atriplex hastata*), le seneçon commun (*Senecio vulgaris*), les cinéraires (*Senecio cineraria*) et en juin la digitale (*Digitalis purpurea*).

Autres observations

Beaucoup d'escargots petits gris (*Helix aspersa*), de pince-oreille (*Forficularia forficularia*), de gendarmes (*Pyrrhosoma apterus*) et de nombreux lézards des murailles (*Lacerta muralis*).

Une découverte intéressante a été effectuée le 11 mai : de nombreux spécimens de *Netocia morio* ont été observés. Cette cétoine, très rare en Bretagne, est en limite nord absolue selon les informations transmises par le Muséum d'Histoire Naturelle à qui un exemplaire a été transmis.

GESTION

Signalisation

Aucune intrusion sur l'île n'ayant été constatée durant l'année 2000, il ne paraît pas opportun de remettre en place des panneaux indiquant la mise en réserve de l'îlot.

Rats

Aucune présence de rats n'ayant été détectée cette année et la mortalité des jeunes restant réduite, il ne semble pas utile d'engager d'action particulière de gestion pour 2002.

Une nouvelle convention

La convention qui liait Bretagne Vivante - SEPNE à la propriétaire était ancienne (1975) ; une nouvelle convention a alors été signée avec la propriétaire en mai 2001 reprenant quasiment les mêmes clauses. Une rencontre entre le conservateur et la propriétaire a également eu lieu.

GRAND ROCHER (22)

Statut de protection : réserve d'association créée le 17 novembre 1987, site classé (1936)

Commune : Plestin-les-Grèves

Propriété : Conseil Général (convention renouvelée le 10 décembre 1997)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Espèces cavernicoles

Faune : Grotte d'hivernage de chauves-souris : grand rhinolophe, petit rhinolophe, murin à moustaches

Conservateur : Joël Guérin

SUIVIS NATURALISTES

Hiver 2000-2001, grotte du Grand Rocher

Entre décembre 2000 et août 2001, un maximum de 36 individus de grands rhinolophes ont été comptabilisés, pour un seul petit rhinolophe. Le fait marquant est donc le faible effectif du grand rhinolophe par rapport aux années précédentes.

Hiver 2000-2001, comptage national

17 petits rhinolophes et 1 grand rhinolophe ont été comptabilisés dans la grotte jumelle du grand Rocher dans le cadre du comptage national effectué en février.

LA GRANDE DROUINE (44)

Statuts de protection : Réserve Bretagne Vivante par convention du 8 février 1992 (commune, conseil général, SEPNB), site classé, zone ND du POS, ZNIEFF de type 1, site Natura 2000, site Ramsar

Commune : Guérande

Propriété : Conseil Général de Loire-Atlantique (surface : 9 520 m²)

Intérêt patrimonial :

Habitat/flore : anciens marais salants

Faune : marouette ponctuée (à confirmer), mésange à moustache, triton palmé, pélodyte ponctué.

Conservateur : Gaël Simonet

GESTION

Bref historique de la réserve

Dans le cadre de sa politique de sauvegarde des espaces naturels sensibles, le Conseil général de la Loire-Atlantique s'est rendu acquéreur (par voie de préemption) de la Grande Drouine au début de l'année 1991.

La SEPNB c'est rapidement portée volontaire pour en assurer la gestion. Le Conseil Général a émis son accord et a officialisé cette démarche par la signature, le 8 février 1992, d'une convention à deux niveaux. D'une part une convention cadre, fixant l'ensemble des objectifs qui seront poursuivis par le Département quel que soit le gestionnaire. Et d'autre part une convention particulière, qui règle les modalités de gestion scientifique et pédagogique confiées à la SEPNB.

Le 24 février 1992, les premiers travaux de restauration du système hydraulique (pose de vannages et curage de fossés) sont pris en charge par le Département.

Par la suite, des adhérents de Bretagne vivante se succèdent pour répondre aux objectifs définis dans la convention. Malheureusement il reste aujourd'hui peu de trace de leur travail.

Aussi, depuis l'automne 2001, il est apparu essentiel de dresser un nouvel état des lieux pour mesurer la valeur patrimonial du milieu et ainsi de définir un plan de gestion adapté. Ce travail avait aussi pour objectif de répondre aux demandes du conseil général suite à la convention signée, de relancer une dynamique hydraulique au sein de la réserve et de planifier les actions futures nécessaires à la réalisation du point zéro.

Les objectifs de gestion

■ VALORISER LA CAPACITÉ ÉPURATIVE DU MILIEU

- Évaluer le volume, la nature et la répartition sur l'année des pollutions,
- Garantir un équilibre entre production et consommation d'oxygène,
- Conserver dans les bassins les roseaux sous forme de roselières et de bandes périphériques.

■ GARANTIR L'ENTRETIEN DU SYSTÈME

- Entretien des vannages,
- Limiter l'atterrissement des bassins.

■ VALORISER LE POTENTIEL ÉCOLOGIQUE DU MILIEU

- Compléter la connaissance patrimonial du milieu,
- Créer une diversité de milieu.

■ DÉVELOPPER L'ACCUEIL DU PUBLIC

- Organiser des visites du sites et de ses alentours.

ÉGLISE DE GUICHEN (35)

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 27 avril 1994.

Commune : Guichen

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de mise-bas de grands murins découverte en 1992

Conservateur : Guy-Luc Choqué

SUIVI NATURALISTE

Reproduction

2 visites ont eu lieu au cours de l'été 2001

- 3 femelles le 15 juin
- aucune chauve-souris le 27 août

La faiblesse des effectifs devient alarmante. Il semble qu'il n'y ait pas eu de reproduction au cours de l'été dans le site.

La population ne cesse de se réduire malgré la protection. Une étude va être effectuée au cours de l'année 2002 afin de déterminer les causes réelles de ce déclin.

Hivernage

Aucune chauve-souris en hivernage

GESTION

Intervention à prévoir auprès de la municipalité afin de trouver une solution pour faciliter le passage des grands murins. La mise en place d'une chiroptière pourrait être envisagée.

HAUT VILLENEUVE (44)

Statut de protection : réserve créée le 31 juillet 1979 ; arrêté préfectoral de protection pris le 3 janvier 1992

(accès interdit du 1^{er} février au 31 août)

Commune : Guérande

Propriété : privée (convention de gestion signée le 12 février 1993)

Intérêt patrimonial :

Faune : Héron cendré et aigrette garzette

Conservateurs : Didier Maréchal

SUIVI NATURALISTE

Suite à la dissolution de la section de Guérande lors de l'assemblée générale de Bretagne Vivante - SEPNEB en mai 2001, une nouvelle section est née (Estuaire - Loire - Océan) et une nouvelle équipe de conservateurs s'est formée pour assurer les suivis et la gestion des réserves sur la presqu'île guérandaise. Une réunion a eu lieu fin septembre en compagnie des anciens et nouveaux conservateurs pour faire le point sur les projets des réserves et définir les conservateurs. Pour des raisons liées aux problèmes posés par la dissolution de l'ancienne section locale, aucune donnée ornithologique n'a pu être récupérée pour l'année 2001 pour le bois du Haut Villeneuve.

Le suivi naturaliste a débuté, pour le nouveau conservateur, par une identification des arbres portant des nids. Ainsi, 249 arbres ont été dénombrés sur lesquels on peut compter 177 nids de hérons et 310 nids d'aigrettes (en prenant comme critère de différenciation entre les nids, la taille et l'épaisseur de ceux-ci ; ce qui laisse penser qu'il peut y avoir des confusions). La circonférence de chacun d'eux a été notée ; la circonférence moyenne des arbres portant des nids est de 102 cm (en incluant les nombreux lierres).

GESTION

Pour les raisons citées précédemment, aucune donnée en 2001 sur la gestion n'a pu être notée.

PROJETS FUTURS

Pour l'avenir, plusieurs points doivent être soulevés :

La protection du périmètre

Le bois de Villeneuve se trouve dans un milieu où l'urbanisation prend de l'ampleur. Les anciennes clôtures sont complètement détruites, ce qui pose un problème en particulier à l'est de la propriété où l'accès est très facile et vraisemblablement utilisé. Le propriétaire est sensible à cet état de fait et fortement motivé pour engager les travaux nécessaires. Il reste à régler les problèmes techniques : quelle type de clôture en particulier ? Nous proposons simplement une clôture en fils barbelés doublée de plantations d'arbustes épineux acceptant de pousser sous des chênes...

Côté ouest, c'est-à-dire côté manoir, le propriétaire va vraisemblablement fermer l'accès à l'aide de grille car ce manoir est destiné à recevoir des réceptions et fêtes de famille.

L'entretien du bois

Il serait intéressant d'avoir l'avis de spécialistes concernant l'entretien du bois. En effet, il semble que de nombreux arbres sont morts ou sont en train de mourir et que le lierre envahi un grand secteur du bois (même si de nombreux nids se trouvent dans ce lierre). De plus, le propriétaire a déjà fait appel par deux fois à des professionnels de la gestion forestière pour avoir un avis quant à l'entretien de ce bois. Il est fermement décidé « à faire quelque chose ». Il paraît important que nous lui donnions notre avis raisonné.

Statut de protection : Arrêté de protection de biotope du 24 août 2001

Commune : Epiniac

Propriété : Conseil Général d'Ille et Vilaine

Intérêt patrimonial : site de reproduction de petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Faune : Petit rhinolophe, Murin de Natterer, Pipistrelle commune

Conservateurs : Eric Petit

SUIVI NATURALISTE

date	nombre d'individus
9 juin 2001	40-45 adultes
7 juillet 2001	30 couples mère-jeune + 14 adultes
4 août 2001	45 adultes + 31 jeunes

La reproduction, comme en 2000, n'a concerné qu'une trentaine de femelles malgré la présence d'environ 45 adultes présents sur le site.

On peut imaginer que le site regroupe autour de la colonie des femelles non gravides, des immatures et probablement quelques mâles

GESTION

Le Préfet d'Ille et Vilaine a pris un Arrêté de Protection de Biotope le 24 août 2001. L'arrêté prévoit en particulier l'interdiction des travaux du 1er mai au 30 septembre (reproduction) et du 1er novembre au 31 mars (hibernation).

Bretagne Vivante-S.E.P.N.B. assure le suivi scientifique du site.

ARCHIPEL D'HOuat (56)

Statut de protection : Arrêté de protection de biotope, 12 janvier 1982, DPM Réserve de Chasse Maritime, site classé

Commune : Houat

Propriétés : état

Intérêt patrimonial : oiseaux marins, archipel, (ZSC Natura 2000)

Habitats/flore : récifs, habitats côtiers de falaises maritimes atlantiques d'îlots rocheux et d'îles avec substrat végétalisé ; *Adiantum capillus veneris*, île aux chevaux (Protection régionale)

Faune : Colonies d'oiseaux marins nicheurs à cormoran huppé, goélands argenté, brun et marin, huîtrier pie, eider à duvet ; pipit maritime

Conservateur : Pierrick Cloërec

Observateurs : Jean-Pierre Artel, Rémy Basque, Cyrille Blond, Pierrick Cloërec, Sylvain Dufour et compagnie, Matthieu Fortin, Guillaume Gélinaud, Sophie Jullien, Anne Loiret, Didier Masci, Dolly Savary, Gouven Stéphan, Jean-Marie Stéphan, Frédéric Touzalin.

SUIVI NATURALISTE

Îles prospectées et date

Îles	8 mai	3 juin	4 juin
Glazig	débarquement	débarquement	
Valuec	débarquement	débarquement	
Guric	débarquement	mer	
Seniz			débarquement
Île aux Chevaux	débarquement		débarquement
Grimaud Tost	débarquement		mer
Grimaud Pell	mer		mer
Beg Pell	débarquement	mer	
Beg Creiz	débarquement	débarquement	
Beg Tost		débarquement	
Beg Salus		mer	
Er Yoh	débarquement		débarquement
Er Jeneteu	mer		mer
La Vieille	débarquement		mer

Bilan par espèce

Océanite tempête	aucun contact sur Glazig
Puffin des anglais	2 terriers occupés, indices de présence dans un troisième site
Tadorne de Belon	1 couple accompagné de 5 poussins fraîchement éclos à Seniz, 3 autres couples observés dans l'archipel en juin.
Canard colvert	5 mâles en juin.
Eider à duvet	5 ind. en mai. Du duvet découvert sur Glazig en juin pourrait provenir de cette espèce ou du tadorne.
Huîtrier pie	5 nids, 13 couples et 14 individus contactés en juin.
Goéland argenté	923 nids
Goéland brun	290 nids
Goéland marin	193 nids ou familles. L'effectif de la plus grosse colonie
Pigeon biset	1 individu observé à l'île aux Chevaux
Pipit maritime	21 couples et 4 individus cantonnés en juin.

OK (29)

Statut de protection : réserve d'association (avec contraintes réserve WWF, permettant la reprise de lapins) créée le 3 octobre 1973

Historique du classement en réserve : Acquisition avec des fonds WWF (concours biscuit LU) pour accueillir des pingouins (qui n'ont jamais niché sur l'île)

Commune : Landunvez

Propriété : Bretagne Vivante - SEPNE

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Communautés végétales de pelouse aérohaline en bonne santé, du fait de l'absence d'oiseaux marins nicheurs

Faune : Rats, renards, lapins

Conservateurs : Claude Colin

Aidés de : Yann Jacob

SUIVI NATURALISTE

Début d'inventaire des gastéropodes terrestres

GESTION

Aucune action de gestion n'a été entreprise

ACCUEIL - ANIMATION - PEDAGOGIE

Deux sorties ont été organisées l'été par une association de Landunvez

TOURBIÈRE DE KERFONTAINE

Statut de protection : réserve d'association créée le 21 décembre 1982

Plan de gestion : 1992

Commune : Sérent

Propriété de la commune de Sérent et du groupement forestier local (convention tripartite signée le 21 décembre 1982, puis une nouvelle le 10 octobre 1994).

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : drossolis à feuilles rondes, drossolis à feuilles intermédiaires, grasette du Portugal, gentiane pneumonanthe, ossifrage, groupement à *Hypericum helodes*, groupement à *Rhynchospora alba*, groupement à *Anagallis tenella* et *Pinguicula lusitanica*, landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*, landes humides atlantiques méridionales à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*.

Faune : Agrion de Mercure, cordulie à corps fin, mante religieuse, grenouille rousse, lézard vivipare, lézard gris, vipère péliade, les rapaces et tous les passereaux.

Conservateur bénévole : Bernard Iliou

Aidé de : Paul Manguin

Lycées agricoles concernés par les opérations de gestion

Le partenariat avec les lycées agricoles s'est poursuivi durant l'année 2001, sous la forme d'animation, d'encadrement de stagiaires et d'activités liées au plan de gestion. : Lycée agricole de Kerplouz à Auray, Lycée agricole de la Touche à Ploërmel, Lycée agricole du Sulio à St Jean Brévelay.

Stagiaires : Edwige Fournet Fayard, Soazig Le Flenn, Gwenaelle Le Guyader

SUIVIS NATURALISTES

Les inventaires botaniques se sont poursuivis. Une mise à jour de certaines familles a été réalisée. Le relevé de la placette à *Gentiana pneumonanthe* a été effectué.

Il n'y a pas de faits marquants pour l'année 2001 si ce n'est l'hivernage d'une bécassine sourde (*Lymnocryptes minimus*) et d'un dortoir de quatre busard St martin (*Circus cyaneus*) et deux cents pipits farlouse (*Anthus pratensis*).

L'inventaire des arachnides est terminé, il permet de mettre en avant la richesse de la tourbière de Kerfontaine, et de cerner les problématiques de gestion liées au maintien des espèces de ce groupe.

GESTION

Le comité de gestion s'est réuni le 14 décembre 2001 à la mairie de Sérent.

Les travaux relatifs au plan de gestion ont consisté à faucher les différentes placettes.

Des opérations de fauche avec évacuation des végétaux sous forme de round-balers ont été réalisées sur les parcelles ouest et nord du site en fin d'année. Un agriculteur riverain a récupéré les produits de cette intervention. Cette démarche est effectuée tous les trois ans suivant l'échéancier du plan de gestion.

Le sentier d'accès a également été nettoyé afin d'améliorer la visite du site.

INFORMATION, COMMUNICATION

Promotion de la réserve

Comme les années précédentes, une vingtaine de plaquettes présentant des éléments d'identification ont été placées sur le sentier afin de mettre en avant les espèces les plus remarquables.

Un nouveau dépliant a été conçu. Il présente le site, le plan de gestion et les espèces que l'on peut rencontrer lors de la visite. La promotion de la tourbière est faite sur l'ensemble des sites gérés par Bretagne Vivante et dans les offices de tourisme du Morbihan.

Une nouvelle exposition

L'exposition concernant le site de Kerfontaine a été réalisée. Elle présente les éléments historiques, de gestion, et l'intérêt patrimonial en terme floristique et faunistique. La finalité de cette exposition est de circuler sur l'ensemble de la Bretagne et faire connaître l'action menée par Bretagne Vivante et la municipalité de Sérent. Cette exposition a été inaugurée à la mairie de Sérent au mois de juin En présence de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal. Elle a été placée à la foire exposition de Molac, au lycée agricole de la Touche à Ploërmel, à la maison de la forêt sur la commune des Forges.

Plusieurs articles de presse ont relayé l'action de Bretagne Vivante.

ACCUEIL, FRÉQUENTATION, ANIMATIONS

Concernant la fréquentation du site, celui-ci étant libre d'accès, il est difficile de quantifier le nombre de visiteurs. Toutefois, il faut noter une affluence régulière et continue.

Plusieurs animations ont eu lieu sur le site ou dans les lycées :

- Lycée agricole de la Touche Ploërmel, septembre 2001, terminale STAE, 30 élèves.
- Lycée agricole de la Touche Ploërmel, octobre 2001, première S, 50 élèves.
- Lycée agricole de la Touche Ploërmel, novembre 2001, seconde professionnelle, 30 élèves.
- Animation publique 24 juin 2001, 20 personnes.
- Animation office de tourisme de Malestroit, 12 août 2001, 20 personnes.
- Lycée agricole d'Auray, BTS gestion protection de la nature, 20 personnes

PROJETS 2002

- Réalisation de l'évaluation du plan de gestion, bilan des activités menées depuis son existence.
- Rédaction d'un nouveau plan de gestion.
- Réalisation d'un plan d'interprétation pour définir les objectifs en terme d'accueil du public et de fréquentation.
- Réalisation de posters sur la gestion, la faune et la flore.
- Suivis scientifiques : botanique, coléoptères aquatiques en particulier.
- Demande auprès de la municipalité, pour ajouter à la convention deux parcelles tourbeuses situées sur le site de Pinieux.

MARES DE KERLEGUER (29)

Statut de protection : réserve d'association créée le 16 mars 1994, interdite d'accès en tout temps ; Arrêté préfectoral de protection de biotope n°98.1736 signé le 6 octobre 1998

Commune : Treffiagat

Propriété : Bretagne Vivante - SEPNE depuis 1995

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : mares temporaires à renoncule à fleurs en boule (*Ranunculus nodiflorus*), espèce rare en France et protégée au niveau national ; affleurement granitique à lichens et bryophytes, pelouse xérophiles à sedum, scille, jaspone, pieds d'*Orchis coriophora*

Conservateur : Bernard Trébern

SUIVI NATURALISTE

Après un hiver particulièrement pluvieux, les mares à renoncules à fleurs en boule ne se sont asséchées qu'en milieu de printemps. Dès le mois de février, on note l'envahissement des mares par une algue brunâtre, gélatineuse qui formera, avec les mousses, une croûte dure lors de l'assèchement printanier. Cette croûte recouvre en continu une fraction importante de la surface des mares et empêche le développement des pousses de renoncules. Seules quelques plantes plus robustes (*Rumex crispus*, *Dactylis glomerata*) parvenant à la percer. Les renoncules sont alors repoussées vers les bords des mares, sur les zones plus hautes où la pellicule est moins compacte, et sur les parties grattées par les lapins.

Ces conditions particulières expliquent la forte diminution du nombre de pieds : environ 550 pour la mare 1 et à peine une centaine dans la mare 2. Le suivi de la population en 2002 permettra de voir si cet envahissement par les algues est dû au seul facteur pluviométrique.

Ce phénomène a également été observé sur le site voisin de Pen A Land (Plobannalec) et il semble assez régulier sur un autre site à *Ranunculus nodiflorus* en Loire-Atlantique.

GESTION

Le 20 octobre, un chantier réalisé par les bénévoles de la section Quimper-Pays bigouden a permis de faucher environ 500 m² d'ajoncs, ronces et prunelliers autour des mares à renoncules et des pelouses à *Sedum*. Les sentiers d'accès aux mares 2 et 3 ont été dégagés et les dactyles ont été arrachés à proximité de la mare 1. Les déchets végétaux ont été exportés avec l'aide des services municipaux de Treffiagat.

Nous avons également étripé une zone de 5 m de long sur 1 m de large en bordure de la dalle granitique pour permettre une éventuelle colonisation par les renoncules.

ÉGLISE DE KERNASCLEDEN (56)

**Nouvelle
réserve !**

Statut de protection : Arrêté de protection de biotope signé le 3 décembre 2001 ; la porte d'accès aux combles est fermée en permanence.

Commune : Kernascleden

Propriété : Commune

Intérêt patrimonial : colonie de reproduction et d'hivernage de chiroptères

Faune : site d'importance régionale, abritant une importante colonie de reproduction de grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*). Les combles sont utilisés certains hivers comme site d'hivernation. La présence de la sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) est avérée sur le site.

Conservateurs : Dominique Carcreff et Marc Jamet

Aidés de : Mickaëla Lalun, Magali Le Millier et Alain Pendu

SUIVI NATURALISTE

Historique

La réserve de Kernascleden abrite une colonie de reproduction qui, à l'heure actuelle, représente le plus gros effectif connu en Bretagne. Référencée depuis 1989, la colonie révélait son potentiel grâce à un suivi de la reproduction mené par les actuels conservateurs depuis 1994. Le comptage s'effectue au niveau des deux sorties (clocher et lucarne nord) et est suivi d'une prospection des combles.

Date	Nb sortie de gîte	Nb dans les combles	Observations
8 août 1996	481		Petits épars ; pas de nursery
2 juillet 1997	414	150 jeunes	Nursery de 100 + chapelet de 50
2 juillet 1998	319	180 jeunes	
7 juillet 1999	410	250 jeunes	Nursery de 200 + 50 épars
24 août 2000	515		Tous volant

Interventions et suivi biologique

- Des contacts ont été pris avec la municipalité et les Bâtiments de France pour l'obtention du double des clés, les négociations lors de la pose d'une porte au niveau de la sortie des combles, la participation à des réunions concernant la future réfection de la toiture, etc.
- 1996 et 1997 : visites de L.Duvergé, spécialiste du grand rhinolophe en Grande Bretagne, pour étudier le biotope
- 1998 : tentative de localisation des territoires de chasse en partenariat avec un stagiaire en BTS GPN
- Animations à chaque nuit de la chauve-souris en collaboration avec la mairie

Année 2001

Date	Nb sorties gîte	Nb dans les combles	Observations
15 février		43	4 cadavres dont 2 frais (travaux d'électrification)
24 mai	289		
3 juillet	447	12 adultes	Quelques minuscules jeunes ; début de reproduction
16 août	130	0	Intrusion d'une chouette effraie dans le site*
31 octobre		14	

* L'analyse des pelotes de réjection (seulement celles trouvées à l'intérieur des combles !) a permis d'identifier 13 grands rhinolophes sur un total de 42 proies...

L'obturation totale de la lucarne Est et celle partielle de l'ouverture Nord a permis une limitation de « la casse » à l'intérieur de la colonie.

Le printemps 2002 est attendu avec un peu d'appréhension par les conservateurs...

GESTION

Un vaste chantier de réfection de toiture est prévu pour 2002. Des contacts ont déjà été pris avec le cabinet d'architecte mandaté par les Bâtiments de France. Un accord de principe concernant les dates d'intervention et la pose de bâches isolant les hivernants devrait assurer la quiétude de la colonie.

Un panneau annonçant l'arrêté de biotope devrait être prochainement posé.

BOIS DE KEROHOU (22)

Statut de protection : réserve d'association créée le 14 janvier 1981

Commune : Maël-Pestivien

Propriété : Bretagne Vivante - SEPNB

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Bois de feuillus sur affleurement rocheux, avec sous-bois, taillis

Faune : Nidification du corbeau freux et du faucon crécerelle

Conservateur: Jacques Petit

Aidé de : section de Kreiz Breizh

SUIVI NATURALISTE

Flore

62 taxons de champignons ont été jusqu'à présents notés sur le site.

Faune

Le corbeau freux semble avoir déserté le secteur de nidification depuis 1999. Cependant, quelques individus ont été observés dans le secteur (le dernier le 21 novembre)

Le pic vert se reproduit sur le site dans une loge creusée dans un tronc de vieux châtaigner (observation le 8 juin)

Invertébrés : on note la présence de *Cychrus caraboides* ; le cychre est un carabidé localisé dans les bois frais.

GESTION

Le 11 mars, 5 bénévoles de la section Kreiz Breizh sont venus participer à un chantier de débroussaillage du sentier et du haut du Tertre.

PROJETS

Des inventaires naturalistes devront être faits pour les invertébrés et les mousses et lichens.

CAVITÉ DE KERPOTENCE (56)

**Nouvelle
réserve !**

Statut de protection : convention de gestion signée en mars 2001 avec le propriétaire

Commune : Hennebont (56)

Propriété : privée

Intérêt patrimonial : site d'hibernation de chauves-souris

Faune : grand murin, grand rhinolophe

Conservateurs : Daniel Esvan et Pierre-Yves Pasco

Aidés de : Olivier Farcy

SUIVI NATURALISTE

La galerie, directement creusée dans la roche est en forme de U. Une des deux extrémités est bouchée. Elle mesure entre 60 et 70 mètres de longueur pour une hauteur variant 2 à 5m.

En fin de visite, nous avons rencontré les résidents les plus proches, qui ont évoqué le nombre important de chauves-souris à évoluer sur le site dans les années 1960 ; ils nous ont également appris qu'un instituteur hennebontais actuellement à la retraite, Mr Noël Calvez, effectuait un suivi de ce site. Aussi, il paraît intéressant de rencontrer ce monsieur prochainement afin d'obtenir quelques informations sur les données recueillies.

Comptages hivernaux des chauves-souris

	<i>Hiver 2000-2001</i>	<i>Hiver 2001-2002</i>			
	3 février 2001	13 oct. 2001	27 nov. 2001	10 janv 2002	16 fév. 2002
Grand rhinolophe	2-3	4	24	31	11
Grand murin	17	2	11	29	11
Murin de Daubenton	6	--	3	4	1
Total :	25-26	6	38	64	23

Maxima observés les années précédentes :

	<i>Hiver 1997-1998</i>	<i>Hiver 1998-1999</i>	<i>Hiver 1999-2000</i>
Grand rhinolophe	81	53	24
Grand murin	24	17	16
Murin de Daubenton	7	4	5
Total :	112	74	35

GESTION

Nettoyage du site

Un nettoyage de l'entrée de la cavité a été organisé le 13 octobre 2001. Plusieurs sacs poubelles remplis de déchets (bouteilles de verre, métaux, ...) ont été évacués et emportés à la déchetterie.

PROJETS ANNÉE 2002

Les effectifs de grands rhinolophes hibernants dans la cavité de Kerpotence sont assez fluctuants d'une année sur l'autre, mais aussi au cours de chaque hiver. Nous allons essayer de compter régulièrement l'ensemble des cavités connus sur la région lorientaise pour essayer de comprendre les échanges éventuels entre plusieurs cavités.

KOH KASTELL (56)

+ îlots : Roc'h Toul, En Oulm, Er Hastella, Bagueneras, Domais, Bangor

Statut de protection : réserve d'association créée en 1962 (pour sa colonie de mouette tridactyle), nouvelle convention signée avec la commune le 15 décembre 1999

Commune : Sauzon (en Belle-île)

Propriété : Conservatoire du littoral ; îlots propriété de l'État (location avec bail 9 ans à partir du 1^{er} janvier 1997)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : pelouse littorale à *Isoetes hystrix* et *Ophioglossum lusitanicum*; rankers à *Plantago recurvata* ssp. *littoralis* et lande à *Erica vagans* à proximité

Faune : Colonies de mouette tridactyle, cormoran huppé, goéland argenté, goéland brun sur la réserve. Goéland marin, huîtrier-pie, pigeon biset, crabe à bec rouge, lézard vert et lézard des murailles, pipit maritime, fulmar boréal à proximité.

Archéologie : éperon barré ; presqu'île de 17 ha. protégée par des buttes (oppidum de l'époque des Vénètes)

Conservateur : Jean Gallen

Permanents : Yannick Bénéat, animateur nature sur Belle-île

Animateurs bénévoles d'été : Arnaud Le Pan, Gaétan Perrin, Hermeline Esnard, Yannig Coulomb, Claire Le Hors, Tiphaine Guilbault.

Stagiaires : Céline Arzel de juin à août pour le suivi quotidien de la colonie de mouettes tridactyles.

SUIVIS NATURALISTES

Chronologie

Au printemps, (*pont de l'Ascension*) un comptage des oiseaux marins a été réalisé sur toute l'île.

Un projet d'effarouchement des colonies de goélands sur les landes d'Her Hastellig est en cours.

Oiseaux marins nicheurs

Au printemps, comme l'an passé, un comptage des oiseaux marins a été réalisé sur toute l'île. L'objectif de ces comptages est de suivre les populations et notamment les colonies de goélands qui posent problème à la végétation côtière (landes et bruyères) et à l'activité agricole sur l'île. Jusqu'à présent, 1 seul comptage décennal s'était fait en 1978,88 et 98.

32 personnes ont participé à ce comptage, ce qui représente 385 heures de bénévolat pour dénombrer 8 988 nids de goélands sur toute l'île et 175 nids de cormoran huppé. L'ambiance au sein des équipes pour les comptages de printemps était bonne.

Oiseaux marins nicheurs - réserve de Koh Kastell - 2001

Espèces	nb. de nid
Mouette tridactyle	138
Goéland brun	2245
Goéland argenté	788
Goéland marin	4
Cormoran huppé	14
Huîtrier pie	1
Fulmar boréal	1
Crabe à bec rouge	0
Pigeon biset	???

Le bilan est stable pour les hôtes ailés de la réserve. On peut seulement regretter le manque de fulmar boréal et de crave à bec rouge cette année. Malgré le premier envol d'un jeune fulmar en 2000 et une bonne fréquentation au printemps, (plus de 6 couples étaient postés), 1 seul nid avec 1 œuf a été observé, mais sans succès. Le couple de crave de l'an passé n'est pas revenu.

À noter début août, un cadavre de hibou des marais est observé à l'entrée de la réserve.

■ MOUETTES TRIDACTYLES

suivi : Bernard Cadiou puis Céline Arzel

	2001	2000
Total nids	138	146
taux d'échec	63 %	≥ 45 %
production	0,83 jeune/couple	0,70

Invertébrés

Des suivis naturalistes sont en cours pour les différents groupes d'invertébrés.

Botanique

Lors des comptages de printemps, une station d'asphodèle d'Arondeau a été découverte sur la réserve.

Stagiaires

Céline Arzel est revenue pour la deuxième année consécutive suivre la colonie de mouettes tridactyle en juillet et août. Sa présence quotidienne sur la réserve a permis de limiter la fréquentation du site par quelques curieux.

Cécile Carrié est venue une quinzaine de jours dans le cadre du projet effarouchement pour faire un inventaire botanique des colonies hors réserve.

GESTION

Fauche

En février et novembre, la fauche d'une bande près des buttes a été effectuée ; il s'agissait essentiellement de ronciers et d'ajoncs. Les travaux ont été réalisés par la communauté de communes de Belle-Île et son service environnement (chantier d'insertion et ouvrier côtier).

Accès au site

Avant l'été, des travaux importants de remise en état du kiosque (parking de l'Apothicairerie) ont été réalisés, compte tenu de son piteux état. Il a fallu au conservateur plus de 25 heures pour remplacer le carreau cassé, remettre en état la porte, refaire entièrement le sol, améliorer l'étanchéité au vent et à la pluie et faire quelques aménagements intérieurs.

Il n'y a ni barrière ni de clôture à l'entrée de la réserve, mais simplement des panneaux. De nombreux curieux pénètrent sur la réserve en dehors des heures d'animation, malgré la signalisation l'interdisant. Pour freiner ces fréquentations, une chaîne sur poteaux bois a été posée fin juillet en travers du chemin d'accès à l'entrée du site ; cela semble efficace. Cette chaîne est posée uniquement pendant la période d'interdiction d'accès (déposée le 15 août).

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

Animation à l'année

Au printemps, Yannick Bénéat animateur nature sur Belle-Île a accompagné sur le site 1 677 personnes : classes de mer, groupes et individuels.

Animation estivale

Les animations habituelles ont eu lieu en juillet et août à partir du kiosque de l'Apothicairerie. Six animateurs bénévoles sont venus accueillir et guider les visiteurs. On note, une fois encore la bonne ambiance qui régnait au sein de l'équipe d'animateurs.

Fréquentation

	<i>nbr de pers.</i>	<i>par rapport à 2000</i>	<i>remarques</i>
Animation printemps (Y. Bénéat)	1 677	+320	1 435 scolaires, 124 adultes et 118 individuels
Jean Gallen	50		3 visites
animation juillet bénévole	442	+66	
animation août bénévole	609	+247	
Total	2 778	+563	

Le bilan global est positif en terme de fréquentation du site (+ 20%) et à l'information du public.

Durant l'été, les 6 animateurs bénévoles se sont relayés pour accueillir et guider les visiteurs. Un seul thème était proposé cette année : visite de la réserve avec découverte de la faune et de la flore. En dehors des 1 051 personnes qui ont visité le site, de nombreux contacts ont eu lieu au kiosque du parking de l'apothicaire. Les inscriptions aux visites se sont fait au kiosque ou par le téléphone mobile de la réserve.

En octobre, la Maison de la nature de Belle-île a embauché un autre naturaliste. Cette décision sans concertation, mettant en péril le poste de Bretagne vivante créé en 1998 a rendu la convention qui nous liait, caduque. Yannick continue seul, son activité d'éducation à l'environnement sur Belle-île et sur la réserve sous la seule bannière de Bretagne vivante.

INFORMATION - COMMUNICATION

Lettre de la réserve

La deuxième lettre de la réserve a été distribuée par la poste dans tous les foyers Bellilois (3 200 ex.) en août.

La presse

Plusieurs articles ou annonces sont parus dans la Gazette locale (2 000 ex.), dans ses suppléments hebdomadaires (5 000 ex.), Ouest France et le Télégramme.

PROJETS ANNÉE 2002 ET +

- Établissement d'un plan de gestion pour la réserve.
- Suite à la vente du terrain par la commune en 2000, une nouvelle convention de gestion avec le nouveau propriétaire, le conservatoire du littoral, est en cours.
- Poursuite du projet effarouchement des goélands sur la lande d'Her Hastellig pour protéger les zones de landes à bruyère vagabonde qui se dégradent et se transforment en friches. L'objectif est de les inciter à aller sur les îlots délaissés et la réserve.
- Amélioration de l'accueil du public en avant saison, suite à l'augmentation du tourisme en cette période.
- Poursuivre la communication au niveau de Belle-île pour Bretagne Vivante - SEPNE

ÎLE DES LANDES (35)

Statut de protection : réserve d'association (interdit de débarquer du 15 mars au 31 juillet) créée le 26 juin 1961 ; site classé (1976)

Commune : Cancale

Propriété : privée (nouvelle convention de gestion signée le 13 mars 2001)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : végétation de pelouse aérohaline en forte régression ; zones abritées occupées par des fourrés ; forte augmentation de la végétation nitrophile

Faune : colonie d'oiseaux marins : grand cormoran, cormoran huppé, tadorne de Belon, goéland argenté, brun et marin, hultrier-pie.

Conservateur : Karl Lebeslours

Participant au comptage : Anne-marie Barbaza, Jean-Luc Chateigner, Jean-Paul Rivière

SUIVI NATURALISTE

Inventaire ornithologique effectué 12 mai

	nombre de couples en 2001	à titre de comparaison en 2000	2001/2000
cormoran huppé	401	584	-31 %
grand cormoran	125	123	-2 %
goéland argenté	138	(- 200)	-
goéland brun	< 30	~20	-50 %
goéland marin	69	76	-9 %
hultrier pie		-	
tadorne de Belon	25 ind.	-	

GESTION

Une nouvelle convention

La convention de gestion qui liait Bretagne Vivante - SEPNE avec le propriétaire privée était très ancienne (1973). Une nouvelle convention (avec les termes quasiment identiques) a donc été signée en mars avec le nouveau propriétaire, fils du précédent.

CAVITÉ DE MARZAN (56)

Statut de protection : convention de gestion signée le 20 juillet 1998. Une grille est installée depuis janvier 1991, interdisant l'accès au public.

Commune : Marzan

Propriété : Conseil Général du Morbihan (espace naturel sensible)

Intérêt patrimonial : Site d'importance régionale, abritant depuis au moins 1989 une importante colonie de reproduction de grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*). Une quinzaine de colonies de reproduction de cette espèce sont actuellement connues en Bretagne. La cavité de Marzan est en Bretagne le seul site souterrain régulièrement occupé pour la reproduction par le grand rhinolophe.

Faune : En hiver, ce site accueille, outre une importante population de grands rhinolophes (jusqu'à 188 individus), six autres espèces de chiroptères : petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), grand murin (*Myotis myotis*), murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), murin à moustaches (*Myotis mystacinus*), murin de natterer (*Myotis nattereri*) et murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*). L'effectif total peut atteindre 190 individus, toutes espèces confondues. ce site constitue l'élément le plus intéressant d'un complexe de 7 cavités abritant une importante population hibernante de chiroptères (jusqu'à 270 individus pour 11 espèces).

La cavité de Marzan abrite également la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et une araignée cavernicole, la meta de Menard (*Meta menardi*).

Conservateur : Jacques Ros

SUIVI NATURALISTE

du 16 novembre 2000 au 15 novembre 2001

Reproduction

194 individus adultes ont été observés début juin, ainsi que 78 juvéniles non volants. Les effectifs sont donc comparables à ceux notés en 2000.

Hivernage

205 individus ont été notés en janvier 2001, appartenant à 6 espèces. Le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) reste l'espèce dominante, avec 197 individus.

Les vespertilionidés sont toujours aussi peu nombreux, avec seulement un total de 8 individus. À noter cependant la présence du murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) (1 ind.), très rarement noté sur le site, ainsi que celle du murin de Natterer (*Myotis Nattereri*) (1 ind.), espèce peu fréquente dans cette cavité.

Les autres espèces de vespertilionidés notées cet hiver sont le murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), le murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) et le grand murin (*Myotis myotis*), avec respectivement 3, 2 et 1 individu.

Des effectifs importants ont été également relevés dans les 6 cavités périphériques avec un total de 8 espèces et 290 individus pour l'ensemble de la zone, réserve comprise.

Cela confirme tout à la fois l'importance de la réserve dans cet ensemble de sites, et leur intérêt au plan départemental et régional. Une protection de l'ensemble des cavités est à envisager pour l'avenir.

Autres observations

À noter également dans la cavité, l'hivernage de la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

SALINE / ÎLOT DE MIREBELLE (44)

Statut de protection: réserve d'association créée le 15 octobre 1979

Commune : Guérande

Propriété : privée (bail signé le 1 mars 1998)

Intérêt patrimonial :

Faune : Colonie de sternes pierregarin et quelques tentatives de goélands sp., échasse blanche, avocette élégante, chevalier gambette, canard colvert, tadorne de Belon

Conservatrice : Marie-Claude Beaubatie remplacée par Philippe Frin à l'automne 2001

SUIVI NATURALISTE

Sterne pierregarin

Les sternes sont arrivées plus tard cette année, début mai, au lieu du 10 avril habituellement. La colonie accueille entre 15 et 19 couples reproducteurs le 23 mai et produit 17 jeunes à l'envol (le 8 juillet), ce qui semble supérieur à la normale. Le 14 juillet les sternes ont quitté l'îlot.

Effectifs des couples nicheurs de sternes sur la saline de Mirebelle

G4 - bassin n°83 (Bretagne Vivante)	15-19
G4 - bassin n°29	9
G4 - bassin n°84	20 +
Total	44 - 48 +

GESTION

Fermage

Le nouveau bail qui lie Bretagne Vivante - SEPNEB avec le paludier depuis 1998 exonérait celui-ci de fermage pendant 3 ans, compte-tenu de l'état très moyens des salines et des travaux de réhabilitation nécessaires. Pour 2001, le fermage a été réglé sans problème.

ÎLE AUX MOINES (35) OU ÎLE NOTRE DAME

Statut de protection : Espace naturel sensible du Conseil général d'Ille et Vilaine depuis 2000 ; en attente d'une convention de gestion avec Bretagne Vivante - SEPNEB

Commune : Saint-Jouan des Guérets

Propriété : Conseil général d'Ille et Vilaine

Intérêt patrimonial :

Faune : oiseaux nicheurs : colonies de sternes pierregarin, tadornes de Belon, canard colvert, linotte mélodieuse, hérons cendrés

Conservateur : Jean-Roger Chasle

Aidé des bénévoles : Jean-Paul Rivière, Gaëtan Perrin

SUIVIS NATURALISTES

Bilan de la reproduction

• STERNE PIERREGARIN

Premières apparitions le 5 mai. Le 13 mai, une vingtaine d'oiseaux est présente. Certains individus se poursuivent très bruyamment, des couples semblent déjà formés. Sur les rochers du flanc ouest de l'île, quelques oiseaux offrent un petit poisson à leur partenaire.

Le comptage du 21 mai donne 40 nids, contenant de 1 à 3 œufs, localisés sur les corniches des versants ouest et est de l'île, ainsi que sur le plateau supérieur (partie fauchée).

Le 9 juin, des poussins sont nourris. Plus de visites avant la mi-juillet. Entre la mi-juillet et la fin juillet, le nombre de juvéniles volants est évalué à 12 individus, soit un ratio de 0,30 j/cpl. Fin juillet - début août, les 7 tentatives de deuxième ponte qui sont observées se solderont par des échecs en août (1 nid à 3 poussins, 1 nid à 4 œufs, 1 nid à 3 œufs, 3 nids à 2 œufs et 1 nid à 1 œuf).

Bilan : 40 couples reproducteurs de sterne pierregarin, 12 jeunes à l'envol. Compte tenu de la tranquillité du site et l'absence apparente de perturbations, les 12 jeunes à l'envol observés constituent sans aucun doute un minimum.

Effectifs des sternes Pierregarin de 1999 à 2001

	effectifs (couples)	production (jeunes)	productivité (jeune/couple)
1999	0	0	0
2000	54	?	?
2001	40	12 min	0,3

• DONNÉES SUR LE VOLUME DES PONTES (1^{ère} COUVAISON) ET LA PRODUCTION DE JEUNES VOLANTS

Le 21 mai, le nombre de nids est de # 40, le volume moyen de ponte de # 2 œufs/nid.

À la mi-juillet, la production de jeunes volants est de # 12 jeunes (# 0,3 j/couple).

• STERNE DE DOUGALL

Pas de preuve de reproduction en 2001. Un individu se pose fin juillet à la pointe sud de l'île.

Erratum en 2000 : il y a eu reproduction certaine de l'espèce en 2000, et non probable comme indiquée alors avec 1 couple nourrissant au moins 1 poussin (Le Mao P., comm. orale).

Perturbations

La prédation par les goélands est constatée à maintes reprises. Quelques cas de prédation par les goélands sont constatés (en l'absence de tout autre facteur perturbant simultané). Il s'agit de couples nicheurs ayant échappé à la destruction des pontes, inaccessibles sous les taillis de ronces et d'églandiers.

De très fortes pluies d'orage, début août, ont détruit des nids et des couvées. La deuxième couvaison a échoué pour cette raison.

Autres espèces observées

- 2 couples de pigeons ramiers ont niché comme chaque année dans les lierres arbustifs des hauteurs de l'île
- 1 accenteur a été observé le 30 avril
- 1 rouge-gorge a été observé le 10 octobre volant dans les arbustes du haut de l'île
- 28 tadornes de Belon ont fréquenté la grève du flanc est de l'île et quelques couples ont niché sur le site, dans les fourrés, comme chaque année
- 14 colverts ont fréquenté les mêmes emplacements que les tadornes et 5 couples ont niché dans les fourrés arbustifs et les lierres en bordure des roches
- un couple d'huîtres a niché comme tous les ans près de la pointe sud. Leurs 3 œufs ont été vus mais la production de jeunes volants n'a pas été établie ultérieurement.
- entre 4 et 8 grands cormorans (nombre variable selon les jours) adultes et juvéniles ont été régulièrement observés, perchés exclusivement sur les hautes roches de la pointe nord (ils ne nichent pas sur l'île)
- pour la première fois, 2 lézards des murailles (dont l'un de belle taille) ont été observés de très près, sur la murette de pierres séparant les deux plateaux herbus

GESTION

Prévention de la prédation

L'éradication (autorisée) des goélands argentés a été effectuée à 2 reprises :

- le 30 avril, 2 nids et 4 œufs sont détruits
- le 21 mai, 8 nids et 17 œufs sont détruits. Malheureusement pour la colonie, quelques goélands (poussins) sont entendus dans des fourrés impénétrables de ronces et d'églantiers et n'ont pas été supprimés pour cette raison. Par la suite il y a eu prédation.

Suite à l'opération de dératisation menée en 2000 avec le concours de l'Inra et de l'ONCFS, il semble que l'île soit débarrassée de ses indésirables. La première observation du lézard des murailles sur le site en 2001 serait-elle un succès à mettre à l'actif de cette opération ? Cependant, par mesure de sécurité, le suivi de l'éradication des rats (effectuée en 2000) demande à être ré-actualisé et prolongé dans la durée (possibilité de ré-infestation et/ou rats ayant échappé au piégeage). Les modalités sont à étudier dans le nouveau contexte (nouvelle convention/Conseil général d'Ille et Vilaine).

Fauche

La fauche limitée et prudente des plateaux supérieur et inférieur de l'île est pratiquée en début de printemps (fin mars au plus tard) en tenant compte de la nidification (précoce) des tadornes et colverts).

Pour la même raison et dans les mêmes conditions de prudence et d'efficacité bien évaluées, un débroussaillage judicieux est nécessaire au cours de la mauvaise saison, désormais à mener en partenariat avec le CG 35.

INFORMATION - COMMUNICATION

Les bonnes relations existantes avec quelques plaisanciers et pêcheurs fréquentant les parages de l'île sont à maintenir car cela permet d'assurer une relative continuité dans la surveillance des lieux et la prévention des débarquements intempestifs sur l'île (malgré la signalisation existant sur place).

PROJETS 2002

Avec l'accord du service « espaces naturels sensibles » du Conseil général d'Ille et Vilaine, nous prévoyons de pérenniser débroussaillage et fauchage. Des pieds d'églantiers et de ronces sont à extirper aux emplacements de nidification, afin d'éviter leur repousse intempestive en cours de saison des nids.

La recherche et l'aménagement de corniches, propices à l'installation des nicheurs sont à effectuer en hiver, de même que la construction de quelques nichoirs en pierre, destinés à d'éventuelles sternes de Dougall. Ces aménagements effectués à la mauvaise saison, outre l'absence de dérangement sur le site, leur permettent d'être mieux intégrés au "décor" lors du retour des sternes.

ÎLE AUX MOUTONS (29)

+ Penneg ern et Enez ar Razed

Statut de protection : arrêté de protection de biotope « terrestre » (+ îlots Enez ar Razed et Penneg Ern) signé le 3 juin 1999 ; l'arrêté de protection de biotope sur le DPM est toujours en cours ; - accès libre pendant la nidification sauf dans la zone d'exclusion ; site classé (1973)

Historique du classement en réserve : réserve d'association créée en 1960

Commune : Fouesnant

Propriétés : État, commune et privées

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : haut de plage : *Atriplex littoralis*, pelouse aérohaline

Faune : colonie de reproduction plurispécifique de sternes : sterne caugek, sterne pierregarin, sterne de Dougall et sterne à bec orange (1995), autres oiseaux marins : huîtrier-pie, goélands argenté, brun et marin

Conservateurs : Charles et Éliane Leroux

Aidés par les membres de la section Bretagne Vivante - SEPNEB de Concarneau et plus particulièrement par Patrice Bernard et Roger Gouriou.

Surveillants bénévoles : Philippe Bouillé, Dominique Burnel, Pascal Caron, Nicolas Loncle, Kristen Wagman.

SUIVI NATURALISTE

Bilan de la reproduction

Tableau 1 : Effectifs des couples nicheurs de sternes sur l'île aux Moutons en 2001

(chiffres des comptages de mai ou juin, sans les pontes de remplacements ultérieures)

sterne caugek	sterne pierregarin	Sterne de Dougall	sterne naine
415	142	0	0

Tableau 2 : Volume de ponte chez la sterne Caugek en 2001

	1 Ø	2 Ø	3 Ø	n Ø	N	Ø / N
2 juin	187	219	2	631	408	1,54

1 Ø = nombre de pontes avec 1 œuf, 2 Ø avec 2 œufs, 3 Ø avec 3 œufs

n Ø = nombre d'œufs pondus (première ponte)

N = nombre de nids (ou de pontes)

Ø / N = volume de ponte (nombre d'œufs par ponte)

Données sur la production

La production correspond au nombre de jeunes qui s'envolent avec succès, par couple reproducteur. Elle s'exprime en j/cpl. Compte tenu des multiples difficultés pour obtenir une estimation correcte du nombre de jeunes à l'envol (étalement de la reproduction, des pontes de remplacements, de la végétation limitant les observations, de la dispersion plus ou moins rapide des jeunes volants, de la confusion possible avec des migrateurs ...), les chiffres présentés donnent généralement plus un ordre de grandeur qu'une valeur effective de la production.

Tableau 3 : Bilan des données sur la production

sterne caugek			sterne pierregarin			sterne de Dougall			sterne naine		
P	R	P/R	P	R	P/R	P	R	P/R	P	R	P/R
168	415	0,40	177	142	1,25						

Détail de la reproduction

■ STERNE CAUGEK

Premières observations d'individus le 3 mai, et premières pontes le 13 mai. Le 19 mai juste après l'intervention de la DDE sur l'éolienne, il y a environ 200 couples reproducteurs, puis le comptage du 2 juin donne 408 couples. Le comptage est effectué à 6 personnes sur une durée de 10 minutes : l'envol provoqué dure 20 minutes. Cette année, la colonie est très dense. Tous les nids sont situés en zone 1. Les premiers envols sont notés le 8 juillet. Le 13 juillet, 168 jeunes sont comptés ensemble mais les rochers de la zone 7 et la végétation ne permettent pas une estimation précise.

Le 31 juillet, il reste 70-80 adultes et jeunes presque volants.

Estimation : 415 couples reproducteurs et 168 jeunes à l'envol minimum (370 couples et 203 jeunes à l'envol en 2000).

■ STERNE PIERREGARIN

Le 13 mai, une trentaine d'individus vont et viennent. Trois nids sont présents le 18 mai lors de l'intervention de la DDE sur l'éolienne, puis 10 nids le 19 mai. Le 20 mai, 60 individus supplémentaires arrivent sur le site. Le comptage du 2 juin donne 108 couples reproducteurs. Il est effectué à 6 personnes sur une durée de 10 minutes : l'envol provoqué dure 20 minutes. Des accouplements sont notés jusqu'au 20 juin. Le 23 juin, un comptage depuis le phare donne 142 nids. Le 6 juillet, les premiers envols de sternes pierregarins sont observés.

Le 31 juillet lorsque le dernier gardien quitte les lieux, il reste 5 poussins de sterne pierregarin et 2 jeunes volants.

Estimation : 142 couples reproducteurs et 177 jeunes à l'envol minimum (116 couples en 2000).

Observations d'autres espèces de sternes

■ STERNE "À BEC ORANGE" - STERNA BENGALENSIS/ELEGANS/MAXIMA

A partir du 11 juin, une sterne "à bec orange" ayant toutes les caractéristiques d'une sterne élégante - *Sterna elegans* - est observée sur l'île aux Moutons. Par la suite elle va s'apparier à une sterne caugek et se reproduire. Le ou les poussins ne purent être observés.

■ STERNE DE FORSTER - STERNA

A partir du 21 juillet, une sterne de Forster immature d'un an se déplace dans la colonie.

Dérangement et prédation

■ PERTURBATIONS LIÉES AUX GOÉLANDS

De la mi-mai à fin mai, 50 à 80 goélands argentés et bruns exercent une pression sur la colonie : plus de 10 envols par jours, parasitisme de sternes rapportant du poisson, pillage de couvées. Le 29 mai, la totalité des goélands quitte le site pour des raisons inconnues (empoisonnement des quelques couples de goélands reproducteurs sur l'île, arrivée des sternes pierregarin, plus agressives, les 27 et 28 mai ... ?).

A partir de fin juin, les actes de prédation reprennent de façon modérée : quelques poussins de sternes capturés.

■ PERTURBATIONS DUES À L'ÉOLIENNE

L'intervention de la DDE pour réparer l'éolienne du phare en panne depuis le 15 avril n'a pu se faire avant le 18 mai, malgré la demande par Bretagne Vivante d'une intervention urgente avant l'arrivée des sternes. Elle est menée avec rapidité (2 heures d'intervention). Les sternes déjà nicheuses sont dérangées pendant 50 minutes pour les caugek et pendant les 2 heures de l'intervention pour les 3 nids de sterne pierregarin.

Par ailleurs, cette année encore, l'éolienne a tué par collision 7 adultes de sterne pierregarin et 12 jeunes. Lorsque l'on sait que le renouvellement de l'espèce est très dépendant de la survie des adultes (taux de survie de 80 à 90 %) car une sterne peut produire au cours de sa vie entre 20 et 30 jeunes (sur 10 années de reproduction), on mesure mieux la valeur de la perte accidentelle d'un adulte et ses conséquences négatives sur la dynamique de population de l'espèce. Que dire alors de ces mortalités observées en 2001 qui s'ajoutent aux 11 adultes déjà victimes de l'éolienne en 2000, et aux 4 en 1998 ?

Le remplacement de l'éolienne par des panneaux solaires, devrait prochainement mettre fin à ces destructions (cf. courrier de la DDE, annexe I).

■ DÉRANGEMENTS HUMAINS

Huit interpellations de personnes se trouvant dans le périmètre de la colonie ont eu lieu. Il s'agissait de pêcheurs à marée basse contournant l'île par les rochers, d'enfants ou de jeunes franchissant le grillage de protection, ainsi que de trois adultes "habités à l'île depuis 10 ans..." Globalement la présence du grillage est dorénavant bien acceptée par les visiteurs.

■ AUTRES PERTURBATIONS

Des envols de la colonie ont été provoqués par 3 passages d'avions et 3 passages d'hélicoptères.

Prévention de la prédation

■ LIMITATION DE LA POPULATION DE GOÉLAND ARGENTÉ

Tableau 4 : Bilan des opérations de limitation du goéland argenté en 2001

passages	postes / nichées détruites	œufs ou poussins détruits	appâts déposés	goélands morts récupérés
++	94	?	?	47

GESTION

Débroussaillage

Destruction des chardons de la zone 6 en avril, et débroussaillage du sentier qui éloigne les visiteurs de la zone grillagée.

Mise en défens de nids

Comme tous les ans, un grillage a été mis en place afin de protéger le site de nidification des sternes.

Nichoirs et radeaux

Quatorze nichoirs à Dougall en bois ont été posés (d'autres en pierre restent en place d'une année sur l'autre).

Pose de panneaux

Nouveau scellement inox du panneau de Penn Ern.

Gardiennage

Du 12 mai au 31 juillet 2001, 5 gardien(ne)s ont assuré le suivi, la sécurité et la tranquillité de la colonie de l'île aux Moutons, aidés par Charles et Éliane Le Roux, conservateurs bénévoles, et l'équipe locale bénévole. Le gardiennage bénévole en 2001 correspond à 95 journées-hommes, soit 760 heures de présences sur le terrain. Cette année, le gardiennage n'était plus nécessaire en août, les sternes ayant terminé leur saison de reproduction fin juillet.

À partir du 3 mai, l'équipe locale a procédé à la fermeture du site et sa remise en état avant la nidification, puis à la réouverture du site le 11 août. La vacation téléphonique a fonctionné tous les jours pour informations et conseils aux gardiens et une visite sur le site a été assurée tous les samedi et quelquefois en semaine. En tout, 22 passages en zodiac ont eu lieu (16 avec le bateau de la Réserve naturelle de Saint Nicolas des Glénan, 6 avec le bateau des conservateurs).

La présence du gardien est la condition de la réussite de la reproduction des sternes. Ses missions consistent à surveiller la colonie (nombre d'oiseaux), éradiquer les goélands, informer les visiteurs et intervenir sur les causes de dérangements (chiens sans laisse ...).

INFORMATION - COMMUNICATION

Articles de presse

Un article a été publié dans le Télégramme

PROJETS 2002

Gardiennage

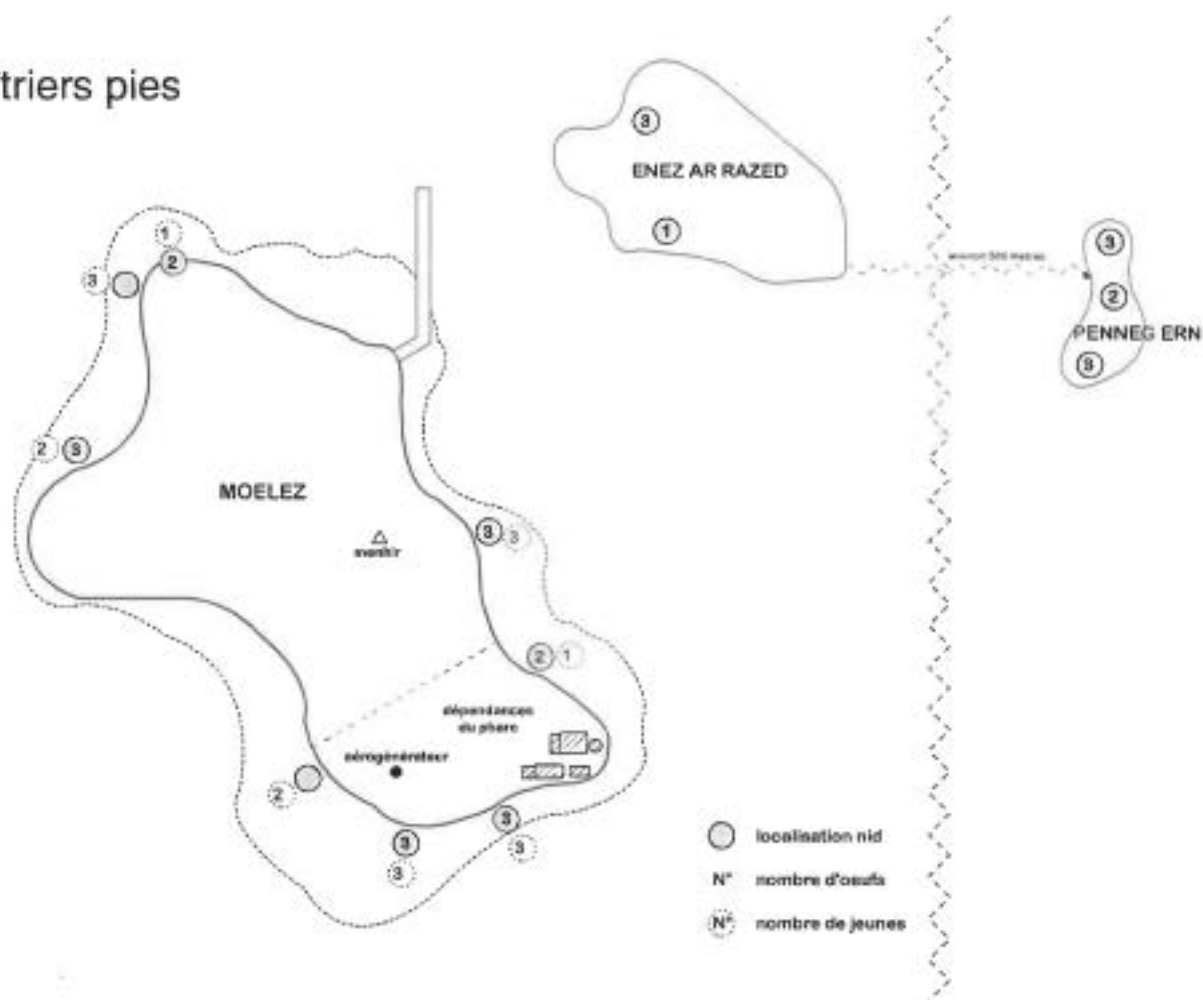
Le gardiennage en 2002 devrait commencer une semaine plus tôt (week-end du 4 mai) pour éviter l'installation des goélands sur le territoire des sternes. Et le dernier gardien pourrait commencer entre le 15 et le 20 juillet de façon à comprendre le fonctionnement de la colonie avant son éclatement, et rester jusqu'à sa dispersion entre le 1^{er} et le 15 août.

Éolienne

La DDE projette de compléter l'éolienne par des panneaux solaires, ce qui permettrait de réduire son fonctionnement au printemps et diminuer la mortalité sur les sternes par collision.

île aux Moutons

comptages huîtres pies
2001



FORGES ET BLOCKHAUS DE PAIMPONT (35)

Statut de protection : Convention de gestion signée le 25 mai 1998

Commune : Paimpont

Propriétés : privée

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie hivernante de nombreuses espèces de chiroptères dans trois blockhaus

Conservateur : Yann le Bris

Aidé de : Benoît Bilheude et Olivier Farcy

SUIVI NATURALISTE

Comptages hiver 2000/2001

Deux comptages ont eu lieu en novembre 2000 et en janvier 2001. Onze espèces de chauves-souris étaient présentes : petit rhinolophe, grand rhinolophe, grand murin, murin de Daubenton, murin à moustaches, murin à oreilles échancrées, murin de Natterer, murin de Bechstein, *Myotis sp.*, oreillard roux et barbastelle. Sur l'ensemble des trois sites (blockhaus de Paimpont, les forges et les ponts de la RN24, ont été comptabilisés respectivement 39 et 83 individus (toutes espèces confondues) en novembre et en janvier

Maxima observé par espèce sur l'ensemble des sites

blockhaus, forges et ponts N24	2000/2001	1999/2000
petit rhinolophe	6	5
grand rhinolophe	6	7
grand murin	10	11
murin de Daubenton	5	18
murin à moustaches	54	68
murin à oreilles éch.	1	1
murin de Natterer	5	9
murin de Bechstein	4	5
<i>Myotis sp.</i>	0	2
oreillard roux	1	5
barbastelle	1	0
Total	93	131
Total espèces	11	10

MARAI DE PEN EN TOUL (56)

Statut de protection : réserve privée créée en 1995

Commune : Larmor Baden

Propriétés : indivision : Monsieur Martin (1,74 ha / 4%), Bretagne Vivante - SEPNE (21,32 ha / 51 %) et Conservatoire du littoral (19,14 ha / 46 %) (surface totale : 42,20 hectares)

Intérêt patrimonial

Habitats/flore : marais salés, digues arbustives, lagunes

Faune : limicoles nicheurs : échasse blanche, avocette élégante, vanneau huppé, chevalier gambette ; autres espèces d'oiseaux nicheurs : gorge-bleue à miroir, cisticole des joncs, phragmite des joncs ; halte migratoire pour oiseaux ; présence de loutres

Conservatrice : Anne Loiret

Personnel salarié (temps partiel) : Sylvain Dufour (animations estivales), Guillaume Gélinaud (suivis scientifiques) et Bernard Horellou (suivis ornithologiques, gestion hydraulique, gardiennage et entretien).

Personnel bénévole : Rémy Basque, Yannick Bénéat, Jean François Bertou, Jérôme Cabelguen, Pierrick Cloerec, Cyrille Blond, Jean David, Serge Dezeli, Corinne Dumas, Denis Fatin, Matthieu Fortin, Jean-Pierre Fourcade, Guillaume Gélinaud, Thipaine Guilbot, Sophie Julien, Anne-Marie et Hubert Lefèvre, Anne Loiret, Jean-Pierre Le Page, Marie-Claude et François Le Poul, Thierry Le Roha, Éric Martin, Robert Malville, Anouk et Pierre Sabarly, Gérard Taine.

SUIVIS NATURALISTES

Fréquentation de la réserve par les oiseaux

Des comptages des oiseaux d'eau sont régulièrement effectués, au moins une fois tous les 10 jours. L'effectif maximum de chaque espèce est indiqué au tableau 1. Cette formulation permet une évaluation patrimoniale rapide du marais, par comparaison avec les critères numériques en vigueur pour déterminer un niveau d'importance communautaire (1% des population de l'Union Européenne) ou national (1% des population française). Elle n'est cependant pas adaptée pour mettre en évidence l'évolution de la fréquentation de la réserve. Il est en effet tout à fait possible qu'un changement de statut d'une espèce se traduise par une modification de la période de fréquentation plutôt que par une variation des effectifs.

Tableau 1 : Effectifs maximum dénombrés dans la réserve de Pen-en-Toul, entre le 1^{er} septembre 2000 et le 31 août 2001.
L'effectif maximum des 3 années précédentes est indiqué entre parenthèses.

Espèces	Effectif	Espèces	Effectif	Espèces	Effectif	Espèces	Effectif
Grèbe castagneux	58 (92)	Avocette élégante	91 (50)	Sarcelle d'été	(1)	Chevalier arlequin	17 (13)
Grèbe huppé	1 (1)	Pluvier argenté	25 (6)	Canard souchet	9 (23)	Chevalier gambette	153 (145)
Grèbe à cou noir	0 (5)	Grand gravelot	32 (2)	Fuligule milouin	46 (58)	Chevalier aboyeur	62 (44)
Grand cormoran	10 (14)	Vanneau huppé	813 (1023)	Fuligule morillon	2 (14)	Chevalier cul-blanc	0 (4)
Aigrette garzette	28 (60)	Bécasseau maubèche	16 (2)	Garrot à œil d'or	9 (5)	Chevalier sylvain	1 (0)
Héron cendré	14 (18)	Bécasseau minute	0 (3)	Harle huppé	1 (7)	Chevalier guignette	4 (6)
Spatule blanche	4 (14)	Bécasseau cocorli	5 (3)	Halbuzard pêcheur	1 (2)	Tournepierrre à collier	1 (0)
Ibis sacré	12 (19)	Bécasseau variable	353 (570)	Busard des roseaux	5 (2)	Mouette pygmée	2 (1)
Cygne tuberculé	2 (11)	Combattant varié	1 (2)	Epervier d'Europe	1 (2)	M. mélanocéphale	9
Bernache cravant	1 (3)	Bécassine des marais	26 (33)	Buse variable	1 (4)	Mouette rieuse	502 (576)
Tadornes de Belon	190 (239)	Bécassine sourde	0 (1)	Faucon crécerelle	1 (3)	Goéland brun	5 (28)
Canard siffleur	0 (15)	Barge à queue noire	350 (580)	Faucon bobereau	(1)	Goéland argenté	4 (4)
Sarcelle d'hiver	107 (155)	Barge rousse	13 (15)	Foulque macroule	524 (420)	Goéland cendré	2 (5)
Canard colvert	85 (86)	Courlis corlieu	6 (15)	Râle d'eau	2 (3)	Goéland marin	2 (5)
Canard pilet	13 (27)	Courlis cendré	0 (2)	Huitrier pie	0 (1)	Sterne pierregarin	38 (71)
				Echasse blanche	26 (34)		

En ce qui concerne les oiseaux d'eau nicheurs, il convient de retenir l'échec global des limicoles et des sternes. Pour la sterne pierregarin, on dénombre 42 pontes pour au moins 28 couples : 3 nids ont atteint l'éclosion, 6 nids ont été prédatés par le busard des roseaux, 33 ont disparu sans que l'on connaisse la cause de l'échec. Au final, on n'observe aucun jeune à l'envol.

Pour l'avocette, 54 pontes ont été observées, concernant au moins 46 couples : on ne note 3 nids atteignant l'éclosion et 2 jeunes à l'envol. Les causes d'échec se répartissent entre : disparition sans raison apparente (36 cas) et inondation (15 cas en mai). Soulignons la forte augmentation du nombre de couples par rapport aux années passées (maxi 20 en 2000), qui coïncide avec un échec massif de la reproduction à Séné en 2000 suivi d'une forte diminution en 2001 à Séné.

Chez l'échasse, on a observé 18 nids : 1 a atteint l'éclosion, 7 ont été inondés en mai, 1 a été prédaté par le busard des roseaux et 9 ont disparu sans que l'on détermine la cause de l'échec. Au final, il n'y a pas eu de jeune à l'envol.

Tableau 2 : Effectifs nicheurs d'oiseaux d'eau et succès de la reproduction à Pen en Toul en 2001.

	Nombre de couples	Succès à l'envol (nombre de juvéniles)
Tadome de Belon	Non compté	35
Canard colvert	11 mâles	≥ 15
Foulque macroule	≥ 1	4
Râle d'eau	≥ 2	2 familles observées
Avocette élégante	46	2
Échasse blanche	16	0
Sterne pierregarin	28	0

Inventaires et études

■ INVENTAIRES

La liste complète des inventaires est disponible avec le plan de gestion. Quelques nouveautés ont été obtenues cette année.

Lépidoptères : Le cuivré fuligineux (*Heodes tytirus*), le point de Hongrie (*Erynnis tages*), le petit Sylvain (*Limenitis camilla*).

Reptiles : orvet fragile (*Anguis fragilis*)

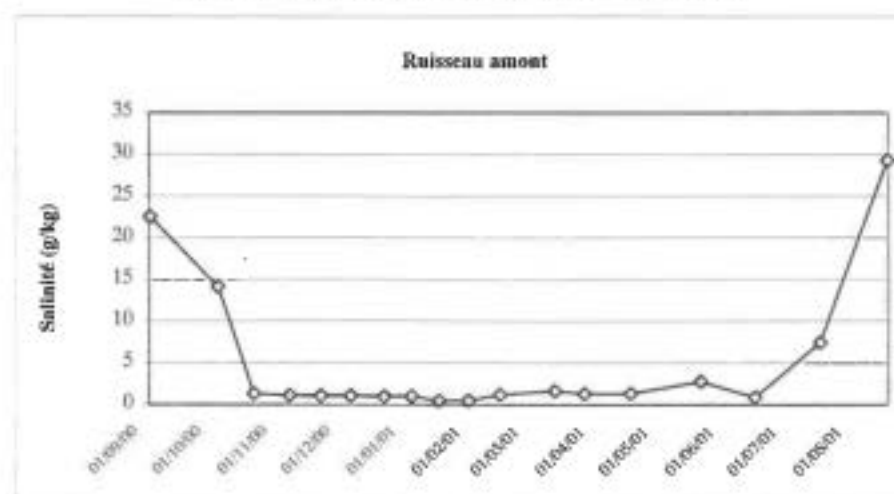
Oiseaux : locustelle luscinoïde (*Locustella luscinioides*) entendue le 17 mai 2001

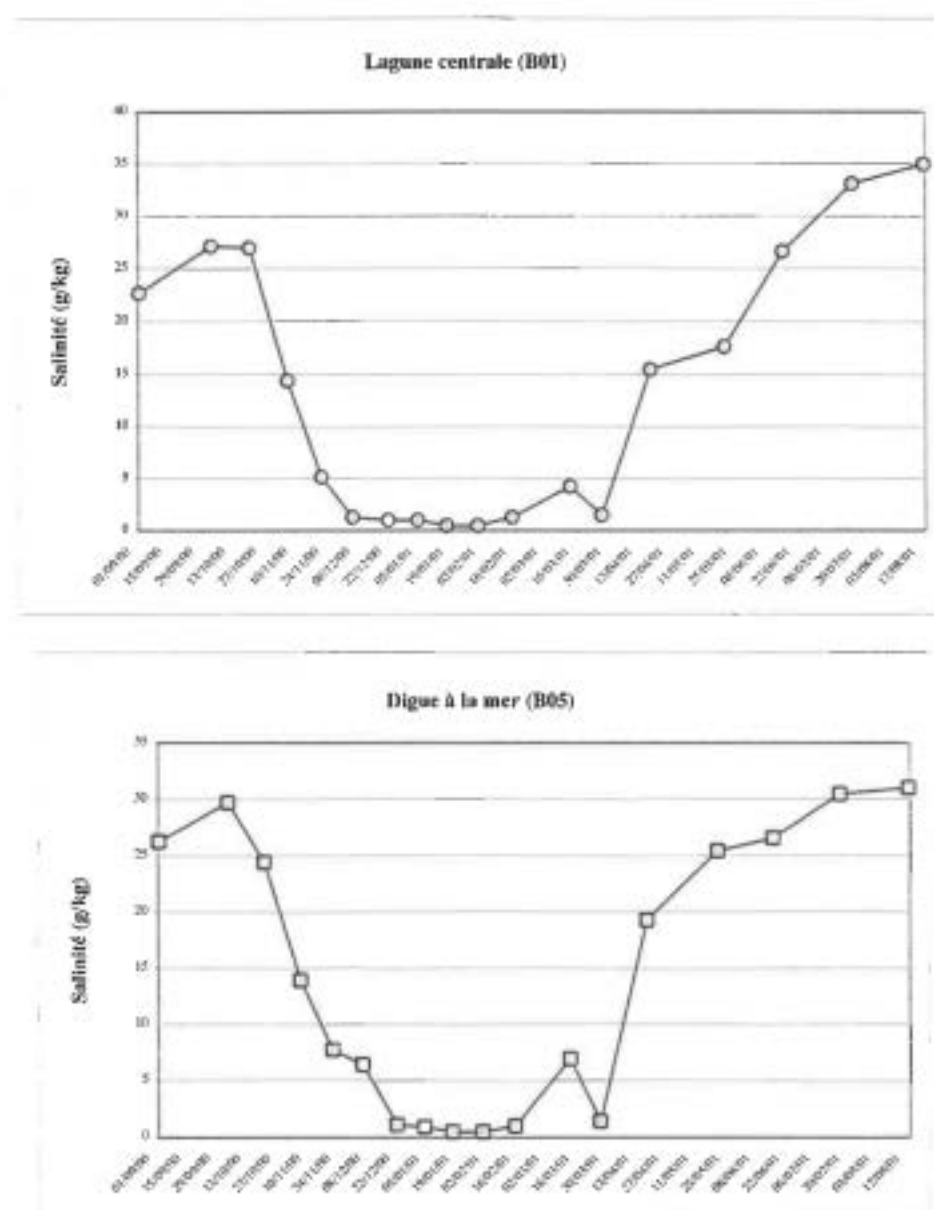
■ QUALITÉ DE L'EAU

Les analyses de salinité sont effectuées depuis 1997 en trois points de prélèvements : dans la lagune centrale, à la prise d'eau de mer et dans le ruisseau en amont du marais. Elles sont réalisées au moins mensuellement au cours de l'exercice 2000/2001. Elles font apparaître :

- au niveau du ruisseau, à l'amont du marais, la salinité, généralement faible à nulle, est marquée par de fortes augmentations en été, en relation avec un faible débit du bassin versant et la remontée des eaux de la lagune ;
- la lagune centrale (bassin B01) subit une baisse rapide de la salinité à partir d'octobre. La dessalure est presque complète de début décembre à début avril.
- Les variations de salinité sont également très accusées cette année à proximité de la digue à la mer (bassin B05). La dessalure est également totale, mais plus brièvement.

Figure 1 : Salinités en trois points du marais de Pen-en-Toul.



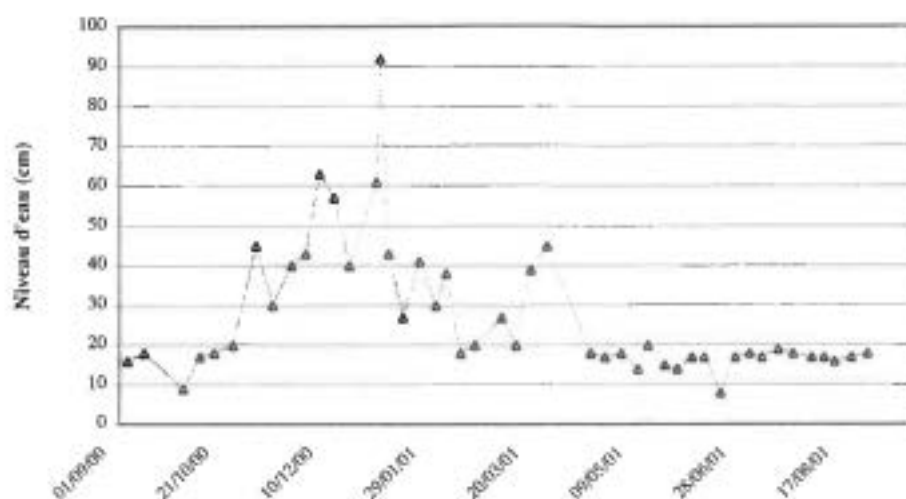


■ ÉTUDE DE LA MARÉE ET SUIVI DES NIVEAUX D'EAU

Conformément au plan de gestion, afin de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique du marais, une mire a été placée dans le bassin B04s. Les niveaux d'eau sont relevés lors de chaque dénombrement. En outre une échelle de marée a été mise en place sur la vanne sud.

Au cours de l'hiver, on enregistre une longue période, de début novembre à mi février où le niveau d'eau dépasse durablement l'objectif recherché de 20cm à la mire du bassin B04. Un niveau d'eau record est atteint le 5 janvier 2001 : 92 cm dans le B04 ! Même l'abri servant d'atelier a les pieds dans l'eau. A ce moment l'ensemble de la dépression de Pen en Toul est inondé. Ces niveaux d'eau excessifs ont perturbé fortement les stationnements hivernaux d'oiseaux d'eau. Une nouvelle crue, très ponctuelle enregistrée fin mars.

Figure 2 : Variations du niveau d'eau dans le bassin B04 du 1^{er} septembre 2000 au 31 août 2001.



GESTION

Surveillance de la réserve

La surveillance est assurée par Bernard Horellou, garde assermenté pour les terrains de l'indivision (32 ha) depuis le 21 octobre 1999.

Suivi administratif

Bretagne Vivante – SEPNEB a revendu une partie de ses parts dans l'indivision au Conservatoire du Littoral. Ce contexte a entraîné le report de la procédure de classement en Réserve Naturelle Volontaire (AD1).

GESTION DES MILIEUX

Stade d'élaboration du plan de gestion

Le plan de gestion est rédigé. Il a été approuvé par le comité scientifique du site « Ramsar Golfe du Morbihan » lors de sa réunion du 29 juin 1999. Les objectifs à long terme définis pour la réserve sont les suivants : **préserver la qualité de l'habitat « lagune » pour favoriser la conservation des populations d'oiseaux d'eau du Golfe du Morbihan.**

La réserve doit notamment assurer les fonctions suivantes pour les oiseaux :

- reposoir et alimentation des limicoles, hivernants et migrants ;
- remise diurne et alimentation des anatidés en hiver ;
- reproduction de petits laro-limicoles (avocette, échasse, sterne pierregarin...) et d'anatidés (adonne de Belon) ;
- alimentation des grands échassiers, notamment de la spatule blanche en migration et hivernage.

Plusieurs objectifs secondaires ont également été retenus :

- II.1 Préserver la diversité de la faune aquatique caractéristique d'une lagune saumâtre et favoriser la fonction de nurserie du marais pour les crustacés et les poissons ;
- II.2 Préserver ou restaurer les habitats autour de la lagune, roselières, prairies, étiers, en voie d'atterrissement ou d'enfrichement, particulièrement en raison de l'expansion de l'arbuste introduit *Baccharis halimifolia* ;
- II.3 compléter les inventaires naturalistes.

État d'avancement du plan

Ce rapport d'activité fait l'état des réalisations des opérations programmées pour 1999 et 2000 dans le plan de gestion. Les abréviations renvoient aux opérations du plan de gestion.

■ SUIVIS ÉCOLOGIQUES

Au cours des années 1999/ 2000, les suivis et inventaires suivants ont été réalisés comme prévu dans le plan de gestion : Paramètres physico-chimiques de l'eau (SE1), Suivi des niveaux d'eau (SE2), Cartographie végétation (SE5), Dénombrement oiseaux d'eau (SE7), Reproduction des oiseaux d'eau (SE8). Des informations plus détaillées sur ces suivis sont fournies au chapitre III. En revanche, plusieurs opérations ont été réalisées de façon superficielle (Inventaire

invertébrés terrestres SE11, Inventaire reptiles et batraciens SE13), ou reportées (Etude hydraulique SE3), Inventaire des algues (SE4), Inventaire oiseaux nicheurs (SE9), Inventaire poissons (SE10), faute de disponibilité du personnel et des bénévoles au cours de l'année 2000/01.

■ GESTION DES HABITATS ET DES INFRASTRUCTURES

Les opérations de contrôle des niveaux d'eau (GH2) sont effectuées régulièrement. La circulation des espèces aquatiques est favorisée par la mise en place de trappes dans les clapets (GH6). Le 30 Avril, Bernard Horellou et Éric Martin procèdent au changement des gonds du clapet de la vanne sud.

Une mire limnimétrique a été mise en place dans le bassin B4. L'objectif est de maintenir le plus souvent un niveau correspondant à 20 cm sur la mire (zéro arbitraire) avec une amplitude de variation de 10 centimètres. En période de reproduction, un niveau légèrement plus bas (17 cm) est recherché pour fournir de plus vastes surfaces d'alimentation aux poussins de limicoles. Les interventions sur les vannes visent à rétablir la situation en cas de dépassement de l'amplitude de variation souhaitée. En l'absence de précipitations, le renouvellement de l'eau est assuré par la vanne et le clapet qui restent entre-ouverts en permanence.

Le contrôle de la végétation représente une part importante des activités de gestion sur le site, notamment pour lutter contre l'expansion du *Baccharis* (sénéçon en arbre) : sur les digues (GH3), sur les îlots (GH5), et dans les prairies (GH7). Les opérations de débroussaillage et d'élimination du *Baccharis* ont commencé par la partie terrestre qui sépare les bassins B3 et B4, à partir de Janvier 2001. Du 26 Février au 2 Mars, 10 étudiants du DESS de « gestion des ressources naturelles » de Nancy de Nancy ont poursuivi la coupe des baccharis, prunelliers et le ramassage des ordures qui sont réapparues sur la partie de la réserve qui était une décharge à la fin des années 60. Du pâturage par des moutons a été mis en place sur cette parcelle au printemps 2000 pour limiter la repousse des buissons. On a compté un maximum de 16 individus pendant l'été 2001. L'ensemble du troupeau a quitté le site à l'automne en raison du départ du propriétaire des bêtes.

Le 7 mars 2001 BH aidé de Bernard Demont fauche la végétation du grand îlot du B1 pour permettre la nidification des échassiers.

En novembre 2000 début des travaux de débroussaillage et d'abattage des arbres et arbustes sur la parcelle 37 pour limiter l'envahissement par les saules et les chênes.

Les 18 et 19 juin le girobroyage des parcelles 38 et 108 a été effectué par une entreprise de travaux agricoles afin d'éviter l'envahissement par les joncs et les arbustes. En Novembre 2000 début des travaux de débroussaillage et d'abattage des arbres et arbustes sur la parcelle 37 pour limiter l'envahissement par les saules et les chênes.

Aucune action de gestion des roselières n'a été pour l'instant entreprise.

Le 4 février, les agents de la D.D.E. pratiquent des « passages à tadornes » dans le muret sur la digue afin de faciliter aux poussins la traversée de la D 316 pour rejoindre le marais.

■ SURVEILLANCE DE LA RÉSERVE

Bernard Horellou est assermenté pour les terrains de l'indivision (32 ha) depuis le 21 octobre 1999. Peu de problèmes ont été constatés au cours de l'exercice 2000/2001 :

- le 7 septembre 2000, 2 parachutes ascensionnels survolent le site à basse altitude.
- le 8 janvier 2001, un chasseur en action dans la parcelle 37.
- le 18 mai 2001, un pêcheur de crevettes est surpris dans le bassin B05.

Les deux derniers constats ont donné lieu à une information verbale.

ACCUEIL ET INFORMATION DU PUBLIC

Plan d'interprétation

Une réflexion sur l'accueil du public et l'interprétation à Pen en Toul doit être menée en 2002.

État du balisage

Le balisage actuel n'est pas satisfaisant. Une nouvelle signalétique devra être mise en place, tenant compte de l'entrée du CEL dans l'indivision.

Le 15 janvier 2001 pose de panneaux « Chasse gardée » dans les parcelles 107 108 38 68 et 70.

Équipements d'accueil

Inexistant pour l'instant.

Actions pédagogiques

■ À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Une journée porte ouverte le 5 décembre 2000 a permis d'accueillir 30 personnes sous une pluie continue.

Des animations estivales ont été organisées chaque vendredi matin en juillet et août. Assurées par des animateurs de la Réserve Naturelle des Marais de Séné, elles permettent en 2,5 heures de un aperçu général de la faune aquatique, la flore et les oiseaux de la réserve. Elles sont dans la mesure du possible limitées à 15 personnes.

Le 7 août 70 personnes assistent au Diaporama présentant la faune et la flore du marais. Les commentaires étaient assurés par C.BLOND et J.DAVID.

■ À DESTINATION DES SCOLAIRES

870 enfants en classe de mer à BERDER se sont déplacés sur le marais avec leurs animateurs pour des observations ornithologiques.

Évaluation de l'accueil

La fréquentation de la réserve par un public organisé est essentiellement le fait du L.V.T. de Berder. Elle se fait indépendamment de l'équipe gestionnaire du site.

Type d'animation	Grand public	Scolaires et groupes
Automne-Hiver	30	
Printemps		
Été : balades nature	111	
Diaporama	70	
L.V.T. Berder		870
Total	211	870

Action de communication et de promotion

■ ÉDITION DE DOCUMENTS

La lettre de la réserve n°6 a été distribuée à tous les larmoriens. Cette année le dossier était consacré aux « Herbes Bien-Nommées » de la réserve. En retour la section de Vannes a reçu 30 adhésions.

■ RELATION AVEC LES MÉDIAS

Le correspondant d'Ouest-France se déplace à chaque manifestation et les articles de presse consacrés au marais informent régulièrement la population sur les animation : dates et horaires.

Les journalistes locaux invités étaient présents à toutes ces animations.

LES PERRIÈRES (44)

Statut de protection : réserve d'association (convention de gestion) et classé NDa au POS

Commune : Saffré

Propriétés : privée pour les parcelles 215 et 217 ; Bretagne-Vivante parcelle 216

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : pelouses calcaires à orchidées

Conservateurs : Philippe Anguise, Christian Besson, Isabelle Mallet et Véronique Rivet (année 2001) et Jean-Pierre Gouret (année 1993 à 2001)

SUIVI NATURALISTE

Inventaire des orchidées le 9 et 10 juin 2001

Parcelle:	215 bois	215 prairie	216 bois	217 prairie	Total	%
<i>Platanthera chlorantha</i>	17	41	31	26	115	12,11
<i>Listera ovata</i>	138	15	330	2	485	51,05
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	0	230	0	3	233	24,53
<i>Dactylorhiza hybride</i>	0	61	0	5	66	6,95
<i>Dactylorhiza Fuchsii</i>	1	5	2	21	29	3,05
<i>Himantoglossum hircinum</i>	0	1	0	0	1	0,11
<i>Ophrys apifera</i>	2	4	0	0	6	0,63
<i>Epipactis palustris</i>	0	11	0	0	11	1,16
<i>Ophrys sphegodes</i>	0	0	0	0	0	0,00
<i>Orchis mascula</i>	4	0	0	0	4	0,42
Total	162	368	363	57	950	

Expérience

Face aux difficultés rencontrées pour l'identification des hybrides *D. Fuchsii* x *D. incarnata* dans les différents comptages, Gilles Mahé et Isabelle Mallet ont lancé une expérience, cette année, de croisements artificiels suivant une méthodologie particulière.

L'expérience étant récente, elle ne peut faire l'objet de résultat pour l'instant.

GESTION

Débroussaillage

Il a eu lieu le 10 juin après le comptage. La haie côté mare et les saules dans la parcelle 215 ont été passé à la débroussaillieuse, les arbres dans la mare ont été coupé. L'équipe de bénévoles a également déplacé le tas de branchage de la parcelle 217 vers la parcelle 215 pour des commodités de fauche.

Fauche

La fauche des parcelles 215 et 217 a été fait la 2^{ème} semaine d'août.

PETITS PRÉS (35)

Statut de protection : réserve d'association créée le 1er août 1993 ; espace naturel sensible du Conseil Général d'Ille et Vilaine depuis 2000

Commune : Erbré

Propriété : Conseil Général d'Ille et Vilaine

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Dépression à *Rhynchospora alba*, prairie tourbeuse à *Narthecium ossifragum* et *Drosera rotundifolia*, ruisseau à *Hypericum helodes* et potamogeton, pelouse acidophile à *Lathyrus montanus*, lande humide à *Erica ciliaris*

Faune : bécassine des marais de passage

Conservateur : Patrick Alber

SUIVI NATURALISTE

Cette année, aucun suivi particulier n'a été effectué.

GESTION

Suite à l'acquisition du site par le Conseil Général d'Ille et Vilaine en 2000, nous sollicitons ces derniers pour leur proposer une convention de gestion, basée sur celle que nous avons avec l'ancien propriétaire privé. Le service Espaces Naturels Sensibles nous fait part d'une difficulté de passer une convention dans l'immédiat. En effet, le site a été acheté dans un ensemble de terrains par le service « routes » du conseil général, dans le but de créer une déviation dans la zone (qui, par ailleurs, ne semble pas porter préjudice à la tourbière). Des contacts sont régulièrement pris avec les services du conseil général pour connaître l'avancement du dossier. En juillet 2002, le service espaces naturels n'avait toujours pas récupéré le site. Affaire à suivre donc.

ÎLOT DE LA PIERRE PERCÉE (44)

Statut de protection : réserve d'association créée le 1er janvier 1977

Commune : Pornichet

Propriété: État avec autorisation d'occupation temporaire

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Île à nu

Faune : Oiseaux marins : sterne (historiquement), goéland argenté, eider à duvet, tadorne de Belon

Conservateur : Rémy Gautron, remplacé par René le Goff

SUIVI NATURALISTE

Suite à la dissolution de la section de Guérande, une nouvelle section « estuaire - Loire - océan » a été créée. Il y a eu alors quelques changements dans les conservateurs assurant les suivis sur les réserves. Une réunion a eu lieu le 29 septembre pour faire le point sur l'ensemble des sites et des personnes qui souhaitaient en assurer les suivis. Les îlots de Bel-Air, Bacchus et la Pierre percée ont ainsi été pris en charge par René Le Goff.

Aucune donnée naturaliste n'a pu être récoltée en 2001.

GESTION

Aucune donnée

ÉGLISE DE PLÉCHÂTEL (35)

**Nouvelle
réserve !**

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 24 août 2001

Commune : Pléchâtel

Propriétés : commune

Intérêt patrimonial : colonie de reproduction

Faune : Grands murins (*Myotis myotis*)

Conservateurs : Gilles Paillat

SUIVI NATURALISTE

Il n'y a aucune donnée pour l'année 2001

PRAIRIE DE L'AÉROGARE DE PLEURTUIT (35)

Statut de protection : Convention de gestion signée en décembre 1997

Historique du classement en réserve : Le site a été découvert par Louis Diard en 1988, lors de l'inventaire botanique départemental où il avait noté la présence de 3 orchidées, ensuite classées sur la liste rouge armoricaine.

Commune : Dinard

Propriétés : Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint Malo

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : prairie, lande humide ; *Platanthera bifolia*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Coeloglossum viride*.

Conservateur : Yves Donguy

Aidé de : Philippe Puls, Dominique Mellec, M. Lang, M. Chapron et consorts du GEOCA et Philippe Lumeau et Anne-Marie Barbaza de la section de St Malo pour les chantiers

Inventaires : Patrick Le Mao

SUIVI NATURALISTE

Flore

Platanthera bifolia : 30 pieds - 15-30 juin

Agrimonia procera toujours présente bien que sa station ait été annoncée comme détruite en 2000.

GESTION

Le gestion est assurée par le conservateur. Plusieurs chantiers ont été organisés en février-mars par la section de Saint-Malo et le GEOCA.

La pression anthropique est importante. Mis à part les éternels déchets de pique-nique, l'eau de ruissellement - qu'elle viennent de la chaussée limitrophe ou d'une canalisation contiguë lors des fortes pluies - apporte des résidus de solvants ou d'hydrocarbures. Cela a abouti à l'eutrophisation d'une partie de la réserve et (peut-être !) à la disparition de *Coeloglossum viride*. Dans ce secteur, une fauche bisannuelle s'impose, ceci afin de limiter l'enrichissement du milieu.

La réserve a été un peu perturbée par l'élagage de la haie, côté parking, début août avec l'intrusion d'un tracteur. Renseignements pris, le directeur de l'aérogare n'avait pas le texte de la convention signée avec Bretagne Vivante. Le site doit être nettoyé des branches courant février. Une concertation pourra s'instituer à l'avenir, le directeur étant favorable à certaines mesures comme la pose de panneaux.

Un devis a été demandé à l'association Strudenn de Dinan, afin de sous-traiter la fauche, tâche ingrate à recommencer tous les ans, la surface du site étant évaluée à un hectare.

PROJETS 2002

Un plan de gestion s'impose. Une réflexion est nécessaire afin de gérer les zones de végétation. La fauche devra être modulée et même plus fréquente ou supprimée selon les cas.

QUATRE CHEMINS EN BELZ (56)

Statut de protection : arrêté de biotope

Commune : Belz (56)

Propriétés : pour partie privée et pour partie Bretagne Vivante-SEPNB

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : espèce végétale protégée nationalement et annexe 2 de la Directive Habitats

Faune : sans objet connu en 2001.

Conservateurs : Yvon Guillevic

SUIVI NATURALISTE

Particularités saisonnières

La pelouse à *Eryngium* n'a été que tardivement hors d'eau, mi-juin, le substrat demeurait très humide. A l'inverse, mi-décembre il demeurait quasiment sec. La floraison de l'*Eryngium*, survenue par le fait en juillet, s'est maintenue tard dans la saison. Quelques ombelles fleuries s'observaient mi-décembre...

Bilan de la « production » d'*Eryngium viviparum* obtenue sur la surface étrepée en 2000

Le dénombrement de la population réapparue sur la surface étrepée en 2000 a été réalisé sur la base du principe testé en 1999 mais la méthode a été améliorée (utilisation d'un quadrillage mobile de 2 m x 2 m, partagé en quadrats de 0,5 m x 0,5 m, comptage de toute rosette enracinée ou en voie de l'être, indépendamment du fait qu'elle soit éventuellement encore liée au pied mère).

Sur cette base, entre l'étrépage effectué en 2000 et l'automne 2001, 540 rosettes nouvelles sont apparues, ce qui représente une « densité » moyenne de l'ordre de 7,2 pieds au m² de la surface étrepée. Cette densité est très supérieure au chiffre de l'an passé qui était seulement de 0,5 mais il n'est pas prévu d'explication à ce constat.

À la date des relevés, 2,5% des pieds portaient encore une ou plusieurs ombelles fleuries

Évolution de la population d'*Eryngium viviparum* obtenue sur la surface étrepée en 1999

À partir du moyen de repérage « mobile » utilisé pour le comptage annuel, on a tenté une évaluation du comportement des individus d'*Eryngium* qui avaient été cartographiés sur la surface étrepée en 1999. Cette évaluation n'a pas été généralisée à l'ensemble de la surface concernée en raison de son caractère fastidieux et du temps trop important qu'il aurait été nécessaire d'y consacrer. On s'est borné à un examen de la population de 4 carrés de 2 m x 2 m.

On y retrouve la quasi-totalité des pieds inventoriés l'année précédente ou du moins trouve t-on un groupe plus ou moins important de rosettes aux coordonnées respectivement indiquées mais la méthode de positionnement s'est révélée trop imprécise pour espérer en tirer des conclusions fiables sur le comportement d'un individu identifié, d'une année sur l'autre, ce qui était souhaité par les intervenants. Une exploitation ultérieure des informations saisies mérite d'être néanmoins réalisée, à titre d'historique.

On rappelle que le maintien de repères fixes en suffisance (pour constituer un échantillonnage statistique) sur le site s'est avéré jusqu'à présent impossible (le propriétaire de la parcelle s'oppose à ce qu'on laisse des repères métalliques en place, les repères du type piquet de bois ou plastique disparaissent le plus souvent...). Pour le moment, l'alternative efficace n'a donc pas été trouvée.

Un accroissement important de l'effectif du panicaut est constaté sur les surfaces témoin examinées, (voir tableau ci-dessous) :

Repère de carré (distance/origine)	Effectif (rosettes « enracinées »)		Évolution		Accroissement moyen/16m ²
	2000	2001	Ratio (01/00)	Accroissement	
5/7m	9	31	3,4	+244%	287%
11/13m	5	27	5,4	+440%	
13/15m	7	29	4,1	+314%	
15/17m	2	5	2,5	+150%	

Autres suivis

Données bryologiques : commencement de l'inventaire des mousses et hépatiques. Objectif : achèvement reporté au printemps 2003.

Données flore vasculaire : maintien de la population du Flûteau nageant (*Luronium natans*- annexe 2 de la Directive Habitat) sur le bord exondé de la mare qui a été nettoyée à l'automne 1999, malgré l'envahissement important par la Glycérie, *Glyceria fluitans*.

Apparition de huit pieds de la gentiane, *Gentiane pneumonanthe*, liste rouge armoricaine, sur le coupe feu nord-est. Elle n'avait plus été vue sur le site depuis près de 10 ans. Sa réapparition démontre l'intérêt d'étendre, à terme, le fauchage de la surface de landier. Des relevés phytosociologiques ont été effectués.

MESURES DE GESTION

Chantier annuel

Les 30 septembre et le 11 novembre 2001, des bénévoles (une dizaine au total des deux chantiers) ont procédé à l'opération annuelle d'étrépage, sur la base du protocole d'intervention confirmé en 2000. L'étrépage a été majoritairement effectué sur une bande de 2 à 2,5 m de largeur, parallèle à la surface traitée l'année précédente. Là où des flots de densité importante de l'*Eryngium* étaient observés, les pieds ont été conservés en l'état. La surface décapée en 2001 représente environ 85 m².

Conclusions

Les constats rapportés confirment l'efficacité globale de la méthode de gestion employée. Leur échantillonnage demande à être significativement majoré dans les années à venir pour en fiabiliser l'appréciation mais il sont néanmoins en cohérence avec les observations réalisées lors des années « tests », à l'échelle de la surface globalement porteuse de l'*Eryngium*. À l'évidence, ils apportent une garantie de pérennité à courte échéance de la plante sur le site, toutes choses restant inchangées par ailleurs (respect de l'A.P.B, équilibre hydrologique...).

Autres travaux réalisés

Comme tous les ans, vers la fin juin, la commune a procédé au « fauchage », par gyrobroyeur, des couloirs coupe-feu (voir alinéa précédent : où la contrainte de la création et de l'entretien des coupe-feu recoupe les objectifs de gestion !...). L'entretien, par fauchage, de la prairie a été effectué par la famille Montfort, à la barre de coupe, les produits de la fauche sont demeurés sur place.

Projets d'acquisition complémentaire

Une rencontre sur le site a été organisée avec Mme Montfort, représentant les enfants Montfort. Il a une nouvelle fois été fait état des préalables posés par la Famille Montfort à un accord pour une vente à l'association des parcelles F725, E16 et E17 de l'A.P.B :

- la vente ne porterait que sur le landier (M. Dominique Montfort, riverain du site, voudrait conserver la prairie en amont (parcelle F725, 14000m²),
- utilisation (pâturage) de cette parcelle par Dominique Montfort, pour élevage à caractère « domestique » (échéance de trois à quatre ans), en contre-partie d'une convention de gestion,
- réalisation d'un chemin pédestre sur un tracé voisin du tracé existant sur les anciens levés cadastraux (déserte de la ferme Montfort à travers la prairie et le landier),
- plantation d'une haie arborée en bordure du chemin, côté prairie.

Mme Montfort fait état du fait qu'elle a entretenu la DIREN sur ce projet et qu'elle aurait obtenu un écho favorable, information confirmée plus tard par communication téléphonique avec la DIREN, D. Lasne, qui a indiqué que, selon lui, la mise en place de NATURA 2000 sur le site pourrait permettre une évolution de l'A.P.B dans le sens de la prise en compte des propositions de la famille Montfort, dès lors qu'ils restaient compatibles de l'objectif conservatoire qui a initialement généré cet A.P.B.

Travaux préparatoires à une reformulation du plan de gestion , à l'occasion de la mise en place de Natura 2000 sur le site

Une amélioration de la définition des objectifs, sur la base de l'expérience de gestion acquise et une évaluation sommaire de la gestion exercée depuis la mise en application du plan de gestion actuel ont été tentés et commentés lors de l'intervention d'entretien annuel de la pelouse à *Eryngium* par Daniel Chicouène (en particulier validation de principe de nouveaux objectifs, affinés).

■ COMPLÉMENTS, POUR MISE AU POINT D'UN OBJECTIF PERTINENT DE GESTION CONSERVATOIRE DE L'ERYNGIUM VIVIPARUM :

- 1) Maintien de la présence de *L'Eryngium viviparum* dans des conditions aussi voisines que possible de celles qui prévalaient à l'arrêt de l'exploitation de la parcelle par l'exploitant, M. Montfort. Conservation d'une surface d'habitat de l'*Eryngium* équivalente, à 10% près, à celle qui portait la plante, au moment de l'arrêt de l'exploitation.
- 2) A défaut d'obtenir la présence de l'*Eryngium* sur la totalité de la surface propice, maintien de la présence des espèces compagnes à l'époque de (ce qui peut être considéré comme) son optimum, telles que : *Mentha pulegium*, *Exaculum pusillum*, *Cicendia filiformis*, *Juncus pygmaeus*, *Illecebrum verticillatum*, *Deschampsia setacea*, *Peplis portula*, *Gentiane pneumonanthe*, *Juncus bulbosus*, *Filaginella uliginosa*...
- 3) Conservation d'un effectif de la plante assurant sa pérennité d'une année à l'autre, sans intervention spécifique, en cas de force majeure, pendant une période de cinq années au moins.
- 4) Garantir à la population d'*Eryngium*, la capacité à servir de « réservoir » pour sa réintroduction sur des sites favorables jusqu'à ce que au moins deux nouvelles populations ainsi constituées soient elles-mêmes respectivement à même de garantir un maintien du taxon malgré la perte de la station des Quatre Chemins.

■ DÉCLINAISON DES OBJECTIFS, ÉVALUATION SOMMAIRE DU PLAN DE GESTION AU 01/10/01 :

Objectif exprimé	Mesure sous-tendue par le plan de gestion	Situation actuelle
1) Maintien de la présence de <i>L'Eryngium viviparum</i> dans des conditions aussi voisines que possible de celles qui prévalaient à l'arrêt de l'exploitation de la parcelle par l'exploitant, M. Montfort. Conservation d'une surface d'habitat de l' <i>Eryngium</i> équivalente, à 10% près, à celle qui portait la plante, au moment de l'arrêt de l'exploitation par M. Montfort.	1.1) Protection du site 1.2) Maintien du fonctionnement hydraulique de la parcelle 1.3) Maintien d'un sol pionnier 1.4) Action mécanique du pâturage, par bovins, affouillement du sol 1.5) Action de broutage de bovins 1.6) Apport organique (fientes) 1.7) Limitation de l'avancement de la végétation bordière 1.8) Surveillance de l'habitat et élimination systématique des espèces végétales envahissantes telles que <i>Ulex</i> sp., <i>Rubus fruticosus</i> , <i>Molinia coerulea</i> , <i>Eupatorium cannabinum</i> , <i>Senecio jacobea</i> et <i>S. sylvatica</i> , <i>Conyza</i> sp., <i>Cirsium</i> sp., espèces arbustives (<i>Salix</i> , <i>Quercus</i> ...) 1.9) Evacuation des déchets ou stockage hors de la surface de pelouse	1.1) Arrêté de biotope 1.2) Fonctionnement hydraulique mal connu. Mauvais état de la mare (atterrissement progressif). 1.3) Etrépage annuel avec rotation 1.4) Pas d'action mécanique sur le sol (sol horizontal, plat, non piétiné) 1.5) Pas de broutage 1.6) Pas de déjections 1.7) Intervention trop restreinte 1.8) Intervention trop restreinte 1.9) Pas réglé, facteur favorisant la permanence d'envahissantes anémophiles

Objectif exprimé	Mesure sous-tendue par le plan de gestion	Situation actuelle
2) A défaut d'obtenir la présence de l' <i>Eryngium</i> sur la totalité de la surface propice, maintien de la présence des espèces compagnes à l'époque de son optimum, telles que : <i>Mentha pulegium</i> , <i>Exaculum pusillum</i> , <i>Cicendia filiformis</i> , <i>Juncus pygmeus</i> , <i>Illecebre verticillatum</i> , <i>Deschampsia setacea</i> , <i>Peplis portula</i> , <i>Gentiane pneumonanthe</i> , <i>Juncus bulbosus</i> ...	2.1) Etrépage de l'ensemble de la surface de pelouse 2.2) Certaines espèces ne sont pas systématiquement observées	2.1) En cours (rotation !) 2.2) - Sont bien présentes : <i>Mentha pulegium</i> , <i>Exaculum pusillum</i> , <i>Illecebre verticillatum</i> , <i>Deschampsia setacea</i> , <i>Juncus bulbosus</i> , <i>Filaginelle uliginosa</i> ... - Revues occasionnellement : <i>Cicendia filiformis</i> (2001), <i>Juncus pygmeus</i> (1999). - Apparue en 2001 sur le coupe-feu nord : <i>Gentiane pneumonanthe</i> (8 pieds)
3) Conservation d'un effectif de la plante assurant sa pérennité d'une année à l'autre, sans intervention spécifique, en cas de force majeure, pendant une période de cinq années au moins.	3.1) Sur l'expérience acquise : effectif minimal de l'ordre de 1000 pieds 3.2) Utilisation d'un protocole fiable de comptage	3.1) Actuellement plus de 7500 rosettes enracinées 3.2) Pas de protocole complètement validé. La méthode utilisée est globalement « fidèle » pour évaluation de l'effectif mais elle a l'inconvénient d'être très fastidieuse à mettre en oeuvre et elle ne permet pas de suivre précisément l'évolution d'individus réellement identifiés de la plante
4) Garantir à la population d' <i>Eryngium</i> , la capacité à servir de « réservoir » pour sa réintroduction sur des sites favorables jusqu'à ce que au moins deux nouvelles populations, ainsi constituées, soient elles-mêmes respectivement capables de garantir un maintien du taxon malgré la perte de la station des Quatre Chemins.	5.1) Maintien d'une plante capable de se reproduire d'elle-même (sous réserve de la conservation du biotope) par l'ensemble des modes connus pour sa dissémination 5.2) Convergence avec objectif 3) 5.3) Acquisition de parcelles (Qté >2) anciennement porteuses et reconnues encore restaurables, au sens de la reconstitution d'un biotope favorable à l' <i>Eryngium</i> 5.4) Etude de la réintroduction sur ces parcelles	5.1.1) Poursuite de l'étrépage mais aussi réfléchir à favoriser un tallage par action mécanique 5.1.2) Surveiller la production de fruits aptes à germer (semblait acquise en 2000, 2001 ??) 5.2) Situation actuelle satisfaisante 5.3) Action en cours CBNB/SEPNB 5.4) Etape envisagée dans un deuxième temps

ACCUEIL - ANIMATION – PEDAGOGIE : néant

INFORMATION – COMMUNICATION : néant

PROJETS 2002

- Mise en place du document d'objectif NATURA 2000 (participation au groupe de travail).
- Poursuite des discussions pour projet d'acquisition.
- Poursuite de l'inventaire bryologique et réactualisation de l'inventaire floristique. et ornithologique.

SALINE DU GRAND QUIFISTRE (44)

Statut de protection: maîtrise foncière

Commune : Saint Molff

Propriété : Bretagne Vivante - SEPNB, bail avec paludier 1999-2009

Intérêt patrimonial : activité humaine traditionnelle, récolte sel guérandais

Faune : présence de nombreux limicoles et autres oiseaux des marais

Conservateur : Philippe Frin

SUIVI NATURALISTE

Des observations et comptages ont été effectués aux alentours de la saline du grand Quifistre

	chevalier cul blanc	chevalier arlequin	chevalier gambette	chevalier aboyeur	phalarope à bec large
3 novembre 2001	5	2	3		
1 ^{er} décembre				-	1*
22 décembre	3	6		10	

* plumage intermédiaire

Le sous-bois est de plus en plus impénétrable (ronces, fragonette, etc.)

GESTION

RAS

DIVERS

Fermage

Le fermage pour l'année 2001 a été réglé par le paludier en argent, compte-tenu de la difficulté à écouler les stocks de sel. En 2002, on devra récupérer le fermage en sel (gros sel et fleur) et réorganiser la vente/diffusion de ce produit.

ÉGLISE DE RENAC (35)

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 18 août 1997.

Commune : Renac

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de mise-bas de grands murins, *Myotis myotis*

Conservateur : Guy-Luc Choqué

SUIVI NATURALISTE

Reproduction

2 recensements ont eu lieu au cours de l'été 2001

- 38 femelles avec quelques jeunes d'environ une semaine le 15 juin
- 60 individus (adultes + jeunes) le 27 août.

Aucun comptage n'a pu être réalisé au cours du mois de juillet, toutefois on remarque que la moitié des femelles présente en juin n'a pas produit de jeune. Une vingtaine de jeunes sont élevés dans la colonie. Pas de cadavre découvert au mois d'août.

Les 1^{ères} mises-bas ont eu lieu au cours de la 1^{ère} décade de juin.

Hivernage

Aucune chauve-souris en hivernage

GESTION

RAS

ÉGLISE DE LA ROCHE BERNARD (56)

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope du 4 avril 2000 (accès interdit 15 mars-30 septembre)

Commune : La Roche Bernard

Propriété : commune

Intérêt patrimonial

Faune : site de reproduction d'une colonie de grand murin, *Myotis myotis*

Conservateur : Jacques Ros

Aidé de : Olivier Farcy

SUIVI NATURALISTE

du 16 novembre 2000 au 15 novembre 2001

Reproduction

Les effectifs de la colonie de grands murins (*Myotis myotis*), après une chute brutale en 2000 (seulement 4 individus adultes), sont en augmentation cette année.

Si seulement 5 adultes sont notés au début du mois d'août, 20 juvéniles sont présents sur la colonie. Ces chiffres peuvent sembler à priori incohérents. Néanmoins, la propension des grands murins adultes à s'éloigner durant plusieurs jours de leur colonie est connue.

ÉGLISE DE SAINT-NOLFF (56)

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope, en date du 27 mai 1992 ; la porte d'accès aux combles est fermée à clé en permanence. ZNIEFF de type I.

Commune : Saint-Nolff

Propriété : commune

Intérêt patrimonial : Site d'importance régionale, abritant depuis au moins 1988 une importante colonie de reproduction de Grands Murins (*Myotis myotis*). Quatorze gîtes de reproduction de cette espèce sont actuellement connus en Bretagne.

Faune : Colonie de reproduction du grand murin ; Présence irrégulière du grand rhinolophe et de l'oreillard gris

Conservateur : Jacques Ros

SUIVI NATURALISTE

du 16 novembre 2000 au 15 novembre 2001

Seulement 53 grands murins (*Myotis myotis*) adultes ont été notés au début du mois de juin. Cela représente environ la moitié des effectifs habituellement notés sur cette colonie depuis sa découverte en 1988.

L'absence de données ultérieures durant la saison de reproduction rend néanmoins difficile toute interprétation.

TREBEDAN (22)

Statut de protection : convention de gestion Bretagne Vivante - SEPNEB, Mairie, ONF signée le 3 novembre 1999

Commune : Trebedan

Propriétés : commune

Intérêt patrimonial : lande humide, plus ou moins boisée et très humide sur sol tourbeux

Flore/habitats : *Drosera intermedia*, *Pinguicula lusitanica*, *Genista anglica*, *Narthecium ossifragum*, *Carex pallescens*, *Potamogeton polygonifolius*, *Scirpus setaceus*, *Eleocharis multicaulis*, *sphaignes*, *Luronium natans*.

Faune : amphibiens : salamandre, triton palmé, rainette verte, grenouille verte, grenouille rousse, grenouille agile, crapaud commun. Busard Saint-Martin, hibou des marais, fauvette pitchou

Conservateur : Yves Donguy

Aidé de : Sébastien Morel

SUIVIS NATURALISTES

La station de *Pilularia globulifera* semble avoir été détruite par la rectification des rives de l'étang réservoir à des fins piscicoles et envahi par ailleurs par la myriophylle du Brésil. Par contre, *Luronium natans* est toujours présent.

GESTION

Deux placettes (5 m x 5 m) ont été dégagées, l'une avec l'aide de Pierre-Yves Pasco et Joël Lamour, l'autre par une classe du Lycée les Vergers de Dol de Bretagne.

Début septembre, 5 barrages composés de plaques de fibro-ciment ont été posés sur l'un des drains afin de rehausser la nappe phréatique. Le chantier a été effectué par le GEOCA qui doit par ailleurs délimiter les aires de repos et/ou de nidification du busard Saint-Martin et du hibou des marais.

Le rapport d'une stagiaire Carole Boudène fait état de l'arrivée dans un drain d'une eau à forte teneur en nitrates. Il s'agit en fait d'eau issue d'une exploitation agricole située en amont. Le fossé ayant été en partie comblé, l'eau a été envoyée dans la lande. Ce fossé doit normalement être rectifié par la communauté de communes.

La pose de piézomètres telle qu'elle est prévue dans le plan de gestion doit être effectuée en cours d'année.

Il sera d'autre part nécessaire de renforcer les barrages pas encore totalement étanches.

MARE DE LA TREMBLAIS (35)

Statut de protection : Réserve d'association créée le 5 avril 1996

Commune : Mordelles

Propriété : privée (convention de gestion signée le 5 avril 1996)

Intérêt patrimonial :

Faune : Ce site accueille la quasi-totalité de la faune en Urodèles de Bretagne, à l'exception du triton marbré, et en nombre variable selon les espèces ; triton alpestre, triton palmé, triton crêté, salamandre tachetée, triton de Blasius, grenouille agile, triton ponctué

Conservateur : Franck Paysant

SUIVI NATURALISTE

Petite mare (42 m²)

Espèces	Effectifs	Evolution/2000
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i>	36 individus (13 mâles, 12 femelles)	↗ 20 individus
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	15 individus (8 mâles, 7 femelles)	↘ 21 individus
Triton de Blasius	1 femelle	
Triton palmé <i>Triturus helveticus</i>	275 individus (128 mâles, 147 femelles)	↘ 303 individus

Cette année a vu le retour du Triton de Blasius, par la présence d'une femelle jamais rencontrée auparavant, ce qui confirme le rôle très attractif de ce site au sein d'un environnement presque totalement dégradé. Son caractère attractif lui permet de recruter un certain nombre de tritons qui ne trouvent plus, à proximité de leurs sites terrestres, des zones de reproduction adéquates. Il faut en effet rappeler que cet hybride ne peut être issu de ce site puisque un des deux espèces "parentales", en l'occurrence le triton marbré, n'y a jamais été rencontré.

Pour permettre de mieux apprécier, à l'avenir, la fidélité au site des tritons inventoriés, il a été réalisé cette année une identification individuelle des tritons crêtés. Celle-ci permettra aussi d'identifier les individus recrutés par la pièce d'eau créée en 1998.

La population de Triton palmé se maintient à un niveau relativement élevé, malgré la faible baisse d'effectif. L'évolution de la population alpestre est intéressante, puisqu'elle est, depuis 1998, en croissance continue. En revanche, on peut noter une faible baisse d'effectif pour le Triton crêté avec une absence de subadultes. Enfin, pour toutes ses espèces, le sexe ratio est équilibré.

Ruisseau (16 m²)

Il n'a pas été réalisé de pêche au niveau du ruisseau, le niveau d'eau étant très faible et le comblement par les feuilles mortes très important. Ce ruisseau demeure toutefois une importante voie de connexion entre les deux sites voisins de plus grande importance.

Grande mare (170 m²)

Espèces	Effectifs	Evolution/2000
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i>	12 individus (7 mâles, 5 femelles)	↗ (2 femelles)
Triton palmé <i>Triturus helveticus</i>	250 individus (122 mâles, 128 femelles)	↗ (66 individus)

Cette mare, créée en 1998, a été rapidement colonisée par les deux espèces recensées. Cette colonisation ayant été favorisée par la présence de populations "sources" à effectifs importants à proximité, et par l'existence d'une voie de connexion privilégiée (le ruisseau). L'établissement de ces nouvelles "populations" s'est effectuée sans influence notable sur les effectifs de l'ancienne mare, pour les deux espèces considérées.

La végétalisation de ce plan d'eau a été accompagnée d'un peuplement entomologique conséquent : de nombreuses larves d'odonates ont été capturées ainsi que de nombreux autres représentants des autres groupes d'insectes aquatiques

Lors de l'inventaire, aucun triton crête n'a été capturé, toutefois la propriétaire en a rencontré à plusieurs reprises.

La Rainette verte (*Hyla arborea*) est toujours présente sur le site mais n'a pas fait l'objet d'un comptage spécifique. Des individus chanteurs sont régulièrement entendus à proximité de la pièce d'eau, au niveau de la haie (Le Duigou, com. pers.).

ÉGLISE DE TREMBLAY (35)

Statut de protection : réserve d'association, convention de gestion signée le 11 mai 2000 (accès aux combles interdit) ; projet d'arrêté de protection de biotope

Historique du classement en réserve : intérêt pour les grands murins

Commune : Tremblay

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de reproduction de grand murin

Conservateur : Yann Le Bris

Aidé de : Olivier Farcy

SUIVI NATURALISTE

Comptages de grands murins

<i>date</i>	<i>nbr</i>
7 juillet	321
4 août	300

Il est important de noter que les effectifs montrent que nous sommes en présence de la plus importante colonie de reproduction de grand murin connue à ce jour.

GESTION

RAS

ÎLE DE TREVORC'H (29)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1966, Zone de Protection Spéciale, DPM en Réserve de Chasse Maritime

Commune : Saint-Pabu

Propriétés : Bretagne Vivante- SEPNE (Trevorc'h Vraz), et privée convention tacite pour (An Dord et Trevorc'h Vian)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Pelouse aérohaline en régression au profit d'espèces halonitrophiles

Faune : Sternes (site historique de nidification) : sterne de Dougall, sterne caugek, sterne pierregarin, sterne naine, gravelot à collier interrompu (historiquement), grand cormoran, goélands brun et marin, huîtrier pie.

Conservateurs : Gérard Auffret, Yann Jacob

Aidés de : Jean-Noël Ballot, Claude Colin, Maïwenn Magnier

SUIVI NATURALISTE

Sorties

observation depuis la côte : 22 avril, 7 mai, 29 juin, 17 juillet, 22 juillet, 19 octobre

sorties en kayak de mer (sans débarquement) : 12 mai, 24 mai, 26 juillet

visites sur l'îlot : 27 septembre, 20 octobre, 2 novembre, 17 novembre (en compagnie de deux archéologues : Yvan Paillé et Yohann Sparfel).

Oiseaux nicheurs

tableau 1. effectifs des oiseaux marins nicheurs sur les îlots de Trevorc'h en 2001

espèces	Trevorc'h vraz	An Dord	Trevorc'h Vian	total	observations
goéland argenté	200 c.	30 c.	70 c.	300 c.	
goéland brun	100 c.	30 c.	10 c.	140 c.	
goéland marin	4-5 c.	1 c.	3-4 c.	8-10 c.	
huîtrier pie	5 c.	1 c.	7-8 c.	13-14 c.	
grand cormoran	27-28 c.	0	0	27-28 c.	en 2 colonies : 12 c.+15-16 c.

• AUTRES ESPÈCES NICHEUSES :

Nidification possible du Cormoran huppé, tadorne de Belon (1 couple avec 7 poussins, témoignage d'un pêcheur à pieds rencontré le 2 novembre, observation non confirmée) et pipit maritime (un nid dans la cabane de goémonier et un dortoir sur le mur exposé à l'Est).

• MORTALITÉ

Lors de notre visite du 27 septembre, plusieurs cadavres de grands cormorans (8), de goélands argentés et bruns adultes et jeunes sont découverts sans que la ou les causes de la mort ne soient établies.

Sternes

Aucune sterne n'a été observée sur l'îlot. Seules quelques sternes caugek et pierregarin sont observées en vol à proximité de l'île ou, plus souvent, posées sur les bouées des filières à moules proche de l'île (2 et 4 novembre).

Le 2 novembre, sur 18 sternes caugek posées sur les bouées des filières à moules, une est baguée : patte droite : métal, patte gauche : jaune en haut, pistache ou blanc en bas).

Autres observations

• OISEAUX

Bernache du Canada : 2 individus sont observés le 26 juillet posé au sommet de Trevorc'h vian, le 15 septembre dans l'aber Benoît en amont du pont de Tréglonou, le 27 septembre, le 20 octobre et le 2 et le 17 novembre à nouveau à Trevorc'h.

canard colvert : 155 individus à l'Est de Trevorc'h entre An dord et T. vian, le 20 octobre

sarcelles d'hiver : 2 individus le 2 novembre

huitrier pie : 136 individus le 19 octobre à Porz guen (reposoir marée haute)

barge rousse : 41 individus le 20 octobre à Porz guen

- **INVERTÉBRÉS**

gastéropodes terrestres : *Helix aspersa*, *Cochlicella acuta* trouvés sur Trevorc'h vraz.

dermoptères : *Forficula auricularia*

- **MAMMIFÈRES**

phoque gris : un individu adulte est observé le 7 mai et le 26 juillet, chaque fois entre Trevorc'h et Penn Ven

Végétation

Un relevé et une carte de la physionomie de la végétation ont été dressés suite aux visites du 27 septembre, du 20 octobre et du 2 novembre.

tableau 2. physionomie de la végétation des îlots de Trevorc'h à l'automne 2001.

îlot	secteur	état de la végétation et/ou du substrat
Trevorc'h vraz	1	recouvrement : 50 % : <i>Beta maritima</i> , <i>Atriplex sp.</i> essentiellement ce secteur sert de reposoir aux grands cormorans ; présence importante de fientes entre les secteurs 1 et 2 le sol à nu subi une érosion importante
	2	recouvrement >80% : <i>Beta maritima</i> exclusive
	3	recouvrement >80% : <i>Beta maritima</i> et <i>Lavatera arborea</i>
	4	recouvrement : 0% sol nu voir absent; érosion forte laissant apparaître la roche et des mares d'eau croupie. Il est probable que des vagues traversent l'île à cet endroit lors des fortes tempêtes. l'avis d'un géomorphologue serait intéressant.
	5	recouvrement : 25% : <i>Beta maritima</i> par touffes éparses secteur de la colonie de Grands cormorans (15-16 nids) autour de la ruine de la cabane de goémonier le sol nu est couvert de fientes de grands cormorans et de goélands.
An Dord	6	recouvrement : 50% : <i>Atriplex sp.</i> , <i>Beta maritima</i> , <i>Lavatera arborea</i> éparses sur le sol à nu, <i>Cochlearia officinalis</i> germe lors de notre visite du 20 octobre. les pointes et les bords de An Dord sont très érodés Cet îlot sert de reposoir et de dortoir aux goélands (sol couvert de déjections et de plumes).
Trevorc'h vian	7	recouvrement : 50% : <i>Beta maritima</i> et <i>Lavatera arborea</i> la seule et unique touffe d' <i>Artemisia maritima</i> de l'ensemble des trois îlots est découverte sur la micro-falaise au Nord-Est de cet îlot.
	8	Recouvrement : 25% : <i>Beta maritima</i> Ce secteur de l'îlot sert de reposoir aux goélands et aux grands cormorans ; le sol est couvert de déjection.
remarque générale		<i>Spergularia rupicola</i> est présente sur les rochers sur le pourtour des trois îlots.

GESTION

Aucun travaux de gestion n'a été entrepris cette année, aucune éradication de goélands non plus.

PROJETS 2002

Suivi naturaliste

- suivi des oiseaux marins nicheurs sur les îlots d'Enez Cros à l'île Vierge.
- établir la présence ou l'absence de rats sur Trevorc'h.

Signalétique

- les deux panneaux posés sur l'île en 1991 sont dégradés et présentent une information malheureusement obsolète : « nidification de sternes ». Ils devront être changés au début de la saison 2002.

Natura 2000

- Des propositions de gestion seront émises lors de l'élaboration du document d'objectifs réalisé par la communauté de communes du Pays d'Iroise, opérateur local pour le site « massif dunaire de Tréompan » auquel est rattaché Trevorc'h (ZPS).

ÉTANG DE TRUNVEL (29)

Statut de protection : réserve d'association créée le 22 septembre 1986- interdiction d'accès et de chasser

Commune : Tréguennec et Tréogat

Propriété : privée (convention renouvelée le 8 septembre 2001)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : roselières

Faune : grande valeur pour les phragmites des joncs et aquatiques lors de la migration post-nuptiale. Les roselières sont d'une très grande importance : nidification des butors, busards des roseaux, fauvette des marais et de la mésange à moustaches ; zone d'alimentation des fauvettes des marais lors de la halte post-nuptiale

Conservateur : Michel Mélou

Suivi et gestion : Bruno Bargain, Pierre Le Floch et Bernard Trébern, + Alain Desnos, Jean-Pierre Le Meur et Bertrand le Poupon pour les observations sternes.

Responsable scientifique bagueur : Bruno Bargain

Technicienne bagueur : Cécile Jolin

Bagueur : Olivier Barricault, Alain Desnos, Cécilia Fridlender, Alain Gentric, Jacques Henry

Aides bagueurs : Pascale Bellier, Sylvie Cornec, Frédéric Capitaine, David Emery, Éric Malhere, Nicolas Manceau, Éric Martaux, Muriel Palpant, Bruno Ripert, Isabelle Ritz, Philippe Scordia, Antoine Tallec, Jean-Michel Teulière

Observateurs : Adeline Alber, A. Audevard, Bernard Bougeard, Nicolas Bourre, Gwenola Caradec, M. Champion, P.A. Crochet, Philippe J. Dubois, Sophie Ducatel, Bruno Ferré, Jean-Yves Frémont, Catherine Gentric, Frédéric Jade, Marijke Kerbourc'h, Gwenn le Corgne, Arnaud Le Mouel, Arnaud Le Nevé, Bertrand Le Poupon, Nelly Le Provost, Jacques Maout, Sébastien Mauvieux, Alain Mary, Loïc Moulin, Jean-Yves Péron, Patrice Péron, Gaël Rault, Xavier Rozec, Jean-Philippe Siblet, Aurélie Stéphan et Agnès Stéphan.

SUIVIS NATURALISTES

Reproduction des sternes

■ BILAN DE LA REPRODUCTION

2 mai 2001	21 ind. dont 7 autour des niohirs
23 mai	20 ind. autour des niohirs
5 juillet	recensement des niohirs :
	1 ^{er} radeau : 11 à 13 nichées (3 de 3 p., 4 de 2 p., 2 de 1 p., 2 n + 2 ω, 2 n + 2 ω)
	2 ^e radeau : vide
	groupe de 4 niohirs individuels : 1 avec 3 p. ; 1 avec 2 p. ; 1 avec 1 p., 1 vide
	groupe de 6 niohirs ind. : 1 avec 3 p. ; 1 avec 1 p. ; 1 avec 1 p. + 1 ω ; 2 avec 3 ω, 1 vide
11 juillet	1 ^{er} envols
5 août	5 ad. + 4 j. posés à la brèche (décompte partiel)
7 août	9 j. posés à la brèche (décompte partiel)
10 octobre	2 ind. (sans doute migrateurs)

légende : ind = individu ; p = poussin ; n = nid ; ω = œuf ; ad = adulte ; j = jeune

■ PERTURBATION

RAS

■ PRÉVENTION

Les radeaux ont été reposés avant la saison de reproduction. Les trous périphériques ont notamment été rebouchés pour éviter le passage de visons.

Station de baguage

■ LA FRÉQUENTATION

Pression de capture à Trunvel en 2001

	nombre de jours de capture	longueur de filets utilisée (en mètres)	
		extrêmes	moyenne
juillet	20	60-120	97
août	28	240-300	271
septembre	21	220-260	231
tous	69	60-300	208

■ LES CAPTURES

Les captures ont été réalisées du 1^{er} juillet au 30 septembre 2001 à la station de baguage de la baie d'Audierne.

Espèce	Total		
Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>)	1	Rougegorge (<i>Erithacus rubecula</i>)	+
Epervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)	3	Gorgebleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>)	18
Râle d'eau (<i>Rallus aquaticus</i>)	97	Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	3
Marouette ponctuée (<i>Porzana porzana</i>)	2	Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)	4
Pluvier guignard (<i>Eudromia morinellus</i>)	1	Bouscarle de Cetti (<i>Cettia cetti</i>)	206
Bécasseau minute (<i>Calidris minuta</i>)	3	Locustelle lusciniolide (<i>Locustella luscinioides</i>)	151
Bécasseau variable (<i>Calidris alpina</i>)	2	Locustelle tachetée (<i>Locustella naevia</i>)	1
Bécassine sourde (<i>Lymnocyrtus minimus</i>)	3	Phragmite des joncs (<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>)	2147
Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>)	6	Phragmite aquatique (<i>Acrocephalus paludicola</i>)	57
Chevalier aboyeur (<i>Tringa nebularia</i>)	1	Rousserolle effarvatte (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)	1307
Chevalier guignette (<i>Tringa hypoleucos</i>)	3	Hypolaïs polyglotte (<i>Hippolaïs polyglotta</i>)	1
Martin-pêcheur (<i>Alcedo atthis</i>)	41	Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	11
Torcol fourmilier (<i>Jynx torquilla</i>)	4	Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>)	8
Hirondelle de cheminée (<i>Hirundo rustica</i>)	8	Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)	11
Hirondelle de rivage (<i>Riparia riparia</i>)	+	Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	1
Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>)	1	Panure à moustaches (<i>Panurus biarmicus</i>)	816
Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)	1	Etourneau sanzonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)	+
Troglodyte (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	+	Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	+
Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)	+	Verdier (<i>Carduelis chloris</i>)	+
Tarier des prés (<i>Saxicola rubetra</i>)	8	Chardonneret (<i>Carduelis carduelis</i>)	+
Tarier pâle (<i>Saxicola torquata</i>)	+	Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	+
Traquet motteux (<i>Oenanthe oenanthe</i>)	3	Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>)	122
		TOTAL	5 052

Suivi botanique

Une sortie sur le terrain au mois de juillet (B. Trébern, B. Bargain, M. Mélou) n'a pas permis de retrouver les carrés témoins autrefois délimités. Il est envisagé de redéfinir (avec Fred Bioret si possible) de nouveaux quadrats qui seraient localisés le plus précisément possible (G.P.S. ?) et matérialisés par des piquets bois et des masses métalliques enterrées, ce qui permettrait de les retrouver ultérieurement même en cas de destruction des piquets bois avec un système détecteur de métaux.

GESTION

Nouvelle convention

Le moment important de cette année a été la conclusion et la signature d'une nouvelle convention de gestion avec le propriétaire.

La convention a été signée le 8 septembre 2001 à l'issue d'une réunion comprenant Alain Desnos et Michel Mélou pour Bretagne Vivante, le propriétaire Sylvain Catto et ses enfants. Elle a été signée pour une durée de 5 ans tacitement renouvelable. L'ancienne convention avait été signée le 2 septembre 1988.

La nouvelle convention prévoit un suivi de la qualité de l'eau de l'étang. Ce suivi sera réalisé à partir de 2002 à raison de deux prélèvements annuels, un en mars et un en septembre. La première analyse de mars 2002 sera un peu plus complète que les analyses suivantes car elle permettra de mieux cerner les éléments qui doivent être dosés. Le dosage

d'un certain nombre d'éléments dans le sédiment est également envisagé. Un rendez-vous a été pris avec Thierry Patrisse au Laboratoire d'analyses Brest-Océan (Technopole de Brest Iroise) afin de définir la méthodologie.

Par ailleurs, une échelle limnimétrique sera mise en place et permettra de noter les variations du niveau d'eau.

Signalisation

De nouveaux panneaux ont été réalisés afin de remplacer les 3 grands panneaux devenus illisibles et d'installer tout autour de la réserve 20 petits panneaux signalant la limite de la propriété. (maquettes: Maïwenn Magnier et dessin: Pierre Le Flo'h).

Il est prévu de poser les panneaux au printemps 2002 après remplacement d'un support à grand panneau (endommagé par un véhicule?) et de traiter et peindre ces trois supports.

Bateau de la réserve

Le bateau sera fixé à un piquet métallique par une chaîne et un cadenas dont une clé sera confiée au propriétaire qui pourra l'utiliser quand il en aura besoin.

ACCUEIL - ANIMATION - PEDAGOGIE

Bilan de la fréquentation de la station de baguage

	Nombre de visiteurs
Juillet	76
Août	163
Septembre	62
Total	301

En 2001, la station a fonctionné du 1^{er} juillet au 30 septembre. Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu d'informations dans la presse pour attirer le public vers la station. Cependant, le public de passage a reçu une information sur les études en cours et le déroulement de la migration des passereaux des marais. Plusieurs personnes ont suivi une formation naturaliste sur le site.

CAVITÉ DE LA VENAUDIÈRE (56)

Statut de protection : convention de gestion signée avec le propriétaire le 22 janvier 2000

Commune : Pluherlin

Propriété : commune

Intérêt patrimonial

Faune : site d'hivernage de chiroptères d'importance régionale, en particulier pour le grand murin

Conservateur : Jacques Ros

Comptages réalisés par : Didier Montfort

SUIVI NATURALISTE

du 16 novembre 2000 au 15 novembre 2001

5 espèces de chiroptères ont été observés en hivernage dans cette cavité. Un maximum de 70 individus a été noté le 15 décembre. Néanmoins, les maxima notés par espèce durant l'hiver permettent de mieux cerner les capacités d'accueil de cette cavité.

Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	12 individus.
Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	2 individus.
Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	58 individus.
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	9 individus.
Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)	7 individus.
Soit un total de	88 individus

La cavité a été largement désertée dès la dernière décade de février, peut être du fait de dérangements. Elle est restée inoccupée dans les mois qui ont suivi, ce qui confirme l'absence de reproduction et le très faible estivage sur ce site.

Ce site s'inscrit dans un ensemble de cavités dont l'importance chiropérologique est majeure, avec jusqu'à 300 chiroptères. Une protection de l'ensemble des cavités est fortement souhaitable.

LES LANDES DU VERGAM (29)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1994

Communes : Scrignac, Lannéanou, Plougonven

Propriétés : Bretagne Vivante - SEPNB ; Conseil général du Finistère ; privés

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : landes humides et mésophiles ; landes tourbeuses à sphaignes, bas-marais et prairies humides, mares à *Potamogeton polygonifolius* et *Hypericum elodes* ; groupement à *Narthecium ossifragum*, *Juncus acutiflorus*, *Rhynchospora alba* et *Molinia caerulea* ; fourrés à *Myrica gale* ; bois de feuillus et résineux

Faune : courlis cendrés, busard cendré, busard Saint-Martin

Conservateur : François de Beaulieu

Permanents : Emmanuel Holder, Boris Prouff

INTRODUCTION

Suite au départ de Raymond Lachuer, François de Beaulieu a repris les fonctions de conservateur.

De même, un nouveau responsable de sites, Emmanuel Holder a été recruté le 2 juillet 2001 pour remplacer Danièle Pesquer qui a fait l'objet d'un licenciement. Il devra organiser le travail des salariés, veiller à la bonne application des plans de gestion, développer l'éducation à l'environnement, assurer les relations avec les institutions et le suivi administratif des actions, pour les trois réserves des monts d'Arrée, dont la réserve du Vergam.

SUVIS NATURALISTES

Suivis faunistiques

- SURVEILLANCE NIDIFICATION BUSARDS

Deux couples de busards cendrés ont niché.

- SURVEILLANCE NIDIFICATION COURLIS

Trois couples ont niché cette année au Vergam.

- ÉTUDE COMPARATIVE SUR LES PASSEREAUX NICHEURS

Cette étude a été réalisée par Maxime Esnault, étudiant à l'ENSA de Rennes, au cours de l'été 2001 sur les landes du Cragou pâturées et les landes du Vergam, fauchées. Ces deux méthodes de gestion ont des effets différents sur la végétation. La fauche crée un milieu relativement uniforme et favorise les espèces d'oiseaux de milieux ouverts. Le pâturage crée un milieu avec des hauteurs de végétation disparates et par les déjections animales, favorise les oiseaux insectivores. Ces différentes espèces d'oiseaux sont échantillonnées par des indices ponctuels d'abondance, méthode qui fait appel à la reconnaissance des chants. D'autres variables sont relevées sur le terrain, comme la nature du milieu, la ressource alimentaire, l'intensité du mode de gestion, la distance avec une zone boisée. Pour mettre en évidence les liens entre peuplements, milieux et mode de gestion, une autre méthode statistique est utilisée.

En conclusion, il est remarquable de noter que les landes exploitées sont moins riches en espèces que les landes plus hautes et plus évoluées. Mais la lande rase est importante pour la conservation de certaines espèces. En fait l'intérêt des deux modes de gestion diffère selon les espèces et il est donc primordial de les utiliser ensemble, comme c'est le cas sur le Vergam.

GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES

Coupe de résineux

Quatre-vingts heures de tronçonnage ont été effectuées sur des pins et épicéas afin de maintenir une clairière de lande dans un bois de résineux, propriété de Bretagne Vivante - SEPNB. Les agents d'entretien des espaces naturels du parc d'Armorique ont participé à ces travaux.

Visite des Anglais

En septembre 2001, des membres du RSPB (Royal Society for the Protection of Birds) sont venus dans les monts d'Arrée pour aider à mener quelques travaux de gestion. Ils ont émis quelques propositions de gestion sur la partie nord du site et des saules ont été coupés pour permettre la fauche d'une parcelle fortement enfrichée, proposée par un agriculteur pour intégrer la réserve par convention.

SITE HORS RÉSEAU

Sont regroupés ici les sites qui font l'objet de suivis naturalistes de la part de bénévoles de l'association mais qui n'ont pas de statut écrit (convention de gestion...) ou sont en projet.



LANDE D'OUIÉE
ST AUBIN DU CORMIER - ILLE ET VILAINE

LA LANDE D'OUÉE (35)

Statut : Camp militaire du 11^e RAMA (classé « défense nationale »), accord signé en janvier 2001 avec les autorités militaires du Camp pour pénétrer sur le site ; site Natura 2000, convention de Berne

Commune : St Aubin du Cormier

Propriété : militaire classée « secret défense » (215 ha)

Intérêt patrimonial :

Flore/Habitat : Forêt domaniale, étang d'Oué, petits ruisseaux ; lande à bruyères et fougères avec des tourbières à sphaignes, le Camp a créé des coupe-feux afin de préserver la forêt de St Aubin du Cormier et pour entretenir les zones herbeuses propices au développement de la gentiane pneumonanthe.

Faune : Les zones doivent favoriser les populations d'amphibiens et peut-être permettre la colonisation de ces nouveaux milieux (mares pare-feux) par le crapaud calamité (*Bufo calamita*), présent autrefois dans un étang proche (hors zone militaire)

Conservatrice : Michelle Garaudel

SUIVIS NATURALISTES

Historique et contexte

Le camp militaire a été acquis en 1860 pour servir de lieu d'entraînement. L'Université de Rennes y poursuit actuellement des suivis et des recherches sur la faune et la flore (le papillon *Maculinea alcon*) et la gentiane pneumonanthe. L'entretien du site s'effectue en collaboration avec l'O.N.C, l'O.N.F, la D.I.R.E.N.

Il n'y a aucune activité humaine si ce n'est celles de l'armée (tir, manœuvre à pieds) sur l'ensemble du site. Un CD Room de l'armée, une bibliographie doit exister à l'O.N.F. et à l'Université de biologie de Rennes.

Évaluation de la valeur patrimoniale

■ AMPHIBIENS ET REPTILES

Crapaud commun *Bufo bufo*, grenouilles vertes, salamandre tachetée *Salamandra salamandra*, triton marbré *Triturus marmoratus*, triton palmé *Triturus helveticus*, triton alpestre *Triturus alpestris*, triton ponctué *Triturus vulgaris*, rainette verte *Hyla arborea*, grenouille agile *Rana dalmatina*, grenouille rousse *Rana temporaria*, couleuvre à collier *Natrix natrix*, vipère péliade *Viperaberus*

■ MAMMIFÈRES

Sanglier *Sus crofa*, chevreuil *Capreolus capreolus*, renard *Vulpes vulpes*, lapins, martre *Martes martes*

■ OISEAUX

Engoulevent *Caprimulgus europaeus*, buse variable *Buteo buteo*, hibou moyen duc *Asio otus*, chouette hulotte *Strix aluco*, passereaux des landes et des forêts, foulque macroule *Fulica atra*, poule d'eau *Gallinula chloropus*.

■ PAPILLONS

Maculinea alcon

Interlocuteurs naturalistes

La recherche et les suivis sont effectués par les scientifiques de l'Université de Rennes, l'Office National de la Chasse, l'Office National des Forêts et Bretagne Vivante - SEPNEB (pour les amphibiens - reptiles). C'est l'O.N.F. qui centralise toutes les données.

Problèmes rencontrés

Les différents acteurs du site ont parfois des difficultés pour se rencontrer et l'accès au site est limité, très réglementé et nominal. La mise en place d'équipements est soumise à autorisation et les formalités sont longues. Les interlocuteurs de l'armée changent souvent (mutation).

RAPPORTS SPÉCIFIQUES

Ici sont regroupés les rapports thématiques ayant trait à un ensemble de sites.



TRAVAIL DE TERRAIN POUR L'OBSERVATOIRE DES
OISEAUX MARINS NICHEURS
ÎLOTS DU CAP FRÉHEL - CÔTES D'ARMOR

ANIMATION SUR LES SITES PROTÉGÉS - 2001

Le bilan

En tout, ce sont 28 animateurs bénévoles indemnisés qui sont venus renforcer les équipes permanentes et bénévoles actifs à l'année sur certains sites.

Le stage de Pâques visant à former les animateurs saisonniers a eu lieu pour la deuxième fois à Bois Joubert.

À noter que pour la première année, l'organisation du stage, l'affectation des bénévoles et le suivi sur les sites a été partagé entre Maïwenn Magnier (coordinatrice du réseau des réserves) et Paskall Le Doeuff (coordinateur pédagogique régional). Pour l'an prochain, le relais sera entièrement passé au coordinateur pédagogique.

POINTE DU GROUIN

Animateurs : juillet : Delphine Pierens et Yves le Bail ; août : Laetitia Chauve et Stéphane Wiza ; Florence Creachcadec du 14 juillet au 31 ; Françoise le Ber et Philippe Lumeau bénévoles de la section de St Malo

- AMÉNAGEMENT DU SITE

Comme l'an passé, le meuble et les accessoires réalisés par les services techniques du conseil général ont été installés dans le blockhaus avant le début de la saison. Ils ont été récupérés par leur soin en fin de saison en leur demandant de bien vouloir les entretenir pour la prochaine saison (poncer, nettoyer, vernir, réparer...), car le soleil, la poussière et le vent usent de façon notable le mobilier.

- ACCUEIL ET ANIMATIONS

Deux animateurs (3 durant la période du 14 juillet au 15 août) étaient présents du mardi au dimanche (13h - 18h) du 3 juillet au 30 août. Une personne était en permanence à l'accueil/vente et l'autre était tantôt à proximité de la longue-vue mise à disposition des visiteurs, tantôt en balade guidée avec des groupes. Deux longues-vues étaient mises à la disposition des animateurs pour accueillir le public et le sensibiliser sur la réserve de l'île des Landes, objet de notre présence sur le site.

Cette année encore, les membres de la section de Saint Malo se sont largement investis dans les animations durant l'été. Présents de manière quasi quotidienne à la pointe du Grouin, ils ont participé activement à l'accueil et aux animations aux côtés des animateurs bénévoles. Très motivés, ils souhaitent être bien plus impliqués à l'avenir à cette démarche en été.

Le bilan fait état de 94 personnes (132 en 2000) qui ont suivi les balades-nature proposées par les animateurs.

On estime à environ 200 personnes par lunette et par jour le nombre de curieux à observer les oiseaux sur l'île des Landes

- VENTE

Les ventes ont été tout à fait correctes. On peut certainement attribuer cela au dynamisme de l'équipe en place.

- PROMOTION

Des affiches et des prospectus ont été distribués durant l'été aux campings situés à proximité et dans les commerces et offices de tourisme de Cancale. Plusieurs articles de presse sont parus et un reportage télévisé ont eu un impact important sur la fréquentation du public aux animations.

- HÉBERGEMENT À L'ÉCOLE HÉRIOT

Depuis plusieurs années, les animateurs sont hébergés gratuitement au centre de vacances « Hériot » à quelques centaines de mètres de la pointe du Grouin, en échange de quoi ils effectuent des animations gratuitement auprès des enfants : une convention est signée à chaque saison. En juillet, généralement (et en 2000, encore), la directrice ne souhaite pas d'animation. En revanche, en août, nos animateurs bénévoles proposent environ 2 sorties par semaine sur des thèmes variés : l'estran, les oiseaux, les chauves-souris, etc.

RÉSERVES DES MONTS D'ARRÉE

Animateurs permanents : Danièle Pesquer et Boris Prouff

Animateur d'été : Stéphane Wiza

Animations durant l'année

- Au cours de l'année scolaire, 30 classes ou groupes ont été accueillis sur la réserve, pour un total de 715 personnes sensibilisées à la richesse du site, ses modes de gestion et la nécessité de sa protection.

Animations d'été

- En juillet et août, une sortie hebdomadaire était proposée au public. L'animateur d'été a ainsi accueilli 46 personnes dont 20 enfants. Ce nombre relativement faible est à rapprocher de la chute de fréquentation des équipements pédagogiques des monts d'Arrée.

Maison des castors et des tourbières du Venec à Brennills

Animation pédagogique

Quatre animations par semaine étaient proposées au public de l'été. L'animateur saisonnier a assuré ces animations et la permanence de la maison de la réserve. 149 personnes ont été guidées sur la zone périphérique de la réserve avant de partir sur les traces des castors.

	<i>Fréquence des animations</i>	<i>nombre de personnes</i>
2001	4 jours par semaine	149
2000	2 jours par semaine	103
1999	4 jours par semaine	184
1998	4 jours par semaine	180

RÉSERVE NATURELLE D'IROISE

Animatrice : mi-juillet à mi-août : Sandrine Masson

Animations

Cette année, c'est une Molénaise, Sandrine Masson (étudiante en DESS "expertise et gestion du littoral") qui a assuré ces animations. Elles avaient lieu les vendredis et samedis, du 13 juillet au 17 août. 14 personnes en juillet et 12 personnes en août y ont participé.

Ces découvertes-nature ont subi un profond remaniement cette année quant à l'itinéraire et les sujets abordés. Les animations, uniquement sur la côte nord-ouest de Molène, se sont attachées à aborder des thèmes divers et variés, tels que la géographie de l'archipel, la géomorphologie, l'évolution des paysages, la végétation et sa dynamique, l'ornithologie, l'algologie, les invertébrés marins et la vie insulaire.

La Maison de l'environnement insulaire

La maison de l'environnement est ouverte de 15 heures à 17 heures les week-ends de mai, juin et septembre et tous les jours en juillet et août. En dehors de ces périodes, elle est ouverte aux groupes sur rendez-vous. En 2001, on a accueilli 563 personnes. Une plaquette a été ré-éditée pour l'été et distribuée sur l'île et le continent.

Cette année encore, on constate une baisse importante de la fréquentation de la maison. On devra réfléchir sur la promotion de la maison en 2002, et voir comment on pourrait travailler en collaboration avec le musée du "Drummond castle" et les autres structures d'accueil à Molène. Une enquête faite auprès des visiteurs montrent que les gens n'ont connaissance de la maison, qu'une fois arrivés sur l'île. La promotion en dehors de Molène devrait être renforcée l'an prochain.

	Entrées 2001	Entrées 2000	Entrées 1999	$\Delta 1999/2000$
avril - mai		38	263	-86%
juin		137	123	+11%
juillet		197	384	-49%
août		354	361	-2%
septembre		10	-	-
Total	563	736	1 131	-35%

RÉSERVE DE GOULIEN CAP SIZUN

Animateurs permanents : Pierre Le Floch et Damien Vedrenne

Animateurs bénévoles saisonniers : Mathilde de Blignière, Noémie Morgenstern, Elodie Eveillard, Marie Nevoux, Florence Creachcadec, Anca Desgeorges

Nombre total de personnes accueillies sur la réserve : saison 2001

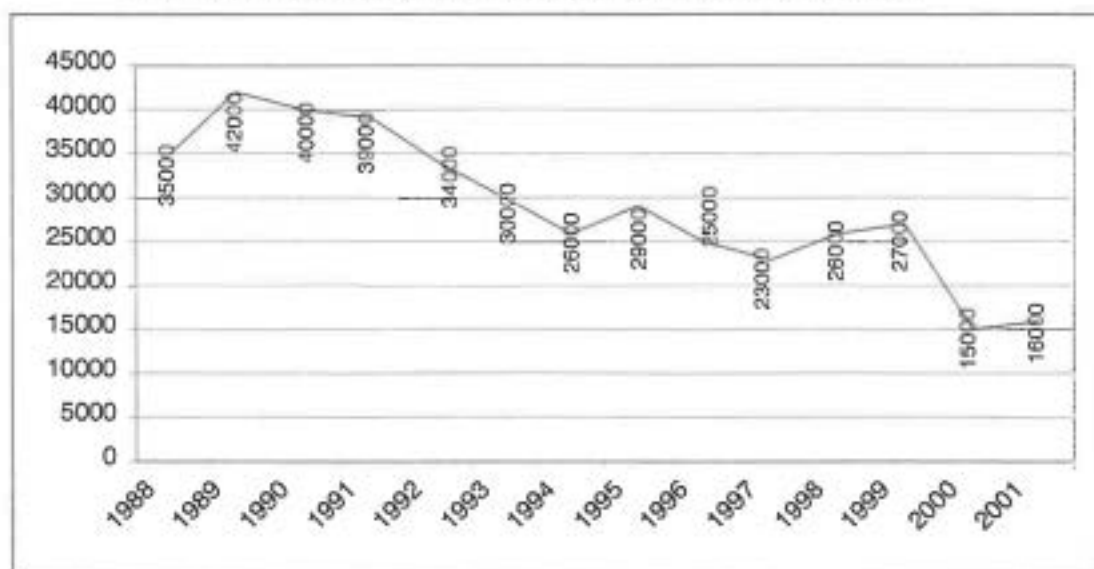
visiteurs libres	14 616	soit 1 750 personnes ayant suivi une animation (dont 206 gratuits : enfants et accompagnateurs groupes) <i>contre 1 412 en 1999</i>
adultes en groupes	245	
adultes individuels	687	
scolaires	818	
Total	16 366	visiteurs

Nombre de visiteurs autonomes - avril à août

	avril	mai	juin	juillet	août	TOTAL
entrées plein tarif	1585	1411	1254	2878	3469	10 597
entrées tarif réduit	219	85	147	379	362	1 192
entrées gratuites	501	238	106	874	733	2 452
entrée t.réd. groupe	117	225	33	0	0	375
TOTAUX	2 422	1 959	1 540	4 131	4 564	14 616
<i>Rappels 2000</i>	<i>1 992</i>	<i>1 468</i>	<i>1 884</i>	<i>3 917</i>	<i>4 246</i>	<i>13 507</i>

Il faut ajouter à ce total, d'une part, 932 personnes (grand public) et 745 élèves concernés par une animation, et, d'autre part, 216 personnes ayant participé à une animation gratuitement (enfants; accompagnateurs de groupes), soit un total de **16 509 personnes**, contre 15 290 en 2000.

Évolution de la fréquentation de la Réserve du Cap Sizun : 1988 à 2001



Station de baignage

La station de baignage a été ouverte du 1 juillet au 30 septembre 2001. Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu d'informations dans la presse pour attirer le public vers la station. Ceci explique la baisse de fréquentation par rapport à 2000.

tableau 2. Nombre de personnes accueillies à la station de baignage de Trunvel en 2001 (2000)

juillet	août	septembre	octobre	total
76 (44)	163 (363)	62 (53)	0 (4)	301 (464)

MAISON DU LITTORAL ET ALENTOURS DE LA POINTE DE TRÉVIGNON

Animatrices permanentes : Pascale Bodin, Nathalie Delliou, Brigitte Carnot

Animateurs saisonniers : Juillet : Kristen Wagmann, août : Stéphane Puloch et du 14 juillet au 15 août : Thomas Pare

La maison du littoral a accueilli en 2001 un nombre de visiteurs équivalent à l'an dernier (6 603 pour 2001 et 6 755 en 2000). À contrario, le public fréquentant les animations est en diminution (727 personnes en 2001 pour 1 310 en 2000).

RÉSERVE NATURELLE DE SAINT-NICOLAS-DES-GLÉNAN

Animatrices permanentes : Pascale Bodin, Nathalie Delliou

Animateurs saisonniers : Juillet : Kristen Wagmann, août : Stéphane Puloch et du 14 juillet au 15 août : Thomas Pare

■ ANIMATIONS GRAND PUBLIC

La sortie annuelle a eu lieu le dimanche 1^{er} avril. Comme convenu au dernier comité consultatif, un passage a été réalisé à Beg Meil. Nous avons réalisé des sorties les dimanches et mercredis des vacances de Pâques. Lucienne Moizan, animatrice nature de la commune de Fouesnant a assuré les mardis, mais les mauvaises conditions météorologiques ont perturbé le programme mis en place.

Comme tous les ans pendant les mois de juillet et août, trois sorties ont été proposées : le mardi par l'Office du Tourisme de Fouesnant, le mercredi et le vendredi par Bretagne Vivante SEPNE.

Pour l'été, nous avons guidé sur le périmètre de la réserve 152 personnes pour 15 sorties réalisées (17 programmées : 2 annulées pour raison météo). 340 personnes ont visité l'île par l'office du tourisme de Fouesnant.

■ ANIMATIONS SCOLAIRES

Au printemps nous avons programmé, en période de floraison des narcisses, 5 sorties avec des classes de la Communauté de communes de Concarneau-Cornouaille. En raison des mauvaises conditions météorologiques, seule une sortie a été réalisée.

Plus tard dans le printemps, en mai et juin, nous avons travaillé avec 8 classes sur des thématiques très variées : qu'est ce qu'une Réserve Naturelle ? la botanique, les dunes, les oiseaux marins, l'estran. À la demande d'enseignants, nous avons réalisé une concertation pédagogique sur tous les thèmes pédagogiques liés à l'archipel.

Le Centre nautique des Glénan désire travailler en partenariat avec la Réserve Naturelle pour l'animation des scolaires qu'il accueille.

RÉSERVE NATURELLE DE GROIX

Animateurs permanents : juillet/août : Frédéric Le Cornoux et Catherine Pichot

La maison de la réserve

Période	Enfants	Adultes	Total
2000 septembre	19	190	209
octobre	33	54	87
novembre	18	28	46
décembre	13	51	64
2001 janvier	0	17	17
février	2	21	23
mars	30	37	67
avril	130	244	374
mai	143	90	233
juin	98	155	253
juillet	249	677	926
août	339	936	1275
Totaux	1074	2500	3574

Soit une baisse de la fréquentation de 13,2% (4114 personnes l'an dernier).

Programme pédagogique

• ANIMATIONS SUR L'ANNÉE

3 030 personnes ont participé aux animations depuis septembre 2000, dont :

Hiver-printemps : 2190 personnes, soit – 29,5%

Été : 840 personnes, soit – 14,8%

Cette année aura vu une baisse importante des visiteurs hors et en saison, même si le nombre d'animations estivales prévues était plus important que l'an dernier.

• PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Nous avons accueilli : 632 adultes et 1 558 enfants, soit 2 190 personnes au total. Pour la grande majorité, nous avons accueilli des classes.

• ÉTÉ

Les visiteurs étaient informés du programme d'animations par des affiches et un dépliant fait par la réserve et de façon régulière par un encart dans la presse locale.

Sur 95 animations prévues, 73 ont été réalisées ainsi que 9 animations pour des groupes soit 82 animations au total.

Thème des animations	Participants	Moyenne/animation
Visite de la réserve	218	12
Géologie	168	11
Spéciale enfants	146	9
Plantes comestibles et médicinales	77	9,5
Ornithologie	57	11,5
Musique verte	43	14
Estran	36	9
Diaporama	30	30
Algues	26	8,5
Botanique	24	4,5
Invertébrés (nouvelle animation)	15	3,5
TOTAL	840	10,3

RÉSERVE DE KOH KASTELL À BELLE-ÎLE-EN-MER

Animateurs : Arnaud Le Pan, Gaëtan Perrin, Hermeline Esnard, Yannig Coulomb, Claire Le Hors, Tiphaine Guilbault. Comme l'an passé, l'accueil s'est fait au kiosque de l'Apothicaire du mardi au dimanche (10h/18h) du 1er juillet au 25 août.

Fréquentation :

- Total des visiteurs sur la réserve = 2 778 qui ont participé à une animation nature d'au moins 2 heures sur le site. (+ 563 / à 2000)
- Au printemps, Yannick animateur nature sur Belle-île a accueilli 1677 personnes : (+ 320 / 2000)
1435 jeunes, 124 adultes & 118 individuels.
- Jean Gallen a assuré 3 visites : 50 personnes.
- Été : en juillet : 442 personnes (376 en 2000) (311 en 99)
En août : 609 personnes (362 en 2000) (302 en 99)
Total été : 1051 + 313 cette année

Durant l'été, les 6 animateurs bénévoles se sont relayés pour accueillir et guider les visiteurs. Un seul thème était proposé cette année : La visite de la réserve avec découverte de la faune et de la flore. En dehors des 1 051 personnes qui ont visité le site, de nombreux contacts ont eu lieu au kiosque du parking de l'apothicaire. Ce dernier étant dans un piteux état, il a fallu au conservateur plus de 25 heures pour faire des aménagements intérieurs et les réparations.

Un téléphone portable a permis aux animateurs de prendre les réservations directement. Des plaquettes et affiches largement diffusées sur l'île (OT, commerces, campings, hôtels, panneaux d'affichage...), la lettre de la réserve n°1 envoyée à tous les résidents de l'île (3 500 ex.) et des articles dans la presse locale ont permis de faire la promotion des animations et des actions de Bretagne Vivante durant tout l'été. Les nouveaux panneaux installés à l'entrée de la réserve ont aussi permis de bien la délimiter même s'ils n'empêchent en rien les gens de rentrer sur la réserve (malgré la corde tendue pour forcer les gens à s'arrêter au moins pour lire).

RÉSERVE DE PEN EN TOUL

À destination du grand public

Une journée porte ouverte le 5 décembre 2000 a permis d'accueillir 30 personnes sous une pluie continue.

Des animations estivales ont été organisées chaque vendredi matin en juillet et août. Assurées par des animateurs de la Réserve Naturelle des Marais de Séné, elles permettent en 2,5 heures de un aperçu général de la faune aquatique, la flore et les oiseaux de la réserve. Elles sont dans la mesure du possible limitées à 15 personnes.

Le 7 août 70 personnes assistent au diaporama présentant la faune et la flore du marais. Les commentaires étaient assurés par Cyrille Blond et Jean David.

À destination des scolaires

870 enfants en classe de mer à Berder se sont déplacés sur le marais avec leurs animateurs pour des observations ornithologiques.

Évaluation de l'accueil

La fréquentation de la réserve par un public organisé est essentiellement le fait du L.V.T. de Berder. Elle se fait indépendamment de l'équipe gestionnaire du site.

Type d'animation	Grand public	Scolaires et groupes
Automne-Hiver	30	
Printemps		
Été : balades nature	111	
Diaporama	70	
L.V.T. Berder		870
Total	211	870

RÉSERVE NATURELLE DES MARAIS DE SÉNÉ

Animateurs bénévoles : Yannig Coulomb, Brigitte Ruault, Mathilde Cordellier, Ronan Pustoch, Youna Le Sonner, Gurvan Caudal, Valérie Cottreau, Yves Le Bail, Cédric Kergaravat.

Actions pédagogiques

- À DESTINATION DU GRAND PUBLIC DANS LA RÉSERVE NATURELLE

	Total participants
Visites guidées	4 694 (4 424 en 2000)
Balades Nature	189 (121 en 2000)
Autres groupes	630 (373 en 2000)
Total	5 513 (4 918 en 2000)

On peut constater une légère hausse de 13% de la fréquentation par le grand public par rapport à la très mauvaise année 2000, ce qui ne permet pas de revenir au niveau de 1999. Cette augmentation globale recouvre en fait des tendances diverses suivant les périodes. L'avant saison (Février-mars) et l'été (juillet août) ont vu la fréquentation du grand public remonter respectivement de 59% et 18% alors que le printemps (avril, mai, juin) est à la baisse de 8% par rapport à l'année précédente.

En fait seul l'été a dépassé le niveau de fréquentation de 1999, cela grâce à un certain retour du public individuel et familial et aussi grâce à une très sensible augmentation des groupes de jeunes en séjour sur les trois dernières années.

- À DESTINATION DES SCOLAIRES ET ÉTUDIANTS ET GROUPES DANS LA RÉSERVE NATURELLE

Au total, 1542 élèves en 73 demies-journées sont venus durant l'année scolaire (en majorité au printemps)

- LES ANIMATIONS HORS DE LA RÉSERVE NATURELLE

	total personnes en 2001 (total 2000)
balades nature	461 (348)
animations scolaires	695 élèves (843)
autres groupes	115 (40)
soirées projection	80 personnes (405)
Total 2001	1351 (1696)